

100
1220

BIBLIOTHEQUE NATIONALE
REÇU LE
9 AOÛT 1973
DU QUÉBEC

BUREAU DU DÉPÔT LÉGAL
DEPT. - PÉRIODIQUES,
BIBLIOTHEQUE NAT.,
1700 ST-DENIS,
MONTREAL 129.

La grève du rail frappe Granby

GRANBY (APG) — La grève du rail a frappé Granby, mais ses effets sont à peine perceptibles sur l'économie de la ville.

De fait, l'importance du trafic ferroviaire, à Granby, a grandement diminué avec les années.

Pour l'instant, il s'agit selon un porte-parole patronal, d'une vingtaine d'employés qui, localement, en même temps que leurs confrères du Québec, ont débrayé à 6 heures, hier matin. Ils reprendront le travail demain matin, à la même heure.

Le Canadien national offre quatre services à Granby: le transport des marchandises, les messageries, les télécommunications et la vente de billets pour les passagers. Ces derniers ne peuvent pas prendre le train à Granby, cependant.

De fait, la grève touche les usines locales qui emploient le train pour faire convoyer leurs produits ou pour recevoir les matières brutes à être usinées. Elles ne sont que d'un nombre réduit.

Le porte-parole patronal a indiqué qu'aucun incident n'avait marqué cette première journée de grève des employés non-itinérants du rail. Par ailleurs, aucune ligne de piquetage n'a été dressée devant les locaux du CN, sur la rue Denison.

De plus, le CN n'a pas cru bon de prendre des mesures d'urgence pour la station de Granby, à cause justement du peu d'importance de la gare.



Que c'est beau ... la vie!

On viendra prêcher pour l'avortement? Cette photo, seule, devrait suffire à rallier toutes les opinions en faveur de la vie et non de l'infanticide. Ses grands yeux à peine ouverts au monde qui l'entoure, celui dans lequel nous vivons, s'interrogent déjà sur ce qui l'attend ...

(Photo Jeannot Petit)

18,000 cheminots en grève Situation calme au Québec même si l'Ouest explose

MONTREAL (PC) — Tandis qu'aucun incident majeur n'était à signaler, mardi soir au Québec, suite au débrayage depuis le matin six heures des 18,000 cheminots non-itinérants, des grèves sauvages marquaient la journée en Colombie Britannique et en Alberta.

Les 35,000 banlieusards montréalais usagers des navettes desservant la métropole ont pu bénéficier des services d'autobus renforcés ou ont pris leurs voitures. La circulation était plus dense qu'à l'ordinaire mais aucun incident n'est survenu.

Le débrayage qui frappe le Québec pour 48 heures est le troisième d'une série de grèves tournantes, dont la première a frappé l'Ontario, pendant 48 heures, et la seconde la Colombie Britannique, l'Alberta, le Yu-

kon et les Territoires du Nord-Ouest pendant 66 heures.

Quelque 56,000 cheminots non-itinérants ont choisi la grève tournante pour appuyer leurs revendications auprès du Canadien national, du Canadien pacifique et de huit autres compagnies moins importantes pour éviter une loi d'urgence de retour au travail, comme ce fut le cas en 1950 et 1966.

La grève au Québec a paralysé tous les trains voyageurs et fret et les services télégraphiques à l'intérieur de la province ainsi que les liaisons ferroviaires entre le Québec et l'Ontario et les Maritimes et les Etats-Unis.

Le ministre du Travail, M. John Munro, a déclaré à Ottawa que le gouvernement se préparait à une

"médiation plus active" dans l'espoir de mettre un terme au conflit.

Grèves sauvages

Des grèves sauvages ont éclaté à Vancouver et à Edmonton, ce qui porte à craindre que les dirigeants syndicaux pourraient voir la tactique des grèves tournantes déborder par les syndicats.

Les travailleurs de ces deux villes protestaient contre la mise à pied, pour une période indéterminée, de 600 travailleurs syndiqués et non-syndiqués en Colombie Britannique et en Alberta par le Canadien national, tandis que le Canadien pacifique mettait à pied 100 de ses travailleurs.

D'autre part, 650 employés du Canadien national ont été mis à pied mardi dans les provinces maritimes. Un porte-parole de la compagnie a déclaré que ces mises à pied étaient le résultat direct de la grève qui se poursuivait au Québec.

Les syndicats demandent un contrat de deux ans prévoyant une augmentation de 10,8 pour cent pour chacune des années. Les compagnies offrent une augmentation de 7 pour cent la première année et de 6,5 pour cent la deuxième année, ainsi que certains avantages marginaux.

Le salaire horaire moyen des syndiqués est présentement de \$3.54.

Courrier

Le gouvernement fédéral a annoncé mardi que, malgré la grève, on ne prévoyait pas de goulot d'étranglement dans les livraisons de courrier. Les lettres auparavant acheminées par trains sont transportées par camions, tandis que le courrier aérien habituellement transporté par CP Air, dont

les 1,300 mécaniciens sont en grève, est confié à d'autres compagnies.

Air Canada a ajouté, mardi, des vols supplémentaires à destination de l'Ontario et des Maritimes, pour accommoder les voyageurs.

Les entreprises de camionnage du Québec ont été diversement affectées par la grève du rail. Certaines sont submergées de travail, accueillant des clients usagers des chemins de fer, tandis que d'autres, dépendantes des chemins de fer dans leur organisation, sont, au contraire, sans travail.

Enfin, M. Don Maher, commissaire au marché de Montréal, a déclaré que les prix du boeuf avaient grimpé de \$5 les 100 livres.

"Il y a une pénurie, rien ne vient de l'ouest et les producteurs locaux ne peuvent combler le vide. M. Maher a expliqué que les prix du boeuf grimpaient partout, y compris l'Ontario, parce que les camions réfrigérés ne pouvaient suppléer que partiellement à l'absence des trains.

Vol. 38 — No 39 Granby, mercredi 1 août 1973 15 cents

Grande première au Québec Le moulin de Kipawa renaît

TEMISCAMINGUE (PC) — C'est une première dans l'industrie québécoise: des cadres, des travailleurs, la population et le gouvernement ont finalement tourné la page, mardi, et inscrit dans la réalité une compagnie de pâtes et papiers entièrement canadienne où, de plus, les représentants des travailleurs siègeront sur le conseil d'administration.

Maintenant, les travailleurs auront "de quoi à dire dans l'avenir" du moulin de Kipawa à Temiscamingue, fermé par la Compagnie internationale de papier du Canada, il y a 14 mois et voué au démantèlement, a déclaré M. Charles Carpenter, leader syndical et président du "syndicat des chômeurs" qui ont mené la bataille pour la survie non seulement de leur usine mais de toute une ville qui en dépend entièrement.

Rexford, la Société de récupération, d'exploitation et de développement forestiers du Québec, a acheté, mardi, l'usine de la CIP, à Kipawa, au Temiscamingue, ainsi que 165,000 cunifs de bois flottant de la compagnie, au coût de \$8.3 millions. La société de l'Etat québécois a ensuite signé un protocole d'entente transférant immédiatement la propriété de l'usine et du bois au prix coûtant, à Tembec, la compagnie fondée par les anciens cadres de la CIP à Kipawa, les travailleurs syndiqués et la population locale. L'échange de propriété se fait contre une participation de Rexford au capital - actions de la compagnie Tembec qu'elle contrôlera ainsi à 49 pour cent.

Dans les jours qui viennent, quelques-uns des 400 travailleurs qui seront employés au moulin lorsqu'il aura atteint sa cadence normale de production, commenceront les travaux de remise en état des bâtiments et de son système d'approvisionnement en eau, en électricité, ainsi que de l'équipement.

Au début des opérations de production, une seule des trois machines du moulin sera utilisée pendant que les deux autres seront remises en état et, dès septembre, 10,000 tonnes de pâte à papier non blanchie prendront le chemin des livraisons, a expliqué M. Carpenter qui ajoute que la production de l'usine, d'une capacité de 150,000 tonnes l'an, eshp snctipièrement vendue pour les deux années à venir.

L'annonce de la transaction intervenue, mardi, entre Rexford et la CIP a été

faite simultanément à Montréal par le ministre des Terres et Forêts, M. Kevin Drummond et, à Kipawa, par le Dr. Gilbert Theberge, député de Temiscamingue et adjoint parlementaire du ministre.

"C'est la première fois que nous réussissons à faire démarrer un projet de genre", a souligné M. Drummond, lors de la signature des protocoles d'entente entre Rexfor et la CIP. "Une ville qui, depuis janvier 1972, n'avait plus qu'un passé derrière elle, se retrouve aujourd'hui, à cause de sa persévérance, sa détermination et sa confiance, avec un avenir prometteur devant elle", a-t-il ajouté tandis que de son côté, M. Theberge déclarait aux travailleurs de Kipawa que "tout en consentant d'énormes sacrifices, les employés de Tembec investiront de leur labeur et de leur argent dans une entreprise qui pourra leur rapporter davantage que des bénéfices marginaux".

Les ententes signées entre Rexfor et CIP portent sur \$8.3 millions, soit, d'une

part, \$2.4 millions pour l'usine de Kipawa, la machinerie, les pièces détachées, la plupart des maisons de la compagnie, la compagnie de distribution d'électricité, la station de pompage; d'autre part, \$5.9 millions pour l'achat du stock de 165,000 cunifs de bois flottant détenus par la CIP.

Les communiqués gouvernementaux ne font aucune mention de concessions forestières attachées au moulin de Kipawa comme telles mais soulignent que l'exploitation forestière est de la responsabilité de Les produits forestiers Tembois, société formée de Rexfor 49 pour cent et des Produits forestiers Tembec Inc 51 pour cent. "Tembois sera financé par l'entremise de Rexfor, à raison d'une disponibilité de \$10 millions pour les cinq premières années, sans intérêts. Par la suite, ce fonds de roulement décroîtra au rythme de \$1 million par année, jusqu'à extinction, et les intérêts chargés seront fixés après considération de la rentabilité, dit un communi-

Trudeau salue le contingent

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a tenu à saluer le retour des membres du contingent canadien à la Commission internationale de contrôle et de surveillance, au Vietnam.

Dans un long télégramme qu'il a fait parvenir au chef de l'Etat-Major de la défense, le général J.-A. Dextraze, M. Trudeau soutient que l'histoire reconnaîtra la valeur de la participation canadienne.

M. Trudeau déplore la profonde instabilité politique du Vietnam, laquelle a empêché la participation canadienne d'être aussi fructueuse qu'espérée.

Voici le texte de son télégramme:

"Je suis très heureux que le chef de l'Etat-major de la Défense ait bien voulu vous saluer de ma part à l'occasion de votre retour au Canada et vous exprimer la gratitude de tous les Canadiens. Vous avez brillamment accompli une tâche difficile. Nous sommes tous fiers du comportement qui a été le vôtre au Vietnam.

"Pendant les six derniers mois, vous avez agrandi la

réputation que les Forces armées canadiennes se sont acquises par leur compétence, leur impartialité, leur sens du devoir.

"Je déplore avec vous le fait que la profonde instabilité politique du Vietnam ait empêché notre participation à la commission de contrôle d'être aussi fructueuse que nous l'espérons. Votre présence à Saigon et ailleurs au Vietnam du Sud représentait un élément de raison dans une situation incroyablement complexe. L'Histoire, je n'en doute pas, reconnaîtra la valeur de la participation canadienne.

"Je n'oublie pas, vos compatriotes n'oublient pas et vous n'oubliez pas qu'un de vos camarades n'est pas revenu. Son sacrifice et les privations que certains d'entre vous ont endurées montre à quel prix il faut payer pour garder la paix.

"A cette tâche nécessaire et souvent ingrate vous vous êtes donnés d'une façon qui vous mérite une reconnaissance universelle. Vos compatriotes vous remercient du fond du coeur".

L'Iran nous remplace

SAIGON PA — L'Iran a accepté de remplacer le Canada au sein de la Commission internationale de contrôle et de surveillance du cessez-le-feu au Sud-Vietnam (CICS) avec l'assentiment des Etats-Unis et de la République du Vietnam, apprend-on, ce matin, de source officielle.

Une bonne prise

NEW YORK AFP — Une grande quantité de drogue, principalement de l'héroïne et de la marijuana, évaluée à plusieurs centaines de milliers de dollars a été découverte lundi soir à New York annonce mardi la police.

Confiance tenace

RIMOUSKI PC — L'Office des producteurs de bois de Rimouski continue de manifester une foi évidente dans le projet de la cartonnerie de Cabano.

Dans une lettre qu'il vient de faire parvenir à ses membres, le président du groupement, M. Arthur Dubé, mentionne que les membres du comité exécutif sont "persuadés que nous assistons à un nouveau départ et avec un optimisme raisonnable, nous pouvons espérer la mise en chantier dès le mois d'octobre 1973."

La météo

Montréal, Québec et Cantons de l'Est: Nuageux avec quelques averses et orages. Maximum de 75 à 80. Jeudi: averses et orages.

Le sourire matinal

Bien des hommes doivent la grandeur de leur vie à la grandeur de leurs difficultés.

La Meublerie.
681 Cowie, Granby Tél: 378-8841



69 morts et 18 disparus

L'accident du DC-9 de la Delta Airlines, qui s'est écrasé, hier, dans le brouillard, à l'aéroport de Logan, à Boston, a fait au moins 69 morts. On recherchait les corps de 18 disparus. 89 personnes se trouvaient à bord, dont cinq membres d'équipage. L'appareil était en approche de la piste d'atterrissage, qui s'avance vers la rade Boston, quand l'accident s'est produit. L'avion s'est abattu à environ 3,500 pieds de la piste, dérapant sur plus de 325 pieds, et a explosé, répandant du carburant flambant sur une large surface, a rapporté un porte-parole.

(Téléphoto PC)

La police de Bromont signale un vol de \$85 et un accident mineur

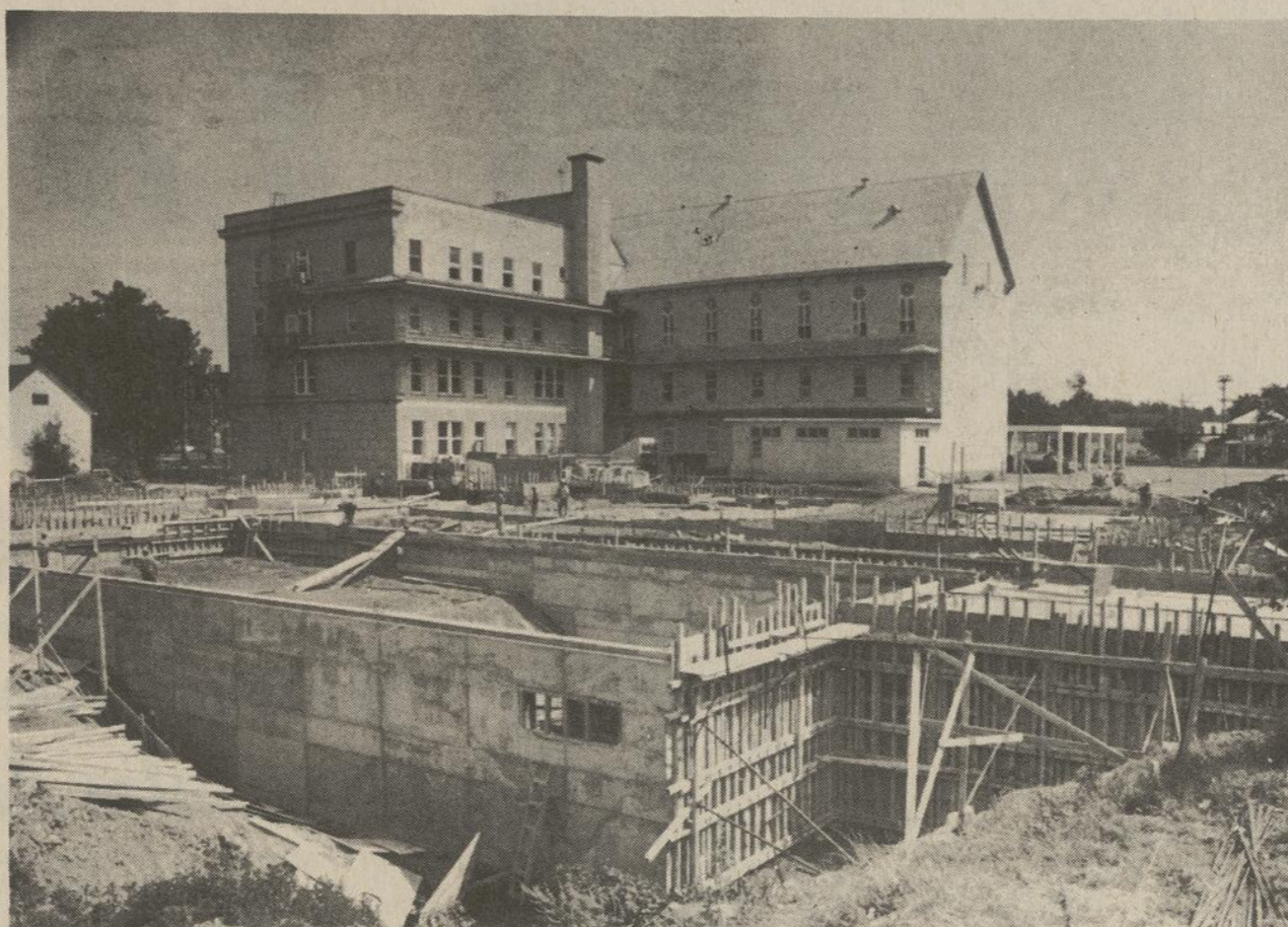
BROMONT (AD)—Pour la deuxième semaine consécutive, la police de Bromont a enregistré un vol dans cette ville, lequel a valu à ses auteurs quelque \$85 en marchandise. Elle a, en outre, signalé un accident de la circulation, qui s'est soldé par des dommages matériels seulement.

Accident mineur
La police a, par ailleurs, enregistré un accident de la circulation survenu quand une automobile est entrée en collision avec un tracteur, sur la rue Gaspé, au début de l'après-midi.

Il s'agit d'une voiture conduite par M. Eric Sanborn, 18 ans, de la route rurale No 3, à Cowansville, et d'un tracteur au volant duquel était M. Lucien Tremblay, 40 ans, de la route rurale No 1, à Waterloo.

L'accident est survenu au moment où l'automobile dépassait le tracteur, alors que celui-ci amorçait un virage vers la gauche.

Seule la voiture a été endommagée dans l'accident, la police estimant à \$500 l'étendue des dégâts matériels.



Pour la mi-septembre

Après les vacances annuelles dans la construction, les travaux ont repris cette semaine sur le chantier du collège St-André, à Saint-Césaire. Les fondations pour le pavillon d'éducation physique et le secteur des classes-études devraient être terminées d'ici la fin de semaine. A la mi-août, on commencera à élever les structures d'acier. Celles-ci devraient être complétées vers le 20 août. Le secteur des classes devra être terminé vers la mi-septembre, et le pavillon d'éducation physique, comprenant le gymnase et la piscine intérieure, sera prêt pour le début de 1974. Les travaux ont été confiés à la firme Charles Gilbert Ltée, de Saint-Hyacinthe, pour un montant de \$1,300,000.

(Photo Jeannot Petit)

Le conducteur s'en tire à bon compte Automobile démolie dans un capotage à Lac Brome

LAC BROME (AD)—Un automobiliste de la région métropolitaine a eu la peur de sa vie, mais s'est néanmoins tiré indemne d'un spectaculaire accident dans lequel sa voiture a été complètement démolie, constituant ainsi des pertes matérielles d'environ \$5,000.

L'accident s'est produit au début de la nuit, quand la voiture conduite par M. Garfield Rowland, 39 ans, du 7381, rue Argenton, à Ville d'Anjou, a quitté la route et a fait un spectaculaire embardée en bordure de celle-ci, pour finalement capoter.

L'accident est survenu sur le chemin Bondville, dans les limites de la ville de Lac Brome. Le véhicule, une rutilante voiture Chrysler 73, a été démolie complètement dans l'impact et il est une perte totale.

La police de Lac Brome a évalué à quelque \$5,000, l'étendue des pertes matérielles lors de cet accident. Aussi invraisemblable que cela

puisse paraître, l'automobiliste s'en est sorti sans la moindre égratignure.

Stand d'Art à Saint-Gregoire

SAINT-GREGOIRE (GV)— Dans le cadre du projet Perspectives-Jeunesse, l'équipe "Stand d'Art", composée de 13 étudiants diffuseurs-amateurs, tiendra une exposition d'art et d'artisanat québécois, au Centre récréatif de Saint-Gregoire.

Cette exposition comprend un spectacle audio-visuel, des films, un vidéogramme, un atelier d'art plastique, une exposition de photos et de livres.

De plus, grâce à la précieuse collaboration des artisans de la région, Stand'Art présentera leurs oeuvres d'art et d'artisanat.

Donc, mercredi le 1er août, à 20 heures, l'équipe Stand'Art sera au Centre récréatif; y serez-vous? L'entrée est libre et pour tous.

La semaine de 4 jours chez Bombardier Ltée?

VALCOURT (APG)— La firme Bombardier Limitée, le célèbre fabricant de motoneiges, étudie présentement une nouvelle formule d'agencement des heures de travail pour ses ouvriers de l'usine de Valcourt.

Questionné à ce sujet, M. Jacques Lefebvre, du services des relations publiques de Bombardier, a admis l'existence d'un tel projet, mais a laissé savoir que la compagnie n'en était qu'à l'étape de la consultation auprès de ses employés.

M. Lefebvre a précisé que le projet n'était pas encore défini et demeurerait quelque peu vague. S'agit-il d'instaurer la semaine de 4 jours aux usines de Valcourt? On ne le sait encore, et notre interlocuteur a été incapable de répondre.

Dépendant de l'évolution de la consultation, le projet pourrait être mis en exécution tôt cet automne. Rappelons que les employés de Bombardier, à Valcourt, ne sont pas syndiqués.

Grains de provende: remis à vendre!

OTTAWA (PC)— La politique des grains de provende du gouvernement fédéral ne sera annoncée que vendredi.

C'est ce qu'a confirmé le premier ministre Trudeau, à l'issue d'une réunion de son cabinet, mardi, à Ottawa.

Ce dernier n'a pas toutefois indiqué pourquoi son gouvernement avait décidé de retarder cette annonce, pourtant promise auparavant pour le 1er août.

Interrogé à l'issue de la réunion également le ministre de l'Agriculture, M. E. Whelan, a affirmé que le Canada recevait beaucoup de visiteurs actuellement, à la rencontre des premiers ministres des pays membres du Commonwealth, et que c'était là une des raisons motivant le retard de l'annonce.

"Nous avions dit que nous discuterions de cette politique à Charlotte-town, à l'occasion de la rencontre des ministres de l'Agriculture, nous avions dit que nous en parlerions à la rencontre sur les opportunités économiques de l'Ouest, c'est ce que nous avons fait et nous poursuivons nos discussions", a-t-il affirmé.

Selon lui, enfin, une telle politique touche plusieurs aspects internationaux.

"L'injonction" remise au 7 août

COWANSVILLE (JDB)— C'est finalement le 7 août, à 10 heures p.m., que la requête en injonction présentée par la compagnie Concord Investment Ltd, ainsi que par MM. Joseph Némec et Stéphane Dvorsky, contre la corporation municipale de Cowansville, sera entendue devant la Cour supérieure, à l'Hôtel de ville de Granby.

Cette dernière remise — la quatrième depuis l'émission de la requête en injonction par les plaignants — serait tout simplement due au fait que le procureur d'une des deux parties était en vacances; cette fois, pas question de négociations. Si aucun contretemps ne survient d'ici le 7 août, la Cour devra se prononcer sur la validité de la requête en injonction qui lui sera soumise et qui réclame l'annulation pure et simple de trois règlements municipaux — les nos 574, 603 et 609 — en vertu desquels certains travaux d'excavation ont été effectués en début d'année.

Advenant le cas où la Cour reconnaîtrait le bien fondé de cette demande en injonction, la ville serait, selon les plaignants, dans l'obligation de remettre cette section de la rue Principale dans son état premier et d'effectuer, à cet

effet, d'importants travaux de remblaiement... à la charge des contribuables cowansvillois.

La ville a pour sa part aménagé cette section de la ville en un immense plateau qui offre un espace nettement plus grand, donc plus intéressant à travailler pour les promoteurs intéressés à présenter des plans de rénovation du secteur commercial.

Mais pour le moment, il ne s'agit que d'interprétations purement gratuites auxquelles tous et chacun se livrent et il faudra attendre le début d'août pour être fixé.

Néanmoins, cette demande en injonction ne semble plus avoir l'impact qu'elle avait en début d'année après du grand public.

En outre, de source bien informée, il apparaît que les enquêteurs que le ministère des Affaires municipales a délégués à Cowansville pour établir la validité des condolances exprimées par le Comité de citoyens à l'égard de l'administration municipale, ont rencontré M. Joseph Némec, le 24 juillet, dans un motel de Granby; le témoignage de M. Némec aurait, semble-t-il principalement porté sur les "illégalités" du programme de rénovation urbaine et sur les

procédures employées lors des soumissions.

A l'heure actuelle, il est prématuré d'évaluer l'importance des faits apportés par M. Némec à l'attention des enquêteurs, puisqu'ils s'inscrivent dans tout un contexte difficile, présentement, à dégaier, et il ne semble pas que des résultats concrets puissent survenir avant l'automne.

L'exposition de Bedford sera le rendez-vous de nombreuses personnalités

BEDFORD (JdB)— M. Gabriel Loubier, chef de l'Union nationale; M. David Lewis, chef du NPD; M. Claude Wagner, député de St-Hyacinthe à la Chambre des commu-

tes, et Glen Brown. Le ministère des Affaires municipales sera représenté ainsi que le secrétariat d'Etat, et la liste est loin d'être complète.

Cette journée d'ouverture de la 145e exposition agricole de Bedford ne manquera pas de s'inscrire en lettres majuscules dans l'histoire de la Société d'agriculture de Missisquoi, ainsi que dans celle de la ville de Bedford.

Les premiers invités sont attendus sur les terrains mêmes de l'exposition, aux environs de 2 heures p.m.; ils y seront accueillis par de charmantes hôtes qui leur serviront de guides

avoisnants.

La ville de Bedford offrira à ses hôtes un grand buffet froid et plusieurs personnalités seront appelées à prononcer quelques mots et à s'entretenir avec



Me Claude WAGNER

nes, sont parmi les personnalités qui ont accepté de participer à l'inauguration de la foire agricole de Bedford, le 9 août.



M. David LEWIS

les autorités locales. Actuellement, les terrains de l'exposition sont complètement aménagés et paysagés, et c'est à une dernière

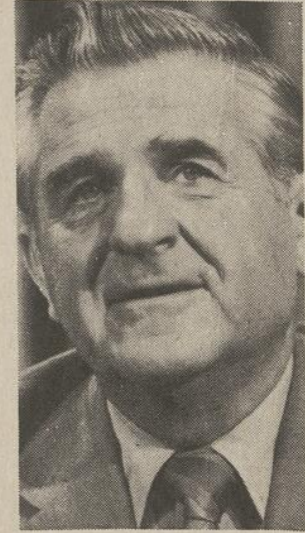


M. Gabriel LOUBIER

visite de la foire agricole. Cette visite se fera par petit groupe, au fur et à mesure de l'arrivée des personnalités.

Une fois le tour de l'exposition terminé, les invités se rendront au Biengarden, où des rafraîchissements leur seront servis.

Puis, vers 4 heures, ce sera la réception à l'hôtel de ville de Bedford, où les invités d'honneur rencontreront les autorités municipales de l'endroit ainsi que les représentants de toutes les villes faisant partie des comtés



M. Glen BROWN

toilette du site que procède l'équipe de Perspectives-Jeunesse. La foire se fait belle pour ses invités de marque.

Un Montréalais bien déconfit

WASHINGTON (PA)— La Commission sénatoriale américaine chargée d'enquêter sur le scandale du Watergate, vient de se faire voler des documents.

Ceux-ci se trouvaient dans une mallette munie d'une serrure de sécurité et portant le sceau du Sénat. Ils avaient été confiés à un jeune étudiant en droit, M. Stephen Leopold, âgé de 22 ans, originaire de Montréal, qui s'était fait enquêteur volontaire de la Commission pour la période des vacances d'été.



On ignore encore l'importance des documents volés.

Lundi matin, M. Léopold avait laissé la mallette dans le coffre à bagages de sa voiture et était entré à 10 heures dans un restaurant de Washington, dans le quartier de Georgetown.

À la sortie à 11 h 55, il s'est aperçu qu'en son absence un "voleur" avait subtilisé la mallette et, profitant de l'occasion, avait aussi enlevé des bandes enregistrées — musicales celles-là — posées près de son magnétophone.



M. Heward GRAFFTEY

D'autres personnalités ont également confirmé leur présence à Bedford, ce jour-là, soit les députés Heward Graff-

COMMISSION DE CONTRÔLE DES PERMIS D'ALCOOL DU QUÉBEC

AVIS

La (les) personne (s) ci-après mentionnée (s) a (ont) demandé le (s) permis suivant (s)

NOM	ADRESSE	CATÉGORIE
CHAPUT, Gaston	80 rue Principale (Roxton Pond) Ste-Pudencienne	Hôtel—Salle à manger—Bar—Taverne
CHOQUETTE, Denis	358 rue Claude-de-Ramsay Marieville	Epicierie

Afin d'être valide, toute objection à cette (ces) demande (s) doit être faite par écrit dûment motivée et assermentée dans les 15 jours du présent avis au:

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
Case postale 200, Place d'Armes, Montréal

Subvention

SAINT-ISIDORE — Le député de Saint-Jean à la Chambre des communes, M. Walter Smith, annonce que Columbia Electric Limited de Saint-Isidore, recevra une subvention du Ministère de l'Expansion économique régionale, pour l'agrandissement de son usine d'appareils d'éclairage résidentiels et commerciaux. Au montant de \$69,000, cette subvention représente 8% du coût d'immobilisation approuvé, estimé à environ \$870,000. Ce projet permettra la création de 44 nouveaux emplois.

SHOWER MIXTE

en l'honneur de **François Goulet et Denise Potvin**

3 AOÛT 1973

SALLE FLAMINGO HÔTEL GRANBY ORCHESTRE DE RENOM HEURE: 8.30 P.M.

Pour informations 861-6152 Mt 534-2202

CINE-PARC

ADMISSION 2.00

1, RUE CHAMPLAIN, BROMONT P.Q.
Autoroute des Cantons de l'Est Sortie 44

27-28-29-31 JUILLET, 1-2 AOÛT

LES FOUS DU STADE

POUR TOUS CHAMPIONS DU RIRE!

EN COULEURS

ON SE TOUR DE RIRE...

LES CHARLOTS

AU MEME PROGRAMME (6 plus — Deux Gribou)

FIANCAILLES A L'ITALIENNE

DODGE c'est sûr... chez GARAGE DELORME & FILS STE-BRIGIDE

Tél.: 293-5347

Dodge CHRYSLER Camions Dodge

Méfiez-vous si l'on vous offre des livres "éducatifs"

GRANBY—(APG)— Un colporteur a-t-il tenté de vous vendre une série de livres éducatifs pour quelques centaines de dollars? Avez-vous refusé, ou vous êtes-vous

laissé tenter par cette offre "culturelle"?

L'ACEF de Granby recommande aux personnes soumise à une telle sollicitation d'être très

méfiantes, et d'utiliser leur jugement avant de signer un contrat.

Ainsi, Mlle Ruth Messier, du bureau local, signale que les vendeurs de la compagnie Sondex

(Société nationale de diffusion éducative et culturelle) sillonnent présentement la région.

Lors de la vente, ils laissent croire, selon Mlle Messier, que leurs livres sont recommandés par les commissions scolaires (ce qui est faux!), et qu'en les lisant, les parents trouveront les réponses aux multiples problèmes que soulève l'éducation des enfants (sic).

Mlle Messier signale en outre, que dépendant de la naïveté de l'acheteur, les prix des livres peuvent varier. Un abonnement à un service d'information est aussi offert au client, moyennant une somme mensuelle. Mlle Messier précise que les vendeurs sont payés au pourcentage, et non avec un salaire fixe. Chose curieuse, les personnes qui paient les bouquins à tempérament n'ont pas d'intérêt à payer sur le solde. Ce qui laisse supposer que le montant de la vente est assez élevé pour que la compagnie se charge des frais de financement. Où est l'aubaine à ce moment? Mlle Messier informe les consommateurs qu'ils ont un délai de sept jours de calendriers pour résilier un contrat dont ils ne veulent plus, et ce à compter de la signature. Copie de cette résiliation doit être envoyée à L'Office pour la protection du consommateur. Advenant un quelconque problème, n'hésitez pas à contacter l'ACEF de Granby, au 378-6112, ou au 371, rue St-Jacques.

Danis et Frères exposera au Salon du meuble, à la Place Bonaventure

GRANBY (FB) — Une compagnie de Granby, qui opère une usine dans le parc industriel, aura l'un des plus importants kiosques sur le plancher d'exposition du Salon du meuble de Montréal, du 12 au 16 août.

Il s'agit du fabricant de meubles Danis et Frère Inc., qui appartient à Roger Rougier Liée, de Montréal, et dont les pièces exposées couvrent 6,000 pieds carrés du hall des expositions à la Place Bonne Bonaventure.

Les pièces exposées par ce fabricant de meubles, de marque commerciale Sinda, comprendront des dinettes en bois en laminé formica, dont il est le plus gros fabricant au Canada, des buffets et 20 pièces de

mobilier de styles différents.

Les styles de la marque Sinda représentés à au Salon du meuble seront des modernes avant-gardistes et scandinaves, des canadiens rustiques en bois, du colonial et du méditerranéen.

Danis et Frère Inc. mettra en montre six nouveaux modèles de meubles avec ses modèles de l'année dernière.

Un total d'environ 200 manufacturiers occuperont un demi-million de pieds carrés d'étalage au Salon du meuble de Montréal de 1973 et les ventes pourraient se chiffrer, directement et indirectement, à 75 millions, considérant que plus de 4,000 acheteurs de meubles, du Canada et des Etats-Unis, se sont in-

scrits à l'avance à l'exposition.

L'industrie du meuble est l'une des plus grosses industries secondaires au Québec, avec environ 20,000 employés, et le Salon du meuble de Montréal est devenu, depuis deux ou trois ans, un important facteur pour la promotion de la fabrication québécoise, selon M. Roger Rougier, président de l'Association des fabricants de meubles du Québec.

Le Salon de Montréal surclasse même celui de Toronto, selon M. Rougier, de par la diversité de sa présentation.

Le Salon sera ouvert au grand public le mercredi 15 août, de 18 à 22 heures, et le jeudi 16 août, de 12 à 22 heures.



Ce sont ces deux autopompes que la ville de Granby vient de faire l'acquisition. Pourvus des derniers gadgets, ces véhicules Ford remplaceront deux camions datant de 1952. Fait à signaler, ils sont d'un vert dégénéré. De gauche à droite, M. Maurice Lacasse, conseiller du Canton de Granby, M. Joe Gaver, gérant des ventes chez Maxim Fire Equipment, M. Joseph Couture, directeur de la Sûreté municipale, le maire de Granby, M. Jean-Louis Tétreault, M. John Oakley, gérant de l'usine Maxim, le capitaine Valmore Viens, directeur adjoint du service des incendies et M. Eugène Monty, conseiller du Canton.

(Photo Jeannot Petit)

Granby fait l'acquisition de deux nouvelles autopompes

GRANBY—(APG)— La ville de Granby a fait l'acquisition, hier, des deux autopompes qu'elle avait commandées à la compagnie Maxim fire Equipment au coût de \$66,200.

Ces deux camions se caractérisent énormément par rapport au vieil équipement du service

des incendies. En premier lieu, par leur couleur surprenante, un vert dégénéré, et en second lieu, par les divers gadgets qui accompagnent ces deux camions identiques.

Un porte-parole de la compagnie a déclaré que la peinture, verte était recommandée par le gouvernement provincial. Le véhicule serait ainsi plus visible la nuit. Par ailleurs, Granby a les deux premiers camions de cette couleur au Québec.

Ces deux camions se distinguent par leur conception sécuritaire. Ainsi, le réservoir de 500 gallons qui les équipe est compartimenté afin d'éviter que le déplacement d'eau, lorsque le véhicule est en mouvement, ne compromette l'équilibre du camion.

Aussi, on note que la cabine est couverte, contrairement aux autres camions du service des incendies. On retrouve en plus une transmission automatique, des servofreins, un moteur de 534 pouces cubes développant 266 chevaux-vapeur, un système de communication par radio que n'ont pas les camions, un système électrique de 110 volts, un système d'éjection de mousse pour les liquides inflammables, et des boyaux légers afin d'accélérer le travail des pompiers au début d'un incendie.

Selon le directeur de la Sûreté municipale, M. Joseph Couture, ces camions dépassent les normes du gouvernement provincial.

Quant aux deux anciens camions, l'un sera converti en camion-citerne d'une capacité de 1,500 gallons, et l'autre remis dans un garage derrière l'hôtel de ville. Ils datent de 1952.

Selon l'entente intervenue avec le Canton de Granby, ce dernier participera au coût du service des incendies de façon progressive pour les quatre prochaines années, et au prorata de la population par la suite. Ainsi, il en coûtera \$7,500 cette année au Canton pour

beneficier du service des incendies de Granby.

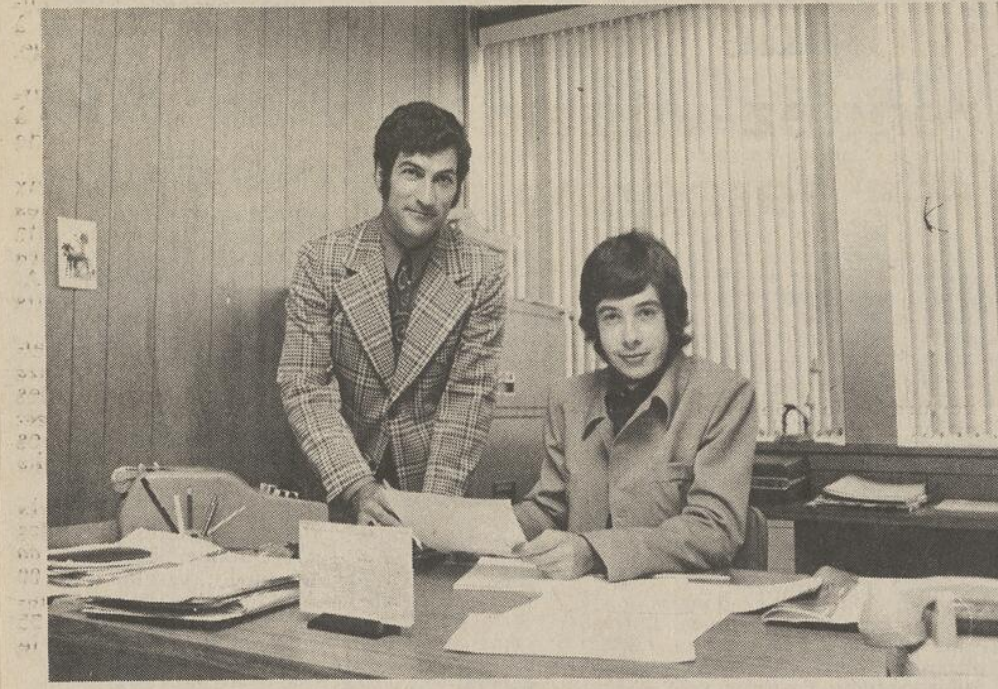
En voyant les inscriptions sur les camions, le secrétaire-trésorier de la municipalité du Canton, M. Yves Tétreault, a malicieusement souligné que les mots "Canton de Granby—Granby Township" avaient été oubliés. Selon lui, vu que le Canton participe au financement du service des incendies et indirectement au financement des camions, il serait normal que les inscriptions fassent mention de la participation du Canton.

Soulignons que le gouvernement du Québec paiera la moitié du coût des deux autopompes.

D'autre part, certaines

personnes ont souligné quelques carences des nouvelles autopompes. Ainsi, l'étui métallique de la hache, à l'arrière du véhicule, ne serait pas assez haut. Ainsi, une partie de la hache demeure découverte et cela peut être une cause d'accident pour les pompiers. Aussi, on note que le remplissage de la citerne se fait par le haut du camion, contrairement aux anciens où cela se faisait par les côtés.

Certains croient qu'il aurait été préférable que la ville débourse un montant supplémentaire et obtienne ainsi ce qu'il y a de mieux en fait d'autopompe, soit celles fabriquées à Pierreville au Québec.



M. André Gauthier, secrétaire général de la Coopérative agricole de Granby, a facilité la tâche à M. Philippe Jacob, un stagiaire français étudiant en agronomie et en gestion d'entreprise, en lui fournissant tous les éléments nécessaires à l'étude incluse dans un stage que ce dernier a entrepris le 3 juillet 1973, stage qui se terminera le 5 août.

(Photo Jeannot Petit)

Un stagiaire français à la Coopérative agricole

GRANBY (GV) — Lorsqu'on a choisi pour carrière l'agronomie, et qu'on désire effectuer un stage pratique dans ce domaine, où aller? C'est peut-être un problème.

M. Philippe Jacob vous conseillerait sans doute d'adresser une demande à la Coopérative agricole de Granby, où il termine

actuellement un stage qui aura duré cinq semaines.

Cette entreprise, qui est connue mondiale-ment, offre régulièrement ses services à des stagiaires de tous les pays, pour qu'ils puissent profiter de son expérience dans la production laitière et dans la gestion d'entreprise.

M. Jacob est un jeune parisien qui a fait des études à l'Institut lait-viande-nutrition de l'Université de Caen, en France. Il a fait également des études en gestion d'entreprise.

Il a déclaré avoir été accueilli très chaleureusement à Granby, ce qui lui a permis de profiter pleinement du stage entreprise.

similaires aux instruments employés en France, il existe des différences au niveau de la gestion.

Ainsi, l'idée de coopérative est plus développée ici qu'en France. Les services prodigués aux agriculteurs sont plus à point. L'équipement que l'on peut trouver dans les fermes est nettement plus développé.

Rapport Suite à ce stage, il devra compiler un rapport sur l'étude effectuée, manuscrit qui lui permettra d'obtenir un D.E.S. (diplôme d'étude supérieure).

Cependant, avant de quitter le pays, il en profitera pour faire un voyage touristique. Il visitera le Québec, une partie du Canada et des Etats-Unis, pour ensuite retourner à Paris, à l'Institut Agro (institut d'agronomie), où il complètera ses études pendant encore une année.

Tournoi de golf du club Renaissance

GRANBY (EPF) — Un important tournoi de golf réunira la majorité des députés de l'Union nationale ainsi que les partisans et amis de ce parti politique québécois, le 11 septembre au club de golf Granby-St-Paul.

Le chef de l'Union nationale, M. Gabriel Loubier, serait également présent à ce tournoi du club Renaissance.

Selon le député de Shefford à l'Assemblée nationale, M. Armand Russell, qui est également président du club de golf Granby-St-Paul, plus de 250 personnes participeront à ce tournoi d'importance.

Les premiers départs se feront assez tôt le matin, soit vers les 7 heures. La journée se terminera par un repas et une soirée de danse.

Stage En plus d'une étude détaillée sur la Coopérative de Granby et de son système coopératif, ce stage comprend l'étude de certains autres domaines. Ces domaines sont la géographie physique et économique, le climat, l'agriculture et l'industrie laitière dans la Province de Québec.

M. Jacob s'est dit très satisfait des choses qu'il a pu voir, étant donné qu'elles lui serviront éventuellement dans l'exercice de sa profession.

Comparaisons Ce stage lui a permis de faire des constatations intéressantes, à partir desquelles, il a pu établir certaines comparaisons. Même si les instruments techniques employés ici sont souvent

THEATRE PALACE
GRANBY, QUÉ.
TEL. 372.4466

Le dernier de la sensationnelle série "Miracle de l'armoire" du Dr. OSWALT KOLLE

TON ENFANT, GET INGONNU...
EN COULEURS

Second film:
Si tu crois fillette (tech.)
avec
Rock Hudson (7.25 p.m.)

Certaines personnes apportent beaucoup à la société, rien que parce qu'elles sont ce qu'elles sont.

A&W
POULET
777 Principale GRANBY

A la Coopérative Les employés de bureau votent pour la grève

GRANBY (FB) — C'est par un vote unanime que les 52 employés de bureau de la Coopérative agricole de Granby, rue Laval, ont décidé qu'ils entreraient en grève, à compter de vendredi, le 3 août, à minuit, si la direction de la compagnie ne modifie pas ses dernières offres.

Les employés de bureau de la Coop (CSN) ont voté en faveur de la grève à 100%, au cours d'une assemblée spéciale, tenue au Conseil central des syndicats nationaux, rue St-Jacques.

Cette assemblée spéciale faisait suite à la dernière séance de négociations qui s'est déroulée entre la direction de la Coop et les employés de bureau de cette compagnie, lundi, et qui s'est soldée par un refus de la partie syndicale d'accepter les dernières offres des patrons.

M. Roger Paré, président du syndicat des employés de bureau de la Coop, et M. Jean-Paul Goussy, membre du comité de grève, n'ont pas voulu révéler la teneur des dernières offres patronales, afin de ne pas nuire à la reprise des négociations.

Le litige, dans ce conflit, porte sur les salaires et la sécurité d'emploi.

FLEURS
POUR NAISSANCE
MARIAGE
HÔPITAL
RECEPTIONS
MORTALITE

GILBERTE LOISELLE
Votre fleuriste

342, PAPINEAU GRANBY 378-1191

ROGER CHAMPAGNE, c.c.s.
Gérant
Membre du Club Select

**L'Assurance-Vie, ça nous connaît!
Les Fonds de pension, ça nous connaît!
Vous faire sauver des impôts, ça nous connaît!**
IL EST DE VOTRE AVANTAGE DE NOUS CONNAITRE AUSSI. CONSULTEZ-NOUS.

L'INDUSTRIELLE
Compagnie d'assurance sur la vie

183, PRINCIPALE GRANBY, QUÉ. Tel.: Bureau 372-4054

LA VOIX DE L'EST — MERCREDI 1 AOÛT 1973 — PAGE 3

Editorial

La paix est-elle possible au Vietnam?

La délégation canadienne à la Commission internationale de contrôle et de surveillance vient de quitter pour toujours le Vietnam.

Les Canadiens sont naturellement heureux de revenir au pays. Qui ne le serait pas? Non seulement là-bas ne les prenait-on pas au sérieux, mais on se moquait d'eux. Non seulement ne tenait-on aucun compte de leurs constatations et de leurs recommandations, mais on cherchait à leur susciter des difficultés pour qu'ils ne découvrent pas la vérité.

En d'autres termes, la présence de la délégation canadienne au Vietnam n'aura été qu'une aventure désagréable.

Le gouvernement canadien n'avait du reste accepté qu'à contre-cœur de participer à la surveillance du Vietnam, après la signature du traité de Paris. Déjà, à ce moment, le ministre des Affaires extérieures avait posé des conditions à notre participation, conditions auxquelles on avait refusé de se conformer.

Et pour cause... La Commission de contrôle aurait été, dans ce cas, dans l'obligation de signaler à une autorité internationale toutes les violations du cessez-le-feu, ce qui, semble-t-il, aurait placé les Vietnamiens dans une situation peu intéressante, si l'on prend pour acquis que plusieurs semaines après la signature de l'accord de Paris, les belligérants continuaient de se battre. Multiples étaient les escarmouches ici et là. Le cessez-le-feu, on s'en moquait royalement. D'ailleurs, l'un des membres de notre délégation n'a-t-il pas été abattu à bord d'un hélicoptère, au cours d'une envolée de reconnaissance?

De plus, les représentants de la Hongrie et de la Pologne à la Commission internationale de contrôle avaient apparemment l'ordre de fermer les yeux et de ne rapporter aucune violation, puisque, selon les renseignements, ils ne prenaient note de rien. L'obligation de rapporter toutes les violations de l'accord de Paris aurait naturellement changé la face des choses, mais la condition posée par le Canada n'ayant pas été acceptée, ils agissaient comme si rien ne s'était produit.

Cette commission de contrôle ne contrôlait donc rien. Elle jouait donc un rôle inutile, n'ayant aucun pouvoir pour agir, c'est-à-dire pour faire respecter les conditions du cessez-le-feu.

Face à cette situation, le gouvernement canadien se devait donc d'en avertir les intéressés, en les informant de sa décision de retirer sa délégation, s'ils ne la corrigeaient pas. Aussi, les Canadiens qui étaient partis en mission de paix au Vietnam, il y a quelques mois, reviennent-ils au pays.

Qui succédera au Canada à la commission internationale? On n'en a encore aucune idée. Il est question de l'Iran auquel le gouvernement américain aurait fait appel, mais on ne sait encore si ce pays acceptera.

Quoi qu'il en soit, s'il participe au travail de la commission, il sera dans la même situation que le Canada avant son départ. Il n'aura pas plus d'autorité et les délégués hongrois ou polonais se moqueront de ses représentants comme ils se sont moqués de ceux de notre pays.

Sans doute, les Vietnamiens apprendront-ils avec le temps que ce n'est pas de la sorte qu'ils réussiront à rétablir la paix dans leur pays.

Certes, faut-il admettre que leur problème est de taille. Au cessez-le-feu et au rétablissement de la paix est liée la solution du problème politique qu'il n'est pas aisé de trouver.

Un peuple qui se bat depuis plus d'un quart de siècle ne dépose pas non plus facilement les armes. Il y a dans les armées vietnamiennes des soldats qui n'ont jamais fait autre chose que de tuer. La mitrailleuse est le seul instrument de travail qu'ils connaissent.

Et pourtant, il leur faudra se familiariser avec les exigences de la paix, si sincèrement ils la désirent. Le Canada leur offrait en réalité la seule formule efficace qui les aurait contraints, avec le temps, à renoncer à la guerre.

La dénonciation de leurs actes à une autorité internationale, en effet, les aurait engagés à respecter graduellement les principales conditions du cessez-le-feu. Cette formule, ils l'ont rejetée.

Or, il leur faudra un jour ou l'autre la mettre en application, sans quoi leur traité sera simplement une farce publique.

Roland Gagné

Point de vue

Où est la vérité?

Connaîtra-t-on un jour la vérité, toute la vérité, au sujet de l'affaire du Watergate? La question se pose d'autant plus, aujourd'hui, qu'après des mois d'enquête sur tous les aspects de cette affaire, on n'est guère plus avancé qu'au début.

Les affirmations d'un témoin sont contredites par celles d'un autre témoin, de telle sorte que s'il est permis de douter des déclarations de l'un, on n'a pas plus de raison de croire celles de l'autre.

Sans doute, cette affaire n'est-elle pas inventée de toutes pièces, mais de là à en connaître le fond et à établir hors de tout doute qui en est responsable, si par exemple la Maison-Blanche y a participé, il y a une marge.

La Commission sénatoriale ne paraît pas avoir plus de succès que les autres enquêteurs. Elle en a si peu jusqu'à maintenant que l'on est en droit de se demander s'il lui sera possible d'en arriver à des conclusions certaines.

Cette affaire qui passionne l'opinion publique au point où beaucoup d'Américains s'interrogent au sujet du rôle joué par la Maison-Blanche finira peut-être en queue de poisson, dans quelque temps, faute d'une preuve dont personne ne peut nier le bien-fondé.

C'est peut-être, du reste, ce que désirent tous ceux qui y sont impliqués d'une façon ou d'une autre.

R.G.



(Reproduction autorisée par La Presse, Montréal)

Le but de la réunion du Commonwealth

Des hauts fonctionnaires de toutes les délégations présentes à la conférence du Commonwealth, qui se déroulera du 2 au 10 août, à Ottawa, se réuniront, mercredi, pour mettre la dernière main à l'ordre du jour de la réunion.

Toutefois, cet ordre du jour ne sera établi définitivement que jeudi soit au début de la réunion, on croit, cependant, que l'ordre du jour portera sur les points suivants:

— L'étude des recommandations cherchant de nouvelles façons de procéder lors des réunions des chefs de gouvernement;

— Un examen global des développements politiques et économiques survenus dans le monde;

— L'étude comparative des techniques de gouvernement;

— L'étude de la collaboration sur le plan pratique.

D'une part, les chefs de gouvernement ont manifesté le désir d'avoir un ordre du jour mieux équilibré et plus court, qui permettra d'examiner les principaux aspects des affaires internationales et d'étudier à fond certaines questions d'actualité qui méritent une attention spéciale.

D'autre part, de nombreux et importants changements se sont produits sur la scène internationale depuis le dernier échange de vues des Chefs du gouvernement du Commonwealth, en 1971.

En effet, de nouveaux rapports se sont établis entre la Chine, l'Union soviétique et les États-Unis et le Japon n'a cessé de voir grandir son influence et sa puissance sur le plan international.

M. Trudeau en 1971, à Singapour, a lancé l'idée d'échanger des expériences pratiques entre les différents gouvernements.

Des hauts fonctionnaires de différents gouvernements se sont réunis à Ottawa, en octobre dernier. Des discussions porteront sur les moyens d'améliorer les communications entre les gouvernements du Commonwealth et les moyens de donner suite aux décisions ministérielles.

Les délégués examineront aussi les possibilités et la façon d'améliorer la collaboration entre les pays du Commonwealth.

Situation défavorable aux sociétés de fiducie

Par SANDRA INGALSBE
Avec la hausse actuelle des taux d'intérêt à court terme, il est peu probable que les sociétés de fiducie parviennent cette année à maintenir le rythme de croissance de l'année dernière, et l'achat de leurs actions n'est pas à conseiller, selon Canadian Business Service.

Les actions des sociétés de fiducie peuvent sembler se situer dans un secteur d'achat intéressant, mais elles peuvent néanmoins accuser une dépression, non en raison d'une baisse générale des marchés mais plutôt parce qu'elles sont déjà escomptées pour un taux de croissance inférieur pour 1973, précise l'entreprise d'investissement.

Législation

Soulignons qu'un autre facteur, également à court terme, introduit une certaine incertitude. C'est celui des projets de législation visant ce secteur économique et qui doivent être étudiés cette année. Or, bien que l'on s'attende généralement à ce que les amendements qui seront portés éventuellement à la loi se révèlent favorables, dans l'ensemble, aux sociétés de fiducie, ils pourraient cependant ne pas être aussi favorables qu'on pourrait s'y attendre.

Compte tenu de cette perspective incertaine, nous ne pouvons pas recommander d'acheter des actions de sociétés de fiducie, même si elles sont à la baisse, ni d'en vendre, du moins pas avant d'avoir pu prévoir les nouvelles mesures législatives.

Les sociétés de fiducie empruntent du public sous forme de certificats de dépôt, de dépôts à demande ou à terme, et investissent cet argent surtout dans les hypothèques, mais également dans les obligations, les bons du Trésor et les dépôts à court terme.

C'est pourquoi les taux d'intérêt revêtent une grande importance. Entre l'argent qu'elles reçoivent et celui qu'elles distribuent, il doit exister une marge excédente de deux à deux et demi pour cent.

Cette marge se rétrécit d'autant plus que se rapprochent les intérêts à court et à long terme, comme c'est présentement le cas.

Tentation

Par contre, lorsque ces taux d'intérêt s'éloignent, comme ce fut le cas en 1971 et 1972, les profits s'enflent et la tentation devient grande d'emprunter à

court terme et de prêter à long terme. Mais il ne faut pas succomber à cette tentation lorsque la situation est renversée.

Même s'il existe plusieurs similitudes entre les sociétés de fiducie et les banques, les différences sont assez grandes pour les empêcher de se concurrencer.

Selon Canadian Business Service, la révision de la loi des banques, en 1967, place ces dernières dans une meilleure position que les sociétés de fiducie lorsque le taux d'intérêt est à la hausse. Au cours des deux dernières années, les profits des sociétés de fiducie ont été à la baisse.

Arrivée ce matin de nos soldats

SAIGON AFP — Le Canada a officiellement mis fin à sa participation à la Commission internationale de contrôle et de surveillance du cessez-le-feu au Sud-Vietnam, CICS.

Les 245 officiers et sous-officiers du contingent militaire canadien ont quitté Saïgon à bord de deux appareils de l'armée canadienne pour Vancouver, où ils sont attendus ce matin. Le personnel civil de la délégation quittera à son tour le Sud-Vietnam dans 48 heures. Seule demeurera à Saïgon une mission diplomatique restreinte, le gouvernement d'Ottawa ayant décidé d'ouvrir une ambassade canadienne dans la capitale sud-vietnamienne. Le départ du contingent militaire canadien s'est déroulé sans cérémonie, en présence simplement de quelques officiers sud-vietnamiens, le chef de la commission militaire mixte, le général Pham Ngoc Thuan, et son adjoint, le général Phan Hoa Hiep, ainsi que des chefs militaires des autres délégations de la CICS, Hongrie, Indonésie, Pologne.

Apparemment sans regret, et tandis qu'une fanfare militaire sud-vietnamienne jouait l'air des adieux, les 245 officiers et sous-officiers, en shorts vert sombre, chemise claire et béret, ont pris place en bon ordre dans les deux Boeing frappés de la feuille d'étrétable.

Le prochain chef du Parti libéral fédéral devrait être un anglophone, dit M. Lalonde

Par VIC PARSONS

OTTAWA PC — Marc Lalonde est sorti l'automne dernier de l'obscurité politique dans laquelle il était resté si longtemps, et a assumé la responsabilité ministérielle d'environ 28 pour cent du budget fédéral. Par la même occasion, disent certaines personnes, il se réserve une position comme prétendant futur au poste de Premier Ministre.

Mais ce fils de cultivateur, à l'intelligence solide, qui fut autrefois le conseiller du défunt Lester B. Pearson alors qu'il était premier ministre, et ensuite est devenu le bras droit de Pierre Elliott Trudeau, déclare qu'il espère être sorti de la politique au moment où le temps sera venu d'être un Premier Ministre francophone.

M. Lalonde, âgé de 43 ans, ministre de la Santé et du Bien-Etre depuis le 27 novembre dernier, a joué plusieurs rôles au cours de sa carrière à Ottawa, et il a déclaré carrément au cours d'une interview: "Si je n'ai pas apporté une contribution valable à ce poste sur une période de 10 ans, je ne le ferai probablement jamais, et il ne me servirait à rien d'y rester... Je veux faire ce que j'aime, aussi longtemps que j'aime le faire. Lorsqu'il ne reste plus de plaisir dans un travail, je le quitte."

Tâche effrayante

Et lorsque ses collègues laissent entendre qu'il pourrait aller "beaucoup plus loin" s'il le veut, M. Lalonde répond, dans un anglais correct mais définitivement teinté d'un accent français: "J'ai servi sous deux premiers ministres, et je sais que c'est une tâche effrayante. Je crois dans la théorie de l'alternance, et que le prochain leader du Parti libéral devrait être anglophone."

"Après cela, j'espère que je serai sorti de la politique." Élu pour la première fois aux Communes le 30 octobre dernier, lors des élections générales, Marc Lalonde a été avocat, professeur et conseiller auprès de ministres progressistes conservateurs aussi bien que libéraux.

Il y a dans son bureau un dessin d'enfant qui aide à comprendre une autre facette de sa personnalité complexe. Le dessin représente un bateau à voile rouge, son cadeau de Noël, et il est l'oeuvre de Catherine Lalonde, l'une de ses quatre enfants — deux filles et deux fils — qui habitent Montréal.

Liens familiaux

Le fait qu'il ne voit sa femme, Claire, et ses enfants que pendant les fins de semaine est une partie du prix que doit payer un ministre du cabinet. Pourtant, M. Lalonde est un homme de famille convaincu. Il rappelle avec humour que sa propre famille l'a envoyé étudier "parce qu'il n'était pas assez intelligent pour être cultivateur".

Pour ce ministre d'allure jeune, l'aventure électorale qui a commencé par une victoire éclatante dans le comté d'Outremont, à Montréal, n'est pas l'étape finale d'une carrière variée. "J'espère que je ne ferai pas plus de deux termes dans ce genre de travail, dit-il. J'espère qu'ensuite je serai assez sage pour chercher autre chose."

La tradition

Il est convaincu que l'une des forces du parti libéral, particulièrement au Québec, a été l'alternance de leaders anglophones et francophones, et il croit que ce serait un erreur que de choisir un autre francophone après le Premier Ministre Trudeau.

"Si nous choisissons un autre francophone la prochaine fois, qui sait, peut-être devrions-nous attendre encore 50 ans avant d'avoir un leader canadien-français."

La Voix de l'Est

Journal quotidien publié par
La Voix de l'Est Ltée.
136 Principale, Granby

Journal fondé en 1935

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

Camelot	Poste	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Par jour: .15					
Samedi: .25	Canada	4.50	13.00	26.00	50.00
Semaine: 1.00					
Année: 50.00	États-Unis	6.00	15.00	26.00	50.00

Courrier de la deuxième classe Enregistrement No 0679

Nouvelles de St-Hyacinthe

En cessant l'octroi de subventions

Ottawa a porté un dur coup à la région de Saint-Hyacinthe

Par Claude Nadeau

SAINT-HYACINTHE — "Faut d'incitations concurrentielles à l'industrie, la région de Saint-Hyacinthe est gravement affectée. L'élan de croissance du bassin économique de Montréal, qui comprend la région de Saint-Hyacinthe, a été sérieusement freiné, par suite de l'arrêt des subventions le 30 juin, alors que les autres secteurs du pays, qui profitent du programme d'assistance à l'expansion industrielle, peuvent continuer de se prévaloir des octrois."

Cette analyse de la situation économique de la région de Saint-Hyacinthe est faite par M. Joseph-L. Beaugrand, directeur de la Corporation de promotion industrielle de la région de Saint-Hyacinthe (CPIRS).

Il estime en effet que l'arrêt des incitations fédérales affecte sérieusement la région maskoutaine et il a ajouté que, par cette décision du gouvernement fédéral, "il s'ensuit un déséquilibre qui défavorise nettement le rayonnement métropolitain".

M. Beaugrand ajoute que cette situation est

d'autant plus défavorable à la région maskoutaine qu'en même temps, la région est soumise à une forte compétition outre-frontière par les Etats américains qui offrent aux entreprises industrielles des avantages extrêmement attrayants pour les engager à s'implanter chez eux."

Il précise que les commissaires industriels du bassin de Montréal trouvent la situation tellement grave "qu'à moins de correctifs immédiats, on risque d'assister à une stagnation dont les effets, à court et à long terme, seront nettement préjudiciables au développement souhaité pour le Québec, dont le pôle de croissance s'étend depuis la région de Montréal".

Le directeur de la CPIRS note que les commissaires industriels des secteurs touchés par l'arrêt définitif des subventions fédérales ont tenté de multiples démarches pour obtenir des palliatifs jusqu'à la mise en vigueur d'un nouveau programme qui devrait les assister dans leur marketing, en vue de l'implantation de nouvelles industries.

Il souligne la réticence du gouvernement du Québec à réclamer d'Ottawa la poursuite des mesures d'assistance pour la zone C, attitude qui, selon lui, "a effectivement consacré la fin du programme du ministère de l'Expansion économique régionale dans la région de Montréal".

M. Beaugrand note aussi la proposition concrète et susceptible d'être immédiatement mise en vigueur par arrêté en conseil, que les commissaires industriels ont soumise au ministre provincial de l'Industrie et du Commerce.

Il s'agit d'une synthèse de deux arrêtés en conseil qui avaient été mis en vigueur par le gouvernement du Québec, au moment où la loi fédérale actuelle sur les subventions au développement régional est entrée en vigueur dans la zone C.

Ce programme intérimaire de stimulation de la croissance économique de la région de Montréal a été proposé au ministre Guy Saint-Pierre, le 27 juillet dernier.

Il stipule que l'entreprise est éligible lorsqu'elle démontre qu'elle veut s'établir dans la région C; qu'elle utilisera une technologie moderne ou produira des articles

pour l'exportation ou pour remplacer des articles que le Québec doit importer actuellement; que l'entreprise d'exportation devra exporter respectivement 10%, 20% et 30%, pour les 1ère, 2e et 3e années; que l'investissement de la nouvelle entreprise doit dépasser \$50,000.

Le programme des commissaires industriels ajoute que les actionnaires de la nouvelle entreprise devraient avoir versé en capital-actions un montant au moins égal à la subvention postulée et que l'entreprise devrait s'engager à commencer sa production commerciale dans les 18 mois suivant la présentation de sa demande d'octroi.

Il est aussi proposé au ministre qu'il puisse accorder une subvention d'un montant représentant 20% des actifs admissibles, y compris le fonds de roulement ini-

tial et que le montant maximal qui pourrait être accordé à une même entreprise et pour un même projet soit de \$50,000.

M. Saint-Pierre a offert un accueil très réservé, selon nos informations, à ce programme. "Soulignant que la Société de développement industriel dispose de formules efficaces pour inciter des accroissements de production de bon calibre, tant dans les entreprises déjà en place que chez celles qui viendraient s'établir dans la région montréalaise".

Les commissaires industriels estiment, pour leur part, que les diverses formules d'assistance de la SDI, dans leur mode actuel, "sont loin de pouvoir produire le même impacte que les incitations d'octrois fermes et directs que les régions concurrentielles brandissent allégrement pour s'attirer l'industrie, et en conséquence, à moins d'agir rapidement pour corriger la situation, devaient-ils conclure, le secteur montréalais risque d'enregistrer des régressions marquées".

La rencontre avec le ministre Saint-Pierre n'aura donc pas apporté de changement dans l'aide au développement pouvant être accordée à la région de Montréal et de Saint-Hyacinthe.

La région de Saint-Hyacinthe y était représentée par M. Beaugrand ainsi que par M. Grégoire Girard, maire de la ville de Saint-Hyacinthe.

Rien ne va plus à la Consolidated Textiles

par Réal MJRCHESSAULT

SAINT-HYACINTHE — "Si ils veulent nous tenir dans la misère, ils vont se tromper!" Tel était le commentaire de M. Claude Richer, président du syndicat des employés des usines de la Consolidated Textiles, à Saint-Hyacinthe et Joliette, afin de décrire la situation qui prévaut actuellement dans le conflit.

En fait, rien ne va plus dans les négociations et les lueurs d'espoir des derniers jours ont cessé de briller, hier après-midi, alors que les négociations ont été rompues, les parties demeurant sur leurs positions. Depuis environ deux semaines, tout laissait croire que le conflit tirait à sa fin, puisque les parties avaient manifesté de la bonne volonté et qu'une entente de principe était même survenue sur les clauses normatives et les heures de travail.

Le travail continu de sept jours par semaine était le principal point de litige et les syndiqués avaient manifesté leur intention de ne pas céder sur ce point.

Il y a quelques semaines, alors que les négociations étaient rompues depuis plus d'un mois, la compagnie avait acquiescé à la presque totalité des demandes des travailleurs.

Cette acquisition était une victoire pour les travailleurs qui ne cachaient pas leur contentement. Par contre, les clauses salariales restaient encore à discuter et c'est précisément sur ce point que le conflit a repris de l'ampleur et que les négociations ont finalement été rompues, amenant ainsi le conflit dans une impasse.

La semaine dernière, une rencontre avait mis en présence les représentants syndicaux et patronaux, sans l'intervention du conciliateur.

A cette réunion, le syndicat avait formulé ses demandes et les discussions laissaient entrevoir une issue possible et un déblocage des négociations.

Une augmentation de \$0.40 avait été demandée pour la première année du contrat et, par la suite, des augmentations de \$0.35 et \$0.30 étaient demandées pour les années suivantes.

Ces augmentations, la compagnie ne consent nullement à les accorder et c'est justement sur ce point que le conflit a repris.

La rencontre d'hier après-midi, au ministère du Travail, à Montréal, mettait les parties en présence du conciliateur qui, malheureusement, n'a pu que constater qu'il y avait impasse, les parties ne voulant absolument pas céder leurs positions.

Selon M. Richer, l'augmentation de \$0.40 pour la première année ne peut absolument pas être réduite ou modifiée, de la part du syndicat, puisque, selon lui, les employés de la Consolidated sont déjà en deça de leurs confrères des autres compagnies, au point de vue salarial.

Selon M. Richer, la compagnie offrirait environ \$0.15 de l'heure, pour la première année. Cette augmentation, toujours selon M. Richer, a été accordée dans les autres usines du genre au Québec, cette année, mais il ajoute que ces salariés avaient déjà ce \$0.40 de l'heure de plus que les travailleurs de la Consolidated.

Afin de prouver que les demandes du syndicat ne sont pas exagérées, M. Richer citait le cas des mécaniciens, à l'emploi de l'usine de Saint-Hyacinthe, dont le salaire est plafonné à \$2.66 de l'heure. En plus, M. Richer ajoutait que ces mécaniciens devaient fournir leurs propres outils.

Ainsi, la situation s'est considérablement détériorée et M. Richer affirmait que le conflit pourrait éventuellement durer jusqu'à l'automne et même jusqu'à l'hiver. Toujours selon M. Richer, il semblerait que la compagnie envisagerait une solution pour régler le conflit.

En fait, cette solution n'en est pas réellement une, puisque la compagnie onerait à changer de "main".

M. Richer ne cachait pas son mépris pour une telle procédure et, selon sa propre expression, ce serait "un coup vache" de la compagnie qui changerait possiblement de nom ou d'administrateur, mais dont les intérêts seraient toujours les mêmes.

Selon M. Richer, ce ne serait qu'une nouvelle tactique de la compagnie qui laisse traîner le conflit afin que les travailleurs aient "la langue sèche" et retournent au travail en acceptant des conditions de travail et de salaire minables.

Par contre, les travailleurs ne sont nullement découragés par cette impasse dans les négociations, puisque l'aide financière de la CSD ne se fait nullement attendre. Le moral n'est donc pas à la baisse et la grève et le piquetage continuent.

Journée de la femme, aujourd'hui

L'exposition connaît un départ fulgurant

par Réal MARCHESSAULT

SAINT-HYACINTHE — L'exposition régionale et agricole de Saint-Hyacinthe débutait lundi soir et une grande soirée de bingo, à l'aréna, venait contribuer au succès de l'ouverture de cette exposition, puisque près de 7,000 personnes ont franchi le guichet d'entrée.

Plus précisément, mentionnons que 6,762 personnes avaient été enregistrées, après la première journée, et de ce nombre, 4,164 personnes s'étaient déplacées uniquement pour la grande soirée de bingo.

Selon les organisateurs de l'exposition, ce départ

fulgurant est un véritable succès et ces présences, pour une première journée, donnent l'espoir aux organisateurs que l'objectif de 100,000 visiteurs sera atteint.

Jusqu'à maintenant le nombre des entrées est relativement équivalent à celui de l'année dernière, où l'exposition régionale de Saint-Hyacinthe a attiré plus de 86,000 personnes.

A la soirée de bingo, un montant de \$12,500 a été distribué en prix, dont un montant de \$2,500 qui a été gagné par Mme Rolande Bibeau, de Saint-Pie-de-Bagot. Une automobile, de valeur équivalente, était également offerte,

mais Mme Bibeau a préféré le joli montant de \$2,500.

Un autre prix de \$1,000 a été gagné par Mme Jean-Paul Michaud, de Beloeil, et un montant de \$500 a été remporté par M. Lambert Lecomte, de Ville Saint-Joseph.

Selon M. Fabien Cordeau, conseiller technique, il est à souligner que la majorité des prix à ce bingo a été remportée par des gens de la région de Saint-Hyacinthe.

M. Cordeau n'a pas caché son enthousiasme face à ce début d'activités, et espère que tout se

déroulera comme prévu. Ajoutons que 9,000 personnes environ, étaient attendues hier.

Ce chiffre était basé sur les admissions de l'année dernière, qui avaient été de 8,288 pour la deuxième journée de l'exposition.

Aujourd'hui, c'est la journée de la femme, à l'exposition, et toutes les dames, quelque soit leur niveau social ou leur occupation, sont assurées de satisfaire leur curiosité et leur intérêt.

A cet effet, M. Cordeau soulignait le magnifique travail des Cercles de fermières et les AFEAS de la région qui, cette année, présentent des travaux d'une qualité incomparable et dont la beauté et l'originalité ont enchanté les visiteurs.

Plus de 900 pièces sont exposées par ces organismes, dans les locaux qui leur sont réservés, au deuxième étage du Centre culturel, situé sur le terrain de l'exposition régionale.

La femme sera aussi heureuse de retrouver un astrologue et des "tireuses de cartes". Ceci est très à la mode, présentement, et ce kiosque semble très apprécié.

Soulignons que le prix d'entrée ne sera que de \$1 aujourd'hui, pour toutes les femmes contrairement à \$1.50 payé habituellement. Il y aura aussi des défilés de mode, dans la tente Coca-Cola, et le tout sera gratuit.

D'autres activités intéresseront sûrement aussi la femme et des informations pourront être obtenues sur le terrain.

Enfin, M. Cordeau invite toute la population de la région à visiter l'exposition et à venir profiter des nouveautés offertes dans tous les domaines, tant dans l'agriculture que dans le domaine agricole ou tout autre kiosque intéressant.

Et ça ne fait que commencer

Les Loisirs de Saint-Pie inaugurent leur terrain

SAINT-PIE DE BAGOT — La direction des Loisirs de Saint-Pie Inc. vient d'annoncer qu'elle effectuera l'ouverture officielle de son nouveau terrain de jeux, dimanche.

Elle invite donc la population du village de Saint-Pie et de la région à la cérémonie d'inauguration qui sera marquée d'une fête champêtre.

L'organisation des Loisirs de Saint-Pie travaille depuis l'été dernier à la préparation et à l'aménagement de son nouveau terrain de jeux qui fera, selon les responsables, l'envie de plusieurs municipalités environnantes.

Les travaux sont maintenant terminés et c'est un véritable complexe sportif qui sera ouvert officiellement à la population de Saint-Pie, dimanche après-midi à 2 heures.

Le terrain où se trouvent les installations des Loisirs de Saint-Pie était auparavant un terrain vague qui a été donné à l'organisation des loisirs par les propriétaires de la firme Lacasse et Frères de cette localité.

Un terrain de balle y a été installé avec des estrades pour le public. Pour les plus jeunes, le site a été doté de plusieurs jeux. Des balançoires et des glissoires sont ainsi installées sur le terrain qui prend la forme d'un complexe récréatif.

L'équipe des Loisirs de Saint-Pie se veut très fière de cette réalisation et profitera de l'ouverture officielle pour remercier toutes les personnes qui ont collaboré financièrement ou autrement, au succès de ce projet de plusieurs milliers de dollars.

Les responsables des Loisirs ne manquent ce-

pendant pas de dynamisme et ils envisagent déjà d'audacieux projets qui viendraient bientôt compléter les installations actuelles de leur nouveau terrain.

Il est ainsi question d'une piscine olympique et même d'une glace artificielle couverte. Il s'avère aussi que les ambitions des personnes qui ont réalisé le nouveau terrain de jeux de Saint-Pie ne s'arrêtent pas là et on peut s'attendre à d'autres projets pour les Loisirs de Saint-Pie, dans les prochains mois et les prochaines années.

La direction des Loisirs place cependant ces projets en veilleuse et met actuellement toutes ses énergies à la préparation de la cérémonie d'ouverture à laquelle toute la population de la région a été conviée.

Les responsables nous avisent, par ailleurs, que les festivités seront remises au 12 août s'il pleut.

programme: des oeuvres de Schubert.

Le mardi 5 août, à 20.30 heures, George Sukerman aura la responsabilité du cours public d'interprétation, avec comme sujet: le répertoire du basson.

Enfin, le 8 et le 9 août, aux heures habituelles, auront lieu respectivement le concert public de Radio-Canada, avec le quatuor de saxophones de Pierre Bourque, et le concert des étudiants du Centre d'Arts.

Concert marquant la fin de la seconde session au Centre d'arts d'Orford

ORFORD — Le début du mois d'août au Centre d'Arts d'Orford sera marqué par le concert de clôture de la seconde session de cours, donnés à cet endroit.

Ainsi, le samedi 4 août, à 20.30 heures, l'ensemble de jazz de Nick Ayub, l'harmonie de concert sous la direction d'Armand Ferland et l'orchestre du Centre d'Arts donneront à tour de rôle un récital.

Le lendemain, à l'abbaye de St-Benoît du Lac, à 16 heures, ce sera au tour de Friedemann Fischer, flûtiste, de Hermel Bruneau, claveciniste, et de Renald St-Pierre, contrebassiste, d'interpréter des oeuvres de Dieupart, Couperin, Demoisire, Veracini, Marcello, Telemann, et Bach.

En soirée, à 20.30 heures au Centre d'Arts, aura lieu le concert inaugural des



Nick AYOUT
Schubertiades, avec le trio de Stuttgart. Au



COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE de la main-d'oeuvre de la région de Montréal-Sud

Siège social : 300, boul. Casavant C.P. 443 Tél. : 773-7463 Saint-Hyacinthe, Qué.

"RESPONSABLE DE SECTIONS"

Représentant de la C.F.P. dans la région de Sorel-Tracy

La Commission de Formation Professionnelle de la Main-d'Oeuvre de la région de Montréal-Sud est un organisme formé de représentants d'associations patronales et syndicales, rattaché au ministère du Travail et de la Main-d'Oeuvre. Elle est chargée de promouvoir, coordonner et évaluer la formation professionnelle des adultes sur son territoire.

NATURE DU TRAVAIL :

Le rôle principal et habituel de l'employé de cette classe consiste à effectuer divers genres de travaux à caractère administratif en vue d'assurer la bonne marche des opérations. Le responsable de cette classe est également en mesure d'occuper des fonctions spécialisées au niveau des différentes sections opérationnelles de la Commission.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES :

Cette classe comprend les employés qui, de façon principale et habituelle, remplissent un emploi hautement spécialisé dans le cadre d'une ou de plusieurs activités suivantes :

- promotion et relations publiques
- finance et approvisionnement
- publicité et recrutement
- évaluation et inscription
- préparation et réalisation du plan de formation des adultes
- évaluation des mécanismes d'application de la formation
- de conception et développement de méthodes et de procédés permettant de réaliser pleinement les objectifs visés par le plan de formation.

QUALIFICATIONS REQUISES :

Posséder un diplôme d'études collégiales professionnelles, avec champ de spécialisation approprié, ou posséder un diplôme ou une attestation d'étude dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente. Il devra posséder, de plus, cinq (5) années d'expérience pertinentes à la fonction.

TRAITEMENT :

Salaire selon les normes de la Fonction publique.
Echelle de \$7,910 à \$10,922

FAIRE PARVENIR toute candidature accompagnée de "curriculum vitae" et attestations d'études avant le 10 août 1973.

à : M. Pierre-Paul Beaugrand, directeur général

300 boul. Casavant
C.P. 443
St-Hyacinthe, Qué.
J2S 7B8

P.S. Les gens ayant droit au remplacement intersectoriel auront priorité en posant leur candidature par leur service ou bureau de placement sectoriel à la condition qu'ils rencontrent les critères de l'emploi.



Femmes à l'honneur

Les femmes ont tenu une place d'importance, dimanche dernier, lors du tournoi Bédard-Rousseau disputé sur le splendide parcours de Bromont. Effectivement, pas moins de 40 femmes ont pris le départ pour une ronde de neuf trous. Sur la vignette nous apercevons Roger Bedard, un des parrains de la journée; Mme H. Lintz premier net; Réjean Bruneau, le généreux donateur des plaques; Suzanne Brodeur, meilleur pointage brut avec un 49 et le premier magistrat de la ville de Bromont, M. Germain Desourdy.

(Photo Jeannot Petit)

Norton à l'entraînement

LOS ANGELES AFP — Le poids lourd américain Ken Norton, 28 ans, classé challenger numéro un du champion du monde George Foreman par la WBA depuis sa victoire sur Cassius Clay le 31 ans, a débuté l'entraînement en vue du match-revanche qui l'opposera à Mohammed Ali le 10 septembre, à Los Angeles.

"Je pense que je peux battre n'importe quel poids lourd, dont Foreman, a déclaré l'ex-champion de San Diego Californie, sûr de lui.

"Je pèse actuellement 230 livres, mais j'aurai mon poids de forme qui se situe à 235 livres d'ici le match", a-t-il ajouté.

Pressé de questions par les journalistes, Norton a poursuivi sur le même ton: "Je frappe plus fort

qu'Ali. Contrairement à lui, je n'ai rien à perdre et tout à gagner. Il sait que je lui ai cassé la mâchoire et que je peux le battre à nouveau".

Le boxeur noir a toutefois concédé que Cassius Clay, qui a 31 ans, fera un grand effort pour redorer son blason terni.

Norton a encore affirmé que Clay avait menti lorsqu'il avait déclaré qu'il avait combattu avec une mâchoire fracturée à partir du 2e round.

"C'est un direct terrible du droit au 12e round qui lui a cassé la mâchoire", a-t-il dit.

Amateur de psychologie, Norton, qui a pour bible le livre "La philo-

sophie du succès", a indiqué qu'avant le premier match contre Clay, il avait répété 80 fois par jour: "Je vais battre Mohammed Ali, je vais battre Mohammed Ali".

Dans le cas d'une deuxième victoire contre Clay, Norton aimerait rencontrer le champion du monde George Foreman, mais selon son entraîneur, Eddie Futch, Foreman, qui met son titre en jeu contre Jose Roman le 12er septembre à Tokyo, accorderait ensuite une chance à Jerry Quarry, numéro cinq mondial.

En attendant, Norton se consacre à l'entraînement. "C'est un direct terrible du droit au 12e round qui lui a cassé la mâchoire", a-t-il dit.

Amateur de psychologie, Norton, qui a pour bible le livre "La philo-

La balle molle à St-Hyacinthe

ST-HYACINTHE (JMF) — Les porte-couleurs du Bar Cosmos ont disputé un programme double dernièrement dans la ligue de balle molle O'Keefe Saint-Joseph et ils ont balayé les honneurs de la soirée en disposant successivement des Aigles d'Or par 6 à 2 et des Loisirs Saint-Joseph par 22 à 1.

L'artilleur Claude Marsan a limité ses adversaires à trois maigres coups sûrs dans les six premières manches et trois dans la septième qui résultaient à deux points pour être l'un des artisans de ce triomphe du Bar Cosmos. Claude Marchesseault deux en trois, Claude Marsan trois en trois et Clément Jodoin deux en trois ont dirigé l'attaque de dix hits des vainqueurs.

Pour les Aigles d'Or, Jacques Borduas, Jacques Lefebvre et Gilles Thibault ont chacun un double ont connu le plus de succès dans cette défaite enregistrée au dossier de l'artilleur Guy Goupil.

En deuxième reprise, les Loisirs ont été vraiment malmenés du début à la fin, alors qu'ils ont été bombardés de vingt-trois coups sûrs pour décrocher cette victoire relativement facile.

Paul-Emile Durocher, Michel Guillaud, Pierre Solis, Gaétan Pion, Denis Lussier et Serge Fontaine ont dirigé l'attaque dévastatrice des hommes de Roland Hamelin qui ont pris une avance de six points en tête du circuit Edouard Camirand.

Michel Frappier un simple et un double en trois présences, Jean-Claude Saint-Georges un en un et Bertrand Roy ont riposté pour les Loisirs qui ont marqué leur seul point au début de la rencontre. Claude Marsan a été crédité de la victoire et Roger Richer essayait le revers.

Classement
Bar Cosmos 20
Loisirs Saint-Joseph 14
Machinerie Saint-Amand 10
Aigles d'Or 10

Les Ti-Cats se méfient de Rodgers

HAMILTON (PC) — Les Tiger-Cats de Hamilton, titulaires de la coupe Grey, ne prendront pas les Alouettes de Montréal à la légère, ce soir, et pour cause: ils feront face à Johnny Rodgers, qui s'est vu décerner la trophée Heismann l'année dernière à titre de joueur par excellence dans les rangs universitaires aux Etats-Unis.

Trois joueurs des Ti-cats ont vu jouer Rodgers alors que celui-ci portait les couleurs de l'université du Nebraska.

Bill Etter, le quart-arrière réserviste de l'équipe, n'a pas affronté Rodgers sur le terrain mais il n'en est pas de même pour ses coéquipiers Bob Richardson et Lou Clare.

Richardson, qui jouait pour l'université de l'Iowa, se rappelle d'un match où, alors qu'il se dirigeait à pleine vapeur sur Rodgers le long des lignes de côté, il s'est retrouvé étendu sur le dos sans pouvoir expliquer exactement ce qui s'était produit.

Clare a déclaré de son côté que Rodgers avait démolé son équipe du Minnesota lors des trois rencontres contre le Nebraska.

"Il était toujours à l'origine de mauvaises nouvelles pour nous, a souligné le jeune demi-défensif.

"Il a compté trois touchés contre nous la première saison et trois autres la deuxième. Nous l'avons toutefois tenu en échec la saison dernière. Il n'en a compté que deux".

Au cours de sa carrière universitaire, Rodgers est devenu un spécialiste des

retours de bottés. Bien qu'il ne soit pas excessivement rapide, son sens de l'anticipation, son habileté à modifier subitement sa vitesse, à lire la défensive adverse et à suivre ses bloqueurs en faisant une menace constante pour l'adversaire.

En trois ans à l'université du Nebraska, il a marqué huit touchés sur des retours de bottés de dégagement et neuf sur des retours de bottés d'ouverture.

"Il a établi un record pour les retours de bottés contre nous, a ajouté Clare. Je me suis blessé à la jambe sur le jeu qui

lui a permis d'éclipser l'ancienne marque; je me souviens donc très bien de lui".

L'équipe de l'université Notre Dame, pour laquelle jouait Etter, a aussi eu ses difficultés contre Rodgers. "Vous ne pouvez vraiment juger de sa valeur que lorsque vous le voyez déjouer vos propres joueurs, a dit Etter.

"Comme demi il ne nous a pas fait de mal. Mais avec une priorité de quelques pas, il nous surprenait toujours".

Les Alouettes de leur côté ont dû remanier leur alignement en vue de leur premier match de calendrier régulier.

L'ailier défensif Wes Grant, qui avait été retransché la semaine dernière, a été appelé hier pour remplacer Junior Ah You, dont la blessure à une jambe s'est légèrement aggravée. Mais Grant a décidé de quitter l'équipe sans donner d'explication.

L'instructeur Marv Levy a donc appelé le second-joueur intérieur John Huard, qui était sous le coup d'une suspension. Huard jouera à la place de Carl Crennell et celui-ci évoluera comme ailier défensif, un poste qu'il n'a jamais occupé.

Rodgers et Terry Evanshen seront chargés

de capter les longues passes du quart-arrière George Mira tandis que Peter Dalla Riva sera l'ailier rapproché.

Larry Smith remplacera Ike Brown, qui a été retransché, au poste de centre-arrière tandis que Cecil Bowens et John Harvey seront les demis.

La ligne offensive sera composée des gardes Ed George et Dave Braggins, des bloqueurs Barry Randall et Dan Yochum et du centre Wayne Conrad.

Le match sera télédiffusé au réseau CTV à compter de 8 p.m.

Moyenne de .302 pour Yvan Degré

GRANBY — L'arrêt-court des Aigles Jr de Trois-Rivières, René Martel, mène la LJMQ, ayant conservé une moyenne de .376. Pour nos Orioles, Yvan Degré est le meilleur, affichant une moyenne de .302. Michel Roger suit, avec .295 de moyenne au bâton. Chez les lanceurs, René Valiquette, des Pirates de St-Jean, a conservé la meilleure fiche défensive, avec 0.94 point mérité contre lui. Pour les Orioles, leurs cinq lanceurs sont parmi les quatorze premiers, le meilleur étant Michel Pollender, possédant une fiche de 1.19. Mentionnons aussi que la moyenne de points mérités de Yves Cabana a descendu quelque peu

depuis ce temps, puisqu'il a enregistré un blanchissage contre Trois-Rivières. Voici donc la liste des meilleurs frappeurs:

Moyenne au bâton

R. Martel, T-Riv.	85	32	5	2	2	376
J. Bernier, St-Hyac.	67	24	4	3	1	358
Y. Normandin, Shaw.	93	33	2	2	0	355
C. Jodoin, St-Hyac.	85	30	5	0	3	353
R. Leblanc, St-Jean	83	29	10	1	1	349
D. Cardin, Drumm.	70	24	3	1	0	343
N. Gagnon, St-Jean	88	30	2	0	1	341
A. Quintin, Candiac	46	107	35	5	1	333
Y. Gosselin, T-Riv.	68	22	0	1	0	327
S. Robert, St-Hyac.	89	28	3	0	0	315
L. Lachance, G-Mère	86	27	4	0	0	314
A. Giasson, St-Hyac.	70	22	3	0	0	314
L. Fryers, St-Hyac.	81	25	6	1	0	309
F. Bélanger, T-Riv.	85	26	2	3	3	306
S. Jutras, Drumm.	96	29	3	0	0	302
Y. Degré, Granby	82	27	26	3	1	299
M. Roger, Shaw.	101	78	23	2	0	295
J. Thibodeau, Shaw.	87	25	2	0	0	293
C. Poirier, Shaw.	77	22	5	0	2	286
B. Butler, Candiac	69	19	5	1	0	275

Lanceurs

LANCEURS	ml	cs	p	pm	bb	r	
R. Valiquette, St-Jean	52	2/3	32	3	11	26	12
A. Desbiens, St-Jean	38	2/7	27	3	7	29	24
G. Mercure, Drumm.	60	4/3	1	9	40	19	
M. Pollender, Granby	36	2/7	2	9	30	17	
J. Stewart, St-Jean	34	1/3	18	0	6	32	8
Y. Lacerte, T-Riv.	53	1/3	40	0	10	36	20
P. Leduc, St-Jean	10	1/3	8	0	2	10	8
R. Gingras, St-Jean	49	3/5	2	10	48	20	
M. Lachance, Granby	44	1/3	38	3	9	28	20
P. St-Jean, Granby	46	4/7	4	12	35	30	
S. Fouchault, St-Jean	26	2/3	26	1	8	14	11
Y. St-Pierre, Granby	50	3/5	3	15	51	26	
M. Salois, Shaw.	36	3/3	2	11	33	27	
J. Nolet, T-Riv.	29	1/3	25	3	9	16	10
Y. Cabana, Granby	27	1/3	25	2	9	16	10
J.-P. Roy, Drumm.	71	6/3	63	6	25	56	27
C. Desautels, Candiac	50	2/3	51	5	18	39	29
Y. Dubuc, St-Hyac.	81	2/3	83	7	31	73	36
R. Gervais, T-Riv.	56	5/6	56	3	22	23	13
J. Auger, Shaw.	87	1/3	82	2	26	52	36
L. Tardif, T-Riv.	49	2/3	39	3	20	43	41

Balle molle

INDUSTRIELLE GRONDIN	G	P	%	DIFF.
Paragon	13	2	.867	—
Cannon	9	6	.600	4
GM Plastic	9	6	.600	4
St-Paul	8	7	.533	5
Barique	8	8	.500	5 1/2
Esmond	7	9	.438	6
Dufresne	6	8	.429	6 1/2
Belval	1	15	.063	12 1/2

Hydro vs Bernard (Immaculée, 8:30)	G	P	%	DIFF.
GODIN TEXACO	17	3	.850	—
Mt-Rouge	16	4	.800	1
Bachand	14	5	.737	2 1/2
Bravo	9	12	.429	8 1/2
Stanley	6	12	.333	10
Car Wash	7	14	.333	10 1/2
Gervais	5	15	.250	12
Maxime	4	13	.250	13 1/2
Plastal	4	13	.250	13 1/2

MERCREDI	G	P	%	DIFF.
Car Wash vs Bachand (Richelieu, 6:30)	11	1	.909	—
Gervais vs Bravo (P. Verbe Divin, 6:30)	11	1	.909	—
Maxime vs Stanley (Richelieu, 8:30)	11	1	.909	—
O'KEEFE DE WATERLOO	11	1	.909	—
HIER	11	1	.909	—

(Série "C" 2 de 3)	G	P	%	DIFF.
Warden 2 Consumer	2	0	1.000	—
Dufresne vs St-Paul (St-Paul, 6:30)	2	0	1.000	—
DEPRESSION	2	0	1.000	—

(Série "A" 4 de 7)	G	P	%	DIFF.
Bazinnet 12GG Construction 7 (Bazinnet même 2-0)	7	0	1.000	—
MERCREDI	7	0	1.000	—
Norris vs C. Brodeur, 7:00 (Norris même 1 2 0)	7	0	1.000	—
Consumer vs Warden, 9:00	7	0	1.000	—

LAURENTIDE (final)	G	P	%	DIFF.
Simonds	14	0	1.000	—
Bell	11	3	.786	3
FPE	8	6	.571	6

MARDI	G	P	%	DIFF.
Quart de finale	4	0	1.000	—
Palace vs Simonds (Richelieu, 6:30)	4	0	1.000	—
Leclerc vs Bell (Richelieu, 8:30)	4	0	1.000	—

La mini-soccer à Acton Vale

ACTON VALE (DNC) — Une nouvelle discipline sportive a pris la vedette chez les jeunes d'Acton Vale et ce grâce à l'équipe d'OPAN 73. Il s'agit du mini-soccer, dont voici les résultats des premières rencontres:

Disons tout d'abord que "Les Féroces" de l'instructeur Pierre Métiévier se sont bien affirmés en décrochant trois victoires. Pour leur part, "Les Truands" du pilote René Martel ont décroché deux gains et les "Kawa", un.

Les meilleurs compteurs ont été J. Maurice, N. Charet, D. Chabot avec 5 points, suivi de M. Beauré, 4 points et de S. Roy avec 3.

Plus de 24 équipes sont attendues pour ce tournoi de grande envergure qui est doté d'une bourse de \$400. Cette compétition présentera deux classes, A et B. Les concurrents de la classe A seront ceux qui auront remporté les honneurs du match

La Barique Tournoi de balle-molle

GRANBY — Un tournoi de balle molle sera présenté sur le terrain des Loisirs de l'Immaculée-Conception les 24, 25 et 26 août. Cette compétition est organisée par les Loisirs Immaculée-Conception de Granby, dont les responsables sont Normand Bessette et Rosaire Huneault.

Plus de 24 équipes sont attendues pour ce tournoi de grande envergure qui est doté d'une bourse de \$400. Cette compétition présentera deux classes, A et B. Les concurrents de la classe A seront ceux qui auront remporté les honneurs du match

Mouton nommé directeur de la publicité

MONTREAL (PC) — Les Canadiens de Montréal ont annoncé hier la nomination de Claude Mouton au poste de directeur de la publicité et de l'information pour l'équipe.

Jean Béliveau, vice-président des Canadiens, a déclaré que M. Mouton entrerait dans ses nouvelles fonctions le 1er septembre.

Directeur de la section sportive du poste CKAC au cours des neuf dernières années, Claude Mouton, qui est âgé de 42 ans, remplissait également les fonctions d'annonceur officiel pour les Expos de Montréal et les Canadiens. Il conservera son poste d'annonceur au Forum la saison prochaine.

De plus, M. Mouton, un ancien instructeur au hockey junior, continuera d'animer son émission hebdomadaire de radio sur les Jeux olympiques de 1976.

NE LÉSINEZ PAS CHOISISSEZ UNE AUTO A-1 AVEC GARANTIE

VEGA '72 2 portes, coach, radio	CHEVROLET '71 2 portes, H.T., Impala Custom
SUZUKI '72 3 cylindres, pratiquement neuve	2 IMPALA '70 4 portes, H.T. P.B.P.S.
VEGA '72 GT, 4 vitesses	MAVERICK '70 2 portes, radio, très propre
DATSUN '72 2 portes, très économique	PLYMOUTH '70 Fury Sport, 1 seul propriétaire
VEGA '71 Coach, automatique	BUICK '69 4 portes, H.T.
FORD '71 Torino, 2 portes, H.T.	CHRYSLER '69 4 portes, H.T.
VENTURA '71 4 portes, bas millage	NOVA '69 2 portes, très propre

AUTOMOBILES ANDRÉ FOURNIER INC.
Chevrolet — Corvette — Monte Carlo — Oldsmobile
Cutlass — Chevelle — Camaro — Vega — Camions Chevrolet

**843, rue LEWIS
WATERLOO 539-2525**

Les Expos s'effondrent devant leurs partisans

MONTREAL (PC) — Ted Simmons et Joe Torre ont claqués des circuits de trois points, hier soir, et les Cardinals de St-Louis ont défilé les Expos de Montréal 10-5.

Les Cards ont ouvert le pointage à la première manche contre le lanceur perdant Ernie McAnally. Ted Sizemore a reçu un but sur balles, Tim McCarver a frappé un simple et Simmons a suivi avec son huitième circuit de la saison.

Les Expos ont marqué deux points sur un triple de Jik Lytle dans la seconde moitié de la manche mais les Cardinals ont riposté avec deux points à la troisième.

Simmons a cogné un double et Bernie Carbo a obtenu un but sur balles. Un retrait plus tard, Simmons a compté sur un ballon sacrifice de Jose Cruz et Alan Foster a poussé Carbo au marbre avec un simple.

Ken Singleton a pro-

duit deux points à l'aide de son 17e circuit de trois points contre le lanceur de relève Craig Caskey. McCarver avait auparavant frappé un double tandis que Carbo avait reçu sur balles.

Les Cardinals ont profité des erreurs des Expos pour ajouter à leur avance en cinquième et huitième manches.

Foster a récolté sa huitième victoire de la saison. Al Hrabosky, qui a pris la relève de Foster, a accordé le dernier point du match à la neuvième.

St-Louis 302 310 010—10 13 0
Montréal 202 000 001—5 11 3

quatre coups sûrs au cours des sept premières manches, a accordé des simples à Bill Russell, Dave Lopes, Manny Mota et Willie Davis. Il a ensuite cédé sa place à Joe Ferguson qui a préservé la victoire des Astros.

Los Angeles 000 001 010—2 9 1
Boston 010 002 00x—3 4 0

John Brewer (8) et Ferguson; Roberts, Wilson (8) et Jutze. LG-Roberts (11-8). LP-John (10-6) C Lopes (4).

NEW YORK (PA) — Dock Ellis et Ramon Hernandez ont limité les Mets de New York à quatre coups sûrs, hier soir, pour conduire les Pirates de Pittsburgh à une victoire de 4-1.

Ellis, qui a été crédité de sa 10ème victoire de la saison, a lancé pendant six manches et a accordé trois coups sûrs. Pittsburgh 001 100 011—4 11 0
New York 000 010 000—1 4 2

Ellis, Hernandez (7) et Sangillen; Koozman, Strohmayr (9) et Hodges. Dyer (8). LP-Ellis (10-9). LP-Koozman (8-11).

PHILADELPHIE (PA) — Bob Boone et le lanceur Ken Brett ont produit deux points chacun, hier soir, pour conduire les Phillies de Philadelphie à un gain de 6-5 contre les Cubs de Chicago dans le deuxième match d'un programme double.

Premier match
Chicago 003 010 000—4 10 2
Philadelphie 000 200 100—3 7 0

Jenkins 10-9, Locker 7 et Hundley. Lonborg 9-8. Brandon 8 et Boone.

2e match
Chicago 000 102 110—5 9 0
Philadelphie 010 002 00x—6 12 0

Premier match
Cincinnati 210 000 420—9 14 0
Atlanta 011 100 011—5 15 0



Rod Woodward, des Rough Riders d'Ottawa, file avec le ballon à la suite d'un retour de botté, lors du match d'hier soir que les Argonauts de Toronto ont gagné 25 à 9. Il s'agissait de l'ouverture officielle de la saison régulière de la ligue Canadienne de football. Les Alouettes de Montréal reprendront leur jeu ce soir à Hamilton.

baseball

LIGUE NATIONALE DIVISION EST

G	P	%	DIFF.
St-Louis	56	48	538
Chicago	55	51	519 1/2
Pittsb.	51	51	500
Montréal	50	53	485 1/2
Phila	49	57	462 7/2
New York	44	57	436 10/2

LIGUE AMERICAINE DIVISION EST

G	P	%	DIFF.
Los Ang.	66	40	623
Cincin.	62	44	585 4
San Fr.	59	46	562 6 1/2
Houston	55	53	509 12
Atlanta	48	61	440 19 1/2
San Diego	35	69	337 30

LIGUE NATIONALE DIVISION OUEST

G	P	%	DIFF.
Chicago 4	Philadelphia 3	Chicago 5	Philadelphia 6
Cincinnati 9	Atlanta 5	St-Louis 10	Montréal 5
Pittsburgh 4	New York 1	Los Angeles 2	Houston 3
San Francisco 4	San Diego, 30		

LIGUE AMERICAINE DIVISION OUEST

G	P	%	DIFF.
St-Jean	23	9	719
Granby	19	15	559 5
St-Hyac.	18	14	530 6
Candiac	10	24	294 14

Lanceurs probables

LIGUE NATIONALE

St-Louis	Wise 11-6 et Cleveland 11-5
à Montréal	Torrez 5-10 et Stoneman 4-6 S
Pittsburgh	Briles 10-9 et Blass 3-6
New York	Seaver 12-5 et Stone 6-3 S
Chicago	Hooton 9-8 à Philad. Twitchell 9-3 S
Cincinnati	Billingham 15-6 à Atlanta Harrison 6-3 S
Los Angeles	Dwain 8-5 à Houston Richard 2-0 S
San Francisco	Barr 9-9 à San Diego Kirby 6-11 S

LIGUE AMERICAINE

Minnesota	Blyleven 13-9 à Oakland Odum 2-9 S
Texas	Merritt 4-5 à Californie Singer 15-7 S
K. City	Busby 8-10 à Chicago Wood 20-14 S
Detroit	Coleman 16-8 à Milwaukee Lockwood 5-5 S
Baltimore	Cuellar 7-11 à Cleveland Bosman 3-11
New York	Stortlemyre 12-9 à Boston Curtis 9-8

Lundi soir Match sans point ni coup sûr pour Bibby

OAKLAND (PA) — Jim Bibby, qui a été obtenu par les Rangers du Texas il y a moins de deux mois, a lancé le quatrième match sans point ni coup sûr de la saison hier soir, alors qu'il a blanchi les Athletics d'Oakland 6-0.

Le lanceur droitier de 28 ans, obtenu le 6 juin dans le cadre d'un échange avec les Cardinals de St-Louis, a retiré 13 frappeurs sur trois prises et a alloué six buts sur balles.

Jeff Burroughs s'est signalé à l'offensive avec un circuit de quatre points à la première manche.

Bibby est venu près de réaliser cet exploit à deux reprises plus tôt cette année. Le 29 juin, il a limité les Royals de Kansas City à un coup sûr pour remporter une victoire de 3-0 et, à son dernier départ, il a vaincu les Angels de la Cali-

fornie 7-1 en n'accordant que deux coups sûrs.

Pete MacKanin, qui a remplacé Jim Fregosi au poste d'arrêt-court à la huitième, a réussi le plus beau jeu défensif de la soirée. Il est allé cueillir un solide roulant de Bill North derrière le deuxième coussin pour mettre fin à la manche.

À la neuvième, Bibby a été accueilli au monticule par une ovation debout. Il a alloué un but sur balles à Sal Bando, qui a volé le deuxième but. Bibby a ensuite retiré Reggie Jackson sur trois prises, Deron Johnson sur un roulant en direction du deuxième but et Gene Tenace sur une chandelle au champ droit.

Tex. 500 000 001-6 9 0
Oak. 000 000 000-0 0 2

Bibby 5-4 et Billings; Blue 9-7 et Fosse. Circuits: Tex.: Burroughs 17, Sudakis 7.

McAnally flanche

ST. LOUIS

ab	p	cs	pp
Brock cg	5	2	1 0 0
Melendez cc	1	0	0 0 0
Sizemore 2b	4	1	1 0 0
McCarver 1b	4	2	2 0 0
Reitz 3b	1	0	1 0 0
Simmons r	5	2	2 4 0
Carbo lf	2	1	1 0 0
Torre 1b	4	2	2 3 0
Cruz cg	4	0	0 1 1
Tyson ac	5	0	2 0 0
Foster l	3	0	1 0 0
Hrabosky l	0	0	0 0 0
TOTAL	38	10	13 9

MONTREAL

ab	p	cs	pp
Hunt 2b	3	0	1 0 0
Jorgensen 1b	2	1	1 0 0
Breedon 1b	2	1	2 0 0
Fairly cg	4	2	2 0 0
Singleton cd	3	4	0 0 0 3
Lytle cc	4	0	2 2 0
Bailey 3b	4	0	0 0 0
Bocabella r	4	0	0 0 0
Frias ac	4	0	1 0 0
McAnally l	1	0	0 0 0
Caskey l	0	0	0 0 0
Cox fu	1	0	0 0 0
Walker l	0	0	0 0 0
Day fu	0	0	0 0 0
Scott l	0	0	0 0 0
Woods fu	1	0	0 0 0
TOTAL	35	5	11 5

ST. LOUIS 302 310 010—10
MONTREAL 202 000 001—5

E-Singleton, Bailey 2. DJ-St-Louis 2. LSB-St. Louis 10, Montréal 9.

2B-Simmons, McCarver. 3B-Lytle. CC-Simmons (8), Singleton (17), Torre (11). BV Brock 2. S-Sizemore, Hrabosky, BS-Cruz.

LANCEURS

mi	cs	p	mb	r
Foster g 8-6	6	7	4	4 5 1
Hrabosky	3	4	0	0 0 3
McAnally p 7-6	2	2	3	5 2 3
Caskey	1	1	3	3 1 0
Walker	2	0	1	0 2 0
Scott	3	3	1	1 0 1

Foster a lancé à un frappeur à la 7e manche.

VP-Hrabosky (3). Frappé par: Foster (Jorgensen), par Scott (Torre).

TEMPS: 3:00
ASSISTANCE: 22.024.

LA LIGUE AMERICAINE DIVISION OUEST

G	P	%	DIFF.
St-Jean	23	9	719
Granby	19	15	559 5
St-Hyac.	18	14	530 6
Candiac	10	24	294 14

Les meneurs

LIGUE NATIONALE

AB	CS	Moy.
Rose, Cin.	424	140 330
Watson, Hou.	397	131 330
B. Robinson, Phi.	252	80 317
Maddox, SF	358	113 316
Goodson, SF	351	107 314
Cardenal, Chi.	351	110 313
Mathews, SF	332	103 310
Cedeno, Hou.	326	101 310
Millan, NY	391	121 309
W. Crawford, LA	311	96 309

LIGUE AMERICAINE

AB	CS	Moy.
Carew, Min.	374	129 345
D. May, Mil.	405	134 331
Murcer, NY	416	130 313
T. Davis, Bal.	337	105 312
Munson, NY	334	101 302
Otis, KC	404	122 302
Blair, Bal.	322	96 298
Mayberry, KC	345	102 296
Kirkpatrick, KC	292	86 295
Melton, Chi.	354	104 294

CIRCUITS

Stargell, Pittsburgh	31
Evans, Atlanta	29
Bonds, San Francisco	28
H. Aaron, Atlanta	27
Johnson, Atlanta	25

CIRCUITS

R. Jackson, Oakland	24
Mayberry, Kansas City	21
Blair, Kansas City	21
Hendrick, Cleveland	20
Bando, Oakland	19

POINTS PRODUITS

Stargell, Pittsburgh	77
Bench, Cincinnati	77
Evans, Atlanta	74
Bonds, San Francisco	70
Watson, Houston	67

POINTS PRODUITS

Mayberry, Kansas City	85
R. Jackson, Oakland	83
Murcer, New York	71
Otis, Kansas City	66
Melton, Chicago	62
Darwin, Minnesota	62

LANCEURS

Twitchell, Philadelphie	9-3
Billingham, Cincinnati	15-6
Seaver, New York	12-5
Osteen, Los Angeles	12-5
Brett, Philadelphie	9-4
Cleveland, St-Louis	11-5
Niekro, Atlanta	10-5
Joh. Los Angeles	10-5

INGROYABLE MAIS VRAI

AFIN DE MIEUX RÉPONDRE À VOS BESOINS, NOS DÉPARTEMENTS DE PIÈCES ET SERVICES SONT OUVERTS TOUTS LES JOURS DU LUNDI AU VENDREDI INCLUSIVEMENT DE 7 H A.M. JUSQU'À 2:30 H A.M.

B & M MERCURY

Ziebart
ANTIROUILLE AUTO • CAMION

Pour l'amour de votre voiture, Ziebartez-la!

SI CE N'EST PAS ZIEBART CE N'EST PAS PAREIL

Pour plus d'informations: APPELEZ SANS HÉSITER

B & M MERCURY
120 rue BELL COWANSVILLE

CENTRE DE L'AUTO Woolco M.D.

TRÈS BAS PRIX

PNEUS À CÂBLES DE POLYESTER CEINTURÉS EN FIBRE DE VERRE

\$22	flanc noir F78-14(775) flanc blanc seulement 1.43 de plus F78-14(775) F78-15(775)
\$24	flanc noir G78-14(825) G78-15(825) flanc blanc seulement 1.43 de plus
\$28	flanc blanc seulement H78-14(855) H78-15(855) J78-15(885) L78-15(915)

Frais de transport inclus dans le prix
Montage des pneus sans frais supplémentaires

Pneus ceinturés en fibre de verre pour une traction mordante et plus de robustesse. Câbles de polyester à roulement doux. Modèle large "Series 78".

MILLAGE GARANTI 36 MOIS OU 36,000 MILLES

LECTEUR 8 PISTES 4295

RR47. Le "Ranger" est compact et s'insère facilement partout. Contrôle double assurant une excellente reproduction des sons. Installation par des experts aussi disponible.

INSTALLATION DE DEUX HAUT-PARLEURS \$15
INSTALLATION DE QUATRE HAUT-PARLEURS \$25

MISE AU POINT DU MOTEUR 1599

6 cylindres. Pour la plupart des voitures nord-américaines. Autos à 8 cylindres seulement 18.99.

NOS EXPERTS EN MÉCANIQUE FERONT L'INSTALLATION de nouvelles bougies (Champion, AC ou Autolite), des points, rotor et condensateur.

LE RÉGLAGE du moteur et la vérification du carburateur. Pièce et service sont inclus.

AMORTISSEURS 447

Pour la plupart des voitures nord-américaines.

Pour une belle randonnée, remplacez vos vieux amortisseurs par des nouveaux qui ont la qualité de l'équipement d'origine. Stabilité et confort assurés.

INSTALLATION SEULEMENT 1.75 CHACUN
Fabriqué au Canada

HUILE À MOTEUR .62 la pt.

Huile à moteur Quaker State Super Blend 10W30. Limite de 5 canettes par client.

FILTRE À AIR 294

Le filtre à air FRAM de première qualité remplit les exigences des garanties de la plupart des voitures nord-américaines.

Fabrique au Canada

TOUS LES FORMATS UN PRIX 2675

Batterie de haute puissance à bon rendement assuré pour plus de 4 ans. Aucun frais de transport et installation sans frais supplémentaires. 12 volts.

Fabrique au Canada

MINI CARPETTES 366 la paire

Caoutchouc en relief qui résiste à l'usure et aux taches. Idéales pour les mini voitures. Choix de 4 teintes.

Fabrique au Canada

ROUES ARRIÈRES CHROMÉES 1888

Aucun échange requis

Profondes arrières désoxydées roufées avec fini nickel chromé. Pour la plupart des voitures à roues 14" et 15".

370 rue ST-JACQUES
PLAZA GRANBY, GRANBY

LES GRANDS MAGASINS QUI DIFFERENT PAR LEURS BAS PRIX

LA VOIX DE L'EST — MERCREDI 1 AOÛT 1973 — PAGE 7



Pour décorer les murs

On peut envoyer par la poste la plus belle photo que l'on a prise pendant les vacances ou une toile que l'on aime particulièrement. Quelques temps plus tard, on reçoit l'agrandissement de la photo ou de la toile reproduit sur un rouleau de papier peint. Les papiers peints à motifs photographiques sont une nouveauté originale provenant d'Oberursel, dans le Taunus. Le fabricant propose déjà toute une série de motifs; des paysages, des gravures, des photos représentant des villes ou des oeuvres de peintres classiques ou modernes. Ceux qui ne trouvent pas ce qui leur plaît peuvent commander une tapisserie avec le motif de leur choix. On peut poser ces tapisseries aussi facilement que les papiers peints ordinaires.

Les chandails connaissent une vogue certaine depuis plusieurs années

Par MARGARET NESS

NEW YORK (PC) — Les chandails, avec plusieurs variantes, dominaient presque toutes les collections présentées par les créateurs de mode américains. Les rédacteurs de mode du Canada et des Etats-Unis assistaient aux présentations.

"Le chandail sera l'une des grandes influences pour l'automne, à la fois par sa

forme et par sa texture", dit Eleanor Lambert.

"Le chandail est définitivement la grande affaire, cette année, déclare de son côté Victor Costa chez Suzy Perette, mais avec des différences: certains auront des pinces, d'autres seront très lourds, il y aura des vestes dont le dos sera ajusté, et des blousons avec ceinture à la taille."

Les chandails connaissent une vogue certaine depuis

plusieurs années. Ils furent d'abord assez simples et souvent tricotés à la maison, et ne constituaient que des vêtements tout-aller.

Puis vint le chandail court, mis à la mode par l'actrice de cinéma Lana Turner et porté avec une jupe à plis.

Pendant plusieurs années après cette période, les chandails tombèrent plus ou moins dans l'oubli, et ne furent plus considérés que comme des vêtements utilitaires.

Mais en 1969, les experts de la mode proclamèrent que "la forme de l'automne est la forme du chandail".

Le chandail "concierger"

Cet automne, le style Scott Fitzgerald inauguré en 1969, qui consiste en un chandail descendant aux genoux, s'appelle le "concierger", parce qu'il est censé rappeler ce que portent les concierges françaises. Les chandails portés sous les jaquettes des tailleurs sont de couleur très pâles.

Quoi qu'il en soit, les chandails feront partie du costume, pour l'automne. Ils

ne ressembleront pas aux chandails très collants qui étaient en vogue en 1971.

Suzy Perette a présenté un ensemble trois-pièces consistant en un chandail court avec bande à la taille plus un cardigan, tous deux en tricot à côtes, de couleur bordeaux ou ivoire, portés avec une jupe à plis.

Geoffrey Beene a combiné un chandail gris-vert pâle, assorti à des pantalons de même couleur et porté avec un blazer de daim d'un vert épinette plus soutenu. L'aspect monochrome sera populaire cet automne.

Les chandails auront parfois des allures de jaquettes. Certains sont coupés comme des chemises, et se portent à l'intérieur ou à l'extérieur de la jupe ou du pantalon.

Plusieurs chandails en forme de jaquette ont des cols châles. Certains sont même ornés de cols châles en fourrure.

Robes-chandails

Gino Paoli présente une série de cardigans enveloppants, de blazers, de vestes de type Chanel, dans toutes

sortes de textures, depuis les tweeds rustiques jusqu'aux tricots par câbles et aux larges côtes.

Les robes-chandails sont également en vogue. Adèle Simpson les offre pour la ville en angora très doux, de couleur pâle ou avec des rayures de couleurs vives. Presque toutes sont accompagnées d'un bonnet ou d'un turban de tricot.

Une autre robe chandail a été présentée par Mme Simpson: un chandail court, en laine blanche, bordé de poil de chameau, et porté avec une longue jupe de laine à piqûres rouges, pour les soirées intimes.

Pour les fins d'après-midi et les soirées plus élaborées, le chandail possède une touche de raffinement. Goldworm présente un chandail-jupe long jusqu'à terre, en cachemire et acrylique bleu.

Oscar de la Renta a créé un ensemble de chandails jumeaux bordés d'un fil métallique. Une blouse du soir par Adri était en tricot de fils or et noirs, portée avec un bonnet de même tricot et des pantalons de satin noir.

EDMONTON (PC) — La principale façon de réduire le nombre des agressions contre les enfants est d'exercer une grande vigilance, déclare le sergent-déTECTIVE Earl Fladager, qui s'occupe du programme des relations communautaires de la police d'Edmonton.

Après que les parents ont vu le film, on leur demande d'aller rejoindre leurs enfants, qui ont attendu dans une autre pièce, et de les ramener à la maison ou de leur faire voir le film. Bien peu de parents ont ramené leurs enfants à la maison sans leur faire voir le film.

Fait vécu

Ce film relate l'histoire vécue de deux fillettes de neuf ans qui, aux Etats-Unis, ont été attirées à l'extérieur d'un terrain de jeu pour être assaillies et tuées.

Le film ne met pas tant l'accent sur le meurtre lui-même que sur les raisons qui l'ont provoqué et sur la façon dont parents et enfants auraient pu l'éviter.

La réaction du public a toujours été bonne, dit le policier Ron Austin, qui fait voir le film et qui répond aux questions de l'auditoire après la projection.

Des parents et des groupes scolaires ont l'intention de retourner voir le film au commencement de la prochaine année scolaire.

Le programme d'éducation de la police comprend

la projection du film, la distribution de brochures indiquant aux parents les informations qu'ils doivent donner à leurs enfants et l'établissement d'un programme de surveillance dans chaque rue.

Ce dernier programme consiste à choisir une famille par rue qui accepte de faire marquer sa maison pour que tout enfant en difficulté puisse la reconnaître et s'y adresser pour obtenir du secours.

Conseil pratique

Beaucoup de personnes jettent ou essaient de se débarrasser du poussier de charbon qu'elles estiment inutilisable.

C'est là une grave erreur. Le poussier brûle, il faut l'utiliser comme tel.

Il est vrai qu'il brûle parfois assez mal; nous vous donnons un "truc" pour une meilleure combustion: mélangez-le à une coquille d'huître grossièrement écrasée.

De cette manière, plus de perte: toute la provision de charbon peut être employée.

vos horoscopes

BELIER du 21 mars au 20 avril
La patience et la pondération vous sont recommandées. Un incident d'ordre affectif serait regrettable.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai
Votre discernement vous évitera certaines embûches. Un succès peut être obtenu qui stimulera votre optimisme.

GEMEAUX du 21 mai au 21 juin
Une surprise agréable vous attend dans les jours qui viennent. Mais ne vous laissez pas trop emballer et agissez avec prudence.

CANCER du 22 juin au 22 juillet
Remplissez très exactement le programme des activités que vous vous êtes tracé. Ainsi vous épargnerez-vous des regrets.

LION du 23 juillet au 23 août
Le mois prochain vous connaîtrez une jeune personne dont vous vous éprendrez. Cela vous procurera du bon temps.

VERGE du 24 août au 22 sept.
L'imprévu peut vous décevoir mais ne versez pas pour autant dans le pessimisme. Ecoutez votre raison et non votre imagination.

BALANCE du 23 sept. au 23 oct.
Réflexion et pondération vous serviront au cours des semaines qui viennent. Tâchez donc de maintenir cette attitude.

SCORPION du 24 oct. au 22 nov.
L'influence de la pleine lune peut vous être profitable si vous agissez avec discernement.

SAGITTAIRE du 23 nov. au 21 déc.
Evitez de vous prononcer en ce qui concerne un problème difficile. Choisissez vos arguments et demeurez sur la réserve.

CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.
Appliquez-vous à vous conformer à un programme méthodique que vous aurez eu soin d'établir préalablement.

VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.
Un déplacement peut être nécessaire afin d'obtenir un règlement souhaitable. Prenez vos précautions et agissez avec sagacité.

POISSONS du 20 fév. au 20 mars
Prudence et pondération devront vous inspirer au cours d'un entretien dont l'objectif sera d'obtenir une approbation précieuse.

Des règlements qui assurent une protection suffisante

OTTAWA (PC) — Le Canada a depuis novembre 1971 des normes régissant les vêtements d'enfants au point de vue de leur inflammabilité, a déclaré vendredi M. R.D. Bennett, chef d'un laboratoire spécial au ministère des Affaires des Consommateurs.

Nos règlements ne sont pas aussi sévères que ceux qui viennent d'imposer les Etats-Unis, dit-il, mais ils assurent quand même une protection suffisante.

De Washington, on rapporte qu'à compter de samedi est interdit tout tissu inflammable destiné aux vêtements d'enfants:

chaque année, aux Etats-Unis, les tissus inflammables tuent plus de 300 enfants et en blessent gravement 6,000.

M. Bennett ajoute qu'aucun traitement ne saurait protéger parfaitement un tissu contre le feu.

Au Canada, les tissus employés pour les pyjamas et jaquettes d'enfants doivent être tels qu'ils ne sont pas inflammables jusqu'à un certain point.

En effet, les normes doivent tenir compte de certains facteurs, tels que les prix coûtants, le manque de confort, etc.

M. Bennett a ajouté que les tissus traités pour être moins inflammables ne sont pas confortables, qu'ils irritent la peau.

Contrairement aux Etats-Unis, le Canada n'a pas de statistiques sur les morts et blessures attribuables à des vêtements de nuit supposément non inflammables, mais on croit que les accidents ont diminué depuis l'imposition de normes.

Pensée

Ceux-ci labourent les champs, ceux-ci cultivent la science et tous contribuent à leur manière au bien commun, qui est la libération rêvée.

(Lamennais)

Tournoi féminin

ACTON VALE (DNC) — Les dames et demoiselles de Roxton Falls et de la région sont cordialement invitées à participer à un grand tournoi féminin de fer qui se tiendra à Roxton, le samedi 4 août, à compter de 1h 15 p.m. Les organisateurs espèrent recevoir de nombreux adeptes de ce sport. Des trophées et bourses seront remis aux gagnantes de cette compétition qui promet d'être fort intéressante. Pour de plus amples informations, on peut communiquer avec M. Léo-Paul Cabana, à 548-5746.

Voyage annuel

GRANBY — La Légion de Marie de la paroisse St-Eugène organise cette année le voyage annuel à l'Oratoire St-Joseph. Le voyage aura lieu le samedi 4 août et le départ se fera en face de l'église à 6 heures p.m. Pour des informations: 378-7164 ou 378-6489.

Cliniques pour enfants

SAINT-HYACINTHE — Des cliniques de puériculture et d'immunisation pour enfants auront lieu aux endroits suivants: le mercredi 1er août, Rougemont de 10 à 11 heures a.m.; St-Hyacinthe, Notre-Dame du Rosaire, de 2 à 3h 30 p.m.; le jeudi 2 août, Richelieu de 10 à 11 heures a.m.; Saint-Hyacinthe, Saint-Sacrement de 2 à 3h 30 p.m.; le vendredi 3 août, Sainte-Madeleine de 10 à 11 heures a.m.; La Présentation de 2 à 3h 30 p.m. Les cliniques de radiographies pulmonaires sont tenues à l'Unité sanitaire, les lundis après-midi de 2 à 3h 30, les mercredis avant-midi de 9 à 11 heures et l'après-midi de 2 à 3h 30, et les vendredis avant-midi de 9 à 11 heures.

Nouvelles de St-Damase

ST-DAMASE (DNC) — M. et Mme Joseph Coiteux (Gilberte Leroux) auront le bonheur de fêter leur 25e anniversaire de mariage le samedi 4 août. A cette occasion, il y aura renouvellement de promesse à une messe spéciale. Les élèves de Mme Coiteux lui souhaitent 25 années de santé et de bonheur.

M. Antonin Normandin sera l'organisateur du pèlerinage au Cap de la Madeleine. Le voyage aura lieu le dimanche 12 août, de 4 heures p.m. à minuit. Tous les paroissiens sont invités.

POUR VOTRE INTÉRÊT CAPITAL, PENSEZ D'ABORD :

ÉTABLISSEMENTS CÔTÉ & FILS CO.

RENOMMÉ POUR VENDRE TOUJOURS MOINS CHER QU'AILLEURS
DES AVANTAGES RECONNUS ÉTANT TOUJOURS VRAIMENT MEILLEURS

Service, choix, prix, qualité; cours et service par des spécialistes depuis 4 générations. (Gradués d'Allemagne)

Phoenix - Bernina - Omega - Brother - White - Universal - Singer - ELNA

AVIS
Aucun colporteur
Aucune pression

\$150

ET PLUS DE RABAIS AVEC MEUBLE

CONSOMMATEURS AVANT DE DÉCIDER AILLEURS, RENSEIGNEZ-VOUS!
VOUS PRÉFÉREZ LES VRAIS AVANTAGES — ÇA DURE.

Réparation garantie sur toutes marques, Singer, etc — Estimé gratuit
Ce qui fait toute la différence — c'est que vous pouvez y compter.

ELNA
CHEMIN ST-PAUL GRANBY TÉL. 378-7678

Pour un nettoyage en profondeur

NETTOYAGE DE TAPIS À LA VAPEUR PAR PROCÉDÉ EXCLUSIF DEEP STEAM

Deep Steam Extraction de Granby Enr.
Estimation gratuite sur demande
JACQUES DAIGNEAULT, PROPRIÉTAIRE
305 BESJARDINS GRANBY 378-7381

GÉNIE L'ESSAYER C'EST L'ADOPTER

VAPEUR

NETTOYAGE DE TAPIS À LA VAPEUR MEUBLES, AUTOS, MURS ETC.

Vente et installation
tapis, draperies etc.

Horner Rug Cleaning
32 LANDSDOWNE, GRANBY 372-5907

SOIRÉE DANSANTE


A l'occasion du

25e ANNIVERSAIRE de mariage de M. et Mme LUCIEN RACINE

SALLE CATUDAL

SAMEDI 4 AOÛT 8 H 30
\$2.50
RAFFRAICHISSEMENTS GRATUITS

C'EST TOUJOURS... À CAUSE DES VIANDES!



RÔTI POT-AU-FEU
Roulé, désossé
Country Club

\$1 09
lb



RÔTI CÔTES CROISÉES
Prêt pour le four

\$1 09
lb



RÔTI DE PALETTE
Tendon dorsal enlevé

89¢
lb

FRUITS ET LÉGUMES FRAIS

CANTALOUPS FRAIS
DE LA CALIFORNIE
Canada no. 1 - jumbo
Gros. #3

ch. **59¢**

PÊCHES FRAÎCHES
DE LA CALIFORNIE
Canada no. 1 - juteuses

lb **39¢**

LAITUE ICEBERG Grosses pommes
du Québec - Canada no. 1

31¢

ORANGES SUNKIST
de la Californie - gros. 138

Doux **69¢**

GROSSES BANANES
Importées - savoureuses

lb **14¢**

CAROTTES FRAÎCHES
du jardin - récolte du Québec

paquets **2/36¢**

FRAIS CUIT CHAQUE JOUR...

Le Fournil

PAINS À DINER
FRAIS ET SAVOUREUX

Doux **33¢**

TARTES À LA RHUBARBE
OU AUX POMMES

ch. **59¢**

CARRÉS fudge chocolat
Comme maman les fait!

59¢



DISPONIBLE DANS LES MAGASINS AVEC "LE FOURNIL"

Pour mieux comprendre ce qu'est la nutrition...

Louise Desaulniers

diététiste-conseil
des magasins Dominion

renseignez-vous auprès de Louise Desaulniers. Malgré le rythme accéléré de la vie moderne, il ne faudrait pas négliger la bonne alimentation de chacun des membres de la famille.

En premier lieu, il faut voir à établir un régime alimentaire varié, à base d'aliments nutritifs comme les fruits et les légumes, des céréales à grain entier, de la viande et des produits laitiers.

Pour plus d'information, écrivez à:

Louise Desaulniers
Les magasins Dominion
Case postale 00
Montréal

BIFTECK de PALETTE
COUPE DU CENTRE
POUR LE B.B.Q.

99¢

BIFTECK de PALERON
FRAIS HACHÉ

\$1 07

HAMBURG
FRAIS À CHAQUE HEURE

97¢

POULETS CONGELÉS
CATÉGORIE "A" - 2-4 LB

55¢

POULETS À RÔTIR
CONGELÉS - Cat. "A" - 4-5 LB

65¢

ÉPAULE DE PORC
Fumé Picnic - MAPLE LEAF
ou PETIT GORET

79¢

ROULÉS COTTAGE
Midjet - Fumés, désossés
MAPLE LEAF ou LEGRADE

\$1 39

BACON SANS COUENNE
de marque JUBILEE

Pqt 1 lb **1 05**

SAUCISSES de PORC
BILOPAGE

83¢

TÊTE FROMAGÉE
BILOPAGE

CONT. 10 OZ. **64¢**

SAUCISSES FUMÉES
DOMINION

POT 1 LB **79¢**

SMOKED MEAT
HERPACK
FORMAT SANDWICH 2 OZ

POT DE 4 **99¢**

SAUCISSES FUMÉES
COORSH

POT 1 LB **89¢**

PIZZA COORSH
EMPAQUETAGE DE 2

99¢

VIANDES CUITES
Tranchées, assorties COORSH

2 pqt. 6 oz. **79¢**

PRIX COUPÉS À PLEIN

tous les jours... pour la maison et les excursions en plein air!

SUPER-AUBAINE

BREUVAGES ASSORTIS
GRAND PRIX
PAS DE RETOUR
BOUT.
26 OZ.

15¢

SUPER-AUBAINE

GÂTEAUX ÉTAGES
CHOCOLAT ou VANILLE
congelés SARA LEE

POT
14 1/2 OZ.

59¢

SUPER-AUBAINE

POUDINGS ASSORTIS
DEL MONTE
BTE 5 OZ.
POT DE 4

53¢

SUPER-AUBAINE

DÉTERSIF ALL
A MOUSSE CONTRÔLÉE
PRIX MARQUÉ \$1.89

BTE 75 OZ

\$1 59

CE QUE TOUTE MÉNAGÈRE DEVRAIT SAVOIR

- Poisson en conserve:** une pénurie de cette denrée sur les marchés mondiaux a contribué à la hausse des prix, particulièrement pour le saumon et le thon.
- Raisins:** des récoltes moins abondantes que par le passé, en Australie (important pays producteur), ont entraîné la hausse des prix.
- Beurre d'arachide:** ici encore, des récoltes moins abondantes et l'importation massive par le Japon des cacahuètes et du beurre d'arachide ont contribué à la hausse des prix.

LIVRAISON À DOMICILE
DU LUNDI AU SAMEDI INCLUSIVEMENT
**PRIX EN VIGUEUR
JUSQU'À LA FERMETURE
MARDI, LE 7 AOÛT**
NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT
DE LIMITER LES QUANTITÉS
DOMINION STORES LIMITED

TARTES aux POMMES
RICHMELLO

Bte 24 oz. **39¢**

TARTES aux RAISINS
RICHMELLO

Bte 24 oz. **59¢**

BEIGNES GLACÉS
RICHMELLO - à la levure

Pqt. de 12 **49¢**

GÂTEAU aux CERISES
DOMINI

Call. 12 oz. **49¢**

PAINS HAMBURG
ou Hot dog RICHMELLO

Pqt. de 12 **39¢**

GAUFRES AUX OEUF
Congelées KELLOGG

Bte 11 oz. **45¢**

TARTES À LA CRÈME
Congelées FARM HOUSE
Bananes ou citron

12 oz. **45¢**

BÂTONNETS de POISSON
Congelés BLUE WATER

Pqt. 32 oz. **\$1 54**

LIMONADE
Blanche ou rose congelée DOMINION

Bte 12 oz. **23¢**

Frites congelées
DOMINION

Pqt. 9 oz. **18¢**

RONDELLES d'oignons
congelées DOMINION

Pqt. 6 oz. **39¢**

FRAMBOISES
congelées - de fantaisie DOMINION

Bte 15 oz. **66¢**

KETCHUP
aux tomates HEINZ

Bout. 20 oz. **45¢**

JUS DE TOMATES
de fantaisie HEINZ

Bte 19 oz. **20¢**

FROMAGE VELVEETA
de KRAFT

Pqt. 1 lb **89¢**

CONFITURE de FRAISES
pure KRAFT

Pot. 24 oz. **93¢**

CAFÉ MOULU
MAXWELL HOUSE

Sac. 16 oz. **99¢**

CAFÉ INSTANTANÉ
MAXWELL HOUSE (6 oz. S1, 20)

Pot. 10 oz. **\$1 87**

DREAM WHIP
Garniture fouettée

Pqt. 4 oz. **53¢**

SPAGHETTI CUIT
SAVOIA (14 oz 19")
Dans sauce tomate

Bte 19 oz. **23¢**

MÉLANGES À PANER
assortis SHAKE 'N BAKE

Pqt. 2 1/2 oz. **25¢**

MÉLANGE RIZ MINUTE
Assorti

Boîte. 6 oz. **45¢**

MINI-POUDINGS
NESTLÉ - 3 saveurs - Bte 5 oz.

Pqt. de 3 **49¢**

TARTES À LA CRÈME
Mélanges ROBIN HOOD
sans cuisson

Pqt. 11 oz. **55¢**

GAUFRETTES CHALET
Biscuits - Assortis - Chocolat ou Vanille

Pqt. 8 oz. **39¢**

PATATES CHIPS
ordinares HUMPTY DUMPTY

Sac. 10 oz. **63¢**

BÂTONNETS au FROMAGE
HUMPTY DUMPTY

Sac. 5 1/2 oz. **38¢**

BREUVAGE HOLIDAY
Savoir d'orange

Bout. 32 oz. **51¢**

SALADE DE FRUITS
Frais HOLIDAY

Pqt. 24 oz. **99¢**

BREUVAGE SPRITE
Bout. retournables 28 oz.

18¢

KOOL AID
Cristaux de saveurs assorties

Env. Rég. **5¢**

KOOL AID
Cristaux de saveur - pré-sucré

Pqt. 4 oz. **12¢**

CAFÉ MOULU
décaféiné BRIM

Sac. 1 lb **\$1 21**

RELISH
BICK

Pot. 12 oz. **41¢**

RELISH HOT DOG
BICK

Pot. 12 oz. **37¢**

HUILE D'ARACHIDES
PLANTER

Cont. 48 oz. **\$1 62**

ALIMENTS POUR CHATS
DR. BALLARD
Forte de bœuf ou poulet

Bte 25 1/2 oz. **34¢**

ALIMENTS pour chiens
assortis DR. BALLARD

Bte 25 1/2 oz. **26¢**

JUS D'ORANGE
Ord. ou sucre - de concentré
DOMINION

Bte 48 oz. **48¢**

SAUCE À SALADES
RICHMELLO

Pot. 32 oz. **59¢**

CRÈME GLACÉE
DOMINO assortie

Carton 1/2 gal. **89¢**

BREUVAGES en CANETTES
GRAND PRIX rég. ou diète

bte 10 oz. **9¢**

JUS DE TOMATES
DOMINION de fantaisie

Bte 48 oz. **36¢**

POIS ASSORTIS
de choix DOMINION

Bte 19 oz. **25¢**

PAPIER de TOILETTE
assorti DECOR

Pqt. 2 roul. **29¢**

PAPIER de TOILETTE
assorti DECOR

Pqt. 4 roul. **57¢**

ESSUIE-TOUT
assorti SYMPHONY

Pqt. 2 roul. **59¢**

PEPSODENT
Dentifrice

Tube 100 ml. **79¢**

DÉODORANT BAN
à bille 1.5 oz

1 01

SOFTIQUE
Huile de bain cristaux

16 oz. **1 40**

SCOTTIES
Tissus faciaux

Bte de 200 **39¢**

VO-5
Fixatif à cheveux

Bte 7 oz. **91¢**

YUCCA DEW
Shampooing

Bout. 7 1/2 oz. **97¢**

GOBELETS À CAFÉ
Porcelaine décorée ou terre cuite

49¢



Prix coupés à plein
tous les jours

LES MAGASINS DOMINION HONORENT TOUS LES BONS DE RÉDUCTION SUR LES PRODUITS ALIMENTAIRES.

Annonces Classées

TARIFS DE NOS ANNONCES CLASSÉES

UNE INSERTION (Maximum 20 mots)	\$1.60
SUPPLÉMENTAIRES	\$0.09
CARACTÈRES GRAS	\$0.40
AGATE	\$0.17
1 POUCE x COL	\$2.38
1 POUCE (1 mois)	\$45.00
CARTES D'AFFAIRES	\$45.00
LOCATION DE CASIER	\$0.40
AVIS DE NON RESPONSABILITÉ (3 insertions)	\$10.00
AVIS, SOUMISSIONS, etc. (ligne agate)	\$0.25
AVIS DE DÉCÈS	\$6.00
REMERCIEMENTS	\$6.00

RÈGLEMENTS

Les erreurs sont promptement rectifiées. Elles doivent être signalées dès la première insertion qui sera alors renouvelée gratuitement. Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce. Toute annonce classée est payable avant publication.

Carte Professionnelle

SOUTIÈRE & SOUTIÈRE

NOTAIRES
GERARD A. SOUTIÈRE
DANIEL SOUTIÈRE
GILLES SOUTIÈRE
ÉDIFICE PALACE
135 PRINCIPALE
GRANBY
(suites 24 et 25)
372-6637
(159-190)

MARQUIS, JUTRAS & GUERTIN

AVOCATS
Jean Marquis, C.R.
Nicole B. Jutras
Jacques Guertin
Ouvert le soir sur rendez-vous
50 rue CENTRE GRANBY
Tél: 372-5461
BUREAU DE ST-CAESAR
(Mercredi soir seulement)
1124, rue UNION — Tél: 469-2801
(33098-187-214)

Jolin, Dallaire, Picotte, Alain

Désautels, Brodeur & Cie. C.A.
COMPTABLES AGRÉÉS
TÉL.: (514) 372-3347
C.P. 233
74, rue Court, Granby, Qué.
(211-237-33869)

Cartes d'affaires

J.-Yves Couture Inc.

CULTIVATEURS
POUR LES MEILLEURS PRIX
Nous achetons les animaux
MORTS ou VIVANTS
À L'ANNÉE LONGUE
NOUS DÉFINIS
TOUTE COMPÉTITION
STE-CÉCILE-DE-MILTON
GRANBY 378-8132
FRAIS VIVRES (213-243-33829)



STATION-SERVICE À LOUER

AUSSI
HOMME DE SERVICE
DEMANDÉ
AVEC EXPÉRIENCE
S'ADRESSER:
MAHEU AUTOMOBILE
997, PRINCIPALE
GRANBY.
(212-214-33826)

BUNGALOW 5 pièces, garage,

situé près de l'église et des écoles. Faut vendre! Cause: départ. Libre 1er septembre.
P. CLERMONT, courtier
Tél.: 372-7866.
(212-218-33805)

A VENDRE maison neuve,

moderne en brique, située chemin St-Paul, de 7 pièces, planchers recouverts de tapis. Terrain de 56,750 pieds en pelouse. Inf.: 379-5837.
(211-216-33784)

SURINTENDANT DE CONSTRUCTION

Pour construction d'édifices de \$8,000. à Farnham.

Adressez résumé de l'expérience à:

CONSTRUCTION MÉDAILLON INC.
51, 88e Avenue,
Chomedey, Laval, P.Q.
Tél.: 681-8462
(211-214-33783)

ON DEMANDE

SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE

Bilingue pour compagnie en pleine expansion
QUALIFICATIONS REQUISES:
Scolarité et expérience. Avoir complété 11e année commerciale ou posséder un diplôme équivalent. Doit connaître dactylographie française et anglaise.
TRAVAIL CONSISTANT EN:
Réception des appels téléphoniques
Secrétariat général.
Tenue de livres occasionnelle.
SALAIRE:
Au-dessus de la moyenne selon expérience.
Faire application avec curriculum vitae à:
CASE 2825,
LA VOIX DE L'EST,
GRANBY, P.Q.
(213-216-33849)

Granby

1—PROPRIÉTÉS À VENDRE

ENVIRON DE GRANBY:
Camping pour tentes et roulotte sur 14 acres de terrain, près d'une rivière, avec salle de réception et mini-golf. Cause de vente: Santé. Immeubles Tanguay, courtiers, tél.: 372-4666.
(211-216-33781)

* Atelier de débousselage, moderne, 2 chambres à 5 autos, const. brique, grand terrain. Près de Granby. Prix \$60,000. Conditions à discuter.
* Maison de campagne à 4 milles de Granby, 13 pièces, \$10,000. \$1,500 comptant requis.
* 12 logis situés à Bromont près piste de ski, revenu \$38,000. conditions à discuter.
GUY GALLANT
AGENT
105 rue Bouchard,
Tél.: 372-9030 ou 372-1330
Badeau & Fils,
courtiers
(213-215-33873)

BUNGALOW à vendre 5 1/2 pièces, à 315 Savage, avec garage. Libre immédiatement.
AUSI
ENTREPOT à louer situé à 347 Bourget, 1,200 pieds carrés. S'ad: D. Désautels à 378-3936.
(213-216-33846)

A VENDRE: 4 terres, 2 très bien équipées.
2 MAISONS de 2 logis en brique, 5 pièces, chacune.
BUNGALOW très bien situé près de l'église. Très bon marché.
SUCRERIE avec 15 arpents.
S'adresser: EDMOND FORTIN, courtier.
Tél.: 372-3975, 140 Sherbrooke, Daniel Ducharme, agent 372-1378.
(213-215-33853)

MAISON neuve à vendre en brique, située rue Conrad, de 5 1/2 pièces, inf.: 372-6168.
(212-218-33826)

LEPAGE & WESTMOUNT

REALTIES
TEL: 243-6839
A VENDRE

CHALET meublé au Lac Brome. (Rock Island Bay), fini à l'intérieur, 1 chambre seulement, cuisine et chambre de bains complète, solarium servant de salon, réservoir à eau chaude, fournaise à l'huile 40,000 B.T.U. Beau terrain boisé 100' sur l'eau x 110' de profondeur. Garage séparé pour bateau et outils, etc. Prix \$8,000.
SUZANNE MC FARLANE
TEL: 243-6839
(201-232-33286)

5—PROPRIÉTÉS DEMANDEES

RECHERCHE maison de campagne ou ferme à louer, pour un an. Région de Granby et environs. Tél.: Montréal 721-3523.
(211-223-33787)

7—COMMERCE À VENDRE

TRUST GÉNÉRAL
courtier/broker
montréal
866-9641

GARAGE à 4 portes, complètement équipé, 2 pompes à essence, (10,000 gallons). Très bien situé. De plus, au-dessus, maison de chambres meublées (7) ayant locataires choisis, et un domicile de 6 pièces d'une grande spacieuse.
J. MICHEL MARTIN
277-8687
(33723-207-213)

10—TERRAINS À VENDRE

TERRAIN à vendre 200' x 270' au Développement Maher, vendrais pour 6' le pied carré, aussi roulotte à vendre rénovée à neuf, pour 5 personnes. Prix \$1,600.
Tél.: 378-5681.
(207-213-33708)

TERRASSE BELLEVUE

MAGNIFIQUE vue et site résidentiel, avantageux. Situés à la campagne, chemin Roxton, limites de Granby, Grands terrains de 80' x 125' et plus.
ACHÉTEZ MAINTENANT ET ECONOMISEZ...
— Pas d'acompte
— Pas d'intérêt
Tél.: 372-4444
J.P. RACINE INC.
(206-233-33666)

A VENDRE, magnifiques terrains au Développement Rosaire Viens, chemin Bergeron, avenue des Epinettes. Terrains 150' façade, 20,000' par terrain et plus. Site idéal pour résidence, à 3 milles des limites de Granby, près de Bromont. Pas d'intérêt, pas de taxe, pas de comptant. Inf.: 372-9009.
(187-190-33110)

VOUS CHERCHEZ un terrain boisé à la campagne?

Venez visiter nos magnifiques terrains avec vue merveilleuse du Mont-Orford à 1 1/2 mille du centre-ville de Granby. Situés chemin Payne coin Robitaille. Terrains 150' façade, 200' de profondeur. Site résidentiel.
Tél.: 372-6639.
(206-219-33665)

BEAU choix de terrains, rue Choinière et Lasnier, avec services. Tél.: 378-2034 ou 546-7787.
(208-235-33746)

12—CHALET À VENDRE

CHALET A VENDRE
BROMONT,
CHEMIN WATERLOO
CHALET hiver-été, chauffage électrique, 4 pièces, meublé, terrain 200' x 2600'. Demande \$12,500. IMMEUBLES PAUL PLANTE INC. courtier, St-Hyacinthe, tél.: (1) 773-7531.
(213-215-33856)

14—APPARTEMENTS À LOUER

APPARTEMENT 2 1/2 pièces, neuf, libre immédiatement, taxes comprises, chauffage élect., dans quartier résidentiel. Tél.: 372-4504 ou 372-2288.
(213-219-33852)

A L'ÉPREUVE DU FEU! 2 1/2, 3 1/2 pièces, meublés. S'adresser: 372-5888.
(213-240-33868)

APP. 2 1/2 pièces, chauffé, éclairé, taxe d'eau payée, avec véranda, meublé au complet avec draperies et rideaux. Ventilateur, laveuse-sécheuse automatiques gratuites. Stationnement. Situé 132 Clarence. Tél.: 372-4040.
(213-219-33876)

APP. 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, électricité incluse, salle de lavage, situé 465 Calixa-Lavallée, 120. par mois. Inf.: 430 Papineau, tél.: 378-8947.
(212-218-33809)

APP. 3 1/2 pièces, meublé, chauffé éclairé, entrée privée, endroit tranquille, libre immédiatement à 166 Neil, Montplaisant, tél.: 372-3540.
(212-219-33803)

APP. 2 1/2 pièces, neuf, chauffage Novelec, meublé colonial ou moderne, draperies fournies, antenne TV et F.M. Cour déblayée l'hiver. Planchers bois franc. Tuiles. S'ad: à 307 Bouchard app. 5, tél.: 378-9567 ou 378-8312.
(184-215-32903)

2 1/2 très propre, meublé, chauffé, éclairé, 1er étage, stationnement, buanderie, idéal pour jeune couple ou 2 jeunes filles. Centre-ville rue Principale. Tél.: 372-7129.
(208-221-33737)

APP. 1 1/2 pièce, meublé, chauffé, éclairé, libre 3 août, situé 190 Alexandra dans un triplex. Endroit tranquille. Toutes commodités. Tél.: 372-3574.
(208-214-33755)

APP. 4 1/2 pièces, meublé, chauffé, et aussi app. 3 1/2 pièces. Tél.: 372-1000 ou 378-8573 demandez Jacques.
(206-233-33664)

APP. 1 1/2 et 2 1/2 pièces, situés rue Elgin, meublés colonial, salle bains céramique, tapis, chauffage élect., antenne T.V., buanderie, sundeck, stationnement privé, \$35, et plus par semaine. Tél.: 372-7234 ou 372-7974 soir.
(207-220-33760)

APP. de 2 1/2 pièces, chauffé, éclairé, taxe d'eau payée, ménage fait à neuf. Tél.: 378-8830.
(212-232-33814)

APP. 2 1/2 pièces, meublé, éclairé, chauffé. S'ad: Restaurant Au Bon Repas, 430 Principale.
(207-213-33712)

MAGNIFIQUES app. de 2 1/2 pièces, meublés, chauffés, éclairés, salle de bains couleur, service buanderie, stationnement réservé, libre immédiatement. Situé à 100 St-Hubert. Tél.: 372-5727.
(207-220-33761)

APPARTEMENTS NEUFS PRETS IMMÉDIATEMENT

GRANDS 3 1/2 pièces meublés, chauffage élect., câble T.V., balcon, buanderie, tapis, \$37, et \$38, par semaine. S'ad: 133 rue Bouchard, app. 3, tél.: 378-2337. Aussi autres à \$23, et à \$28, par semaine.
(207-220-33771)

3 1/2 pièces, meublés, colonial, balcon, porte-patio, tapis mur à mur, chambre bains céramique, chauffés, éclairés, câble T.V., système de balayuse central, buanderie, stationnement, prise de courant pour auto. Piscine chauffée, patio à l'extérieur, service de conciergerie: 1er étage \$35, par semaine, 2e étage et 3e étage \$40, par semaine. S'ad: Antonio Cagnon, tél.: 372-8014 ou 372-4452.
(208-235-33786)

3 1/2 meublé, luxueux, spacieux, tapis, chambre de bains céramique, buanderie, service de conciergerie. Situé 187 boul. Fortin no. 5, stationnement entretenu. Prix \$120. par mois. Tél.: 378-8622.
(207-220-33762)

APPARTEMENTS 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2 pièces, bien situés modernes, meublés avec T.V. si désiré. Bon choix. Prix à partir de \$14. par semaine. A 245a ave. du Parc. Tél.: 372-4121.
(208-221-33763)

APP. 3 1/2 moderne au 2e étage, place tranquille, meublé, éclairé, chauffé, libre le 11 août.
AUSI: 3 1/2 neufs avec toutes commodités, meublés, chauffés et éclairés, libres immédiatement, situés 94 St-Urbain, au 1er et 2e étage. S'ad: 229 Dufferin, Granby, 372-2173.
(209-222-33780)

APPARTEMENTS MEUBLÉS

Stop!
APPARTEMENTS modernes à louer 2 1/2 et 3 1/2 pièces, meublés, chauffés, éclairés, salle de lavage gratuite, prise de courant pour auto, tapis mur à mur. Balcon privé. Inf.: 378-4666 jour 372-1457 soir.
(193-221-33343)

APP. de 3 1/2 situé à 531 rue Notre-Dame, chauffé, meublé, éclairé, taxe d'eau payée, porte-patio et balcon, libre immédiatement.
AUSI: app. de 3 1/2 rue Bourgeois, libre immédiatement. S'ad: 433 Laurier, tél.: 372-9443 ou 378-2039.
(205-218-33621)

LIBRES IMMÉDIATEMENT

2 PIÈCES et 3 1/2 pièces, stationnement facile, endroit tranquille. A la semaine ou au mois. Tél.: 372-5160.
(212-215-33832)

LOGIS 4 1/2 pièces, bloc neuf, balcon, porte-patio, tapis dans salon et chambre, antenne T.V. couleur et radio AM/FM fournis. Prise pour auto, cour déblayée l'hiver par propriétaire. Chauffage Novelec. Situé 200 Belcourt, paroisse St-Luc \$120. par mois. Taxe d'eau comprise. Disponible 15 juillet. S'ad: 175 Belcourt, app. 4, tél.: 372-3590.
(192-226-33241)

LOGIS 4 1/2 pièces, dans un bas, maison de 3 ans, bien situé, installation laveuse-sécheuse, chauffage Novelec, stationnement avec prise de courant, \$106.50 par mois. Libre 1er septembre. S'ad: 378-3248.
(211-213-33786)

LOGIS 3 1/2 pièces, salle de bains complète, balcon, petite remise, situé rue St-Joseph. Tél.: 372-7597.
(213-214-33839)

LOGIS de 4 1/2 pièces, \$90, par mois, situé rue Ste-Thérèse. S'ad: 377 Ave du Parc, après 5h. p.m.
(213-219-33845)

ATTENTION! FAISONS DÉMÉNAGEMENTS POUR déménagement de toutes sortes ou transport général, composez 378-8079.
(213-219-33859)

LOGIS 4 pièces, dans un haut, \$60. par mois. Tél.: 378-7715.
(213-33858)

LOGIS 5 pièces situé à 353 St-Jacques, libre 1er septembre — S'ad: 90 Principale, tél.: 372-5418.
(213-214-33874)

ATTENTION LOGIS à louer de 1/2 pièces à 357 Ave du Parc, installation laveuse et sècheuse. Taxe d'eau payée. Libre 1er septembre. Tél.: 372-2255 ou 372-5954.
(209-213-33716)

LOGIS 3 1/2 pièces, chauffé, poêle, réfrigérateur fournis, stationnement, bien situé. S'ad: 378-5448 après 4h. p.m.
(213-216-33836)

ATTENTION ATTENTION Jeunes Mariés VENEZ vous choisir un logis de 4 1/2 pièces dans un bloc complètement neuf, situé rue Bourgeois, tapis mur à mur, système d'antenne couleur, noir et blanc — installation laveuse et sècheuse dans salle de bains, stationnement et prise de courant pour auto. Réservations: juin, juillet et août.
AUSI logis 4 1/2 pièces, situé boul. Boivin, prix modique. Libre immédiatement.
Pour inf.: 433 Laurier. Tél.: 372-9443 ou 378-5396.
(205-232-33620)

LOGIS de 3 pièces, libre immédiatement, s'ad: 145 rue Cartier, tél.: 372-4831.
(212-213-33806)

LOGIS de 3 1/2 pièces avec garage, dans un bas, \$60. par mois. Libre 1er septembre ou octobre. S'ad: 438 St-Vincent ou à 98 St-Antoine sud. Tél.: 378-5217.
(212-215-33813)

LOGIS neuf de 3 pièces, tapis, tuiles, antenne T.V., prix \$85. par mois. Libre immédiatement. Tél.: 378-3696.
(212-215-33831)

LOGIS 3 pièces, meublé ou non, installation laveuse-sécheuse. Situé quartier résidentiel. Stationnement privé. Plusieurs avantages. Tél.: 378-5557 ou à 579 Bourget.
(212-214-33802)

LOGEMENTS 3 1/2, 4 1/2 pièces, planchers bois franc. Antenne T.V. et F.M. Prise pour auto. Cour déblayée l'hiver, chauffage Novelec, balcon. S'ad: à 307 Bouchard no. 5, tél.: 378-9567 ou 378-8312.
(184-215-32901)

LOGIS 4 pièces situé 88 Drummond app. 1, chauffage et eau chaude fournie. Prix \$110. par mois. Libre 1er septembre. S'ad: Parent Construction, tél.: 378-2727.
(207-213-33674)

LOGIS 3 pièces, plus chambre bains complète, prêt-à-la grandeur, chauffé, dans un bas, remise. Tél.: 378-1673 ou s'ad: 254a St-Charles sud, Granby.
(212-33800)

A VOIR LOGIS de 4 1/2 pièces, bloc neuf, balcon, porte-patio, tapis dans salon et chambre, antenne T.V. couleur et radio AM/FM fournis. Prise pour auto, cour déblayée l'hiver par propriétaire. Chauffage Novelec. Situé 200 Belcourt, paroisse St-Luc \$120. par mois. Taxe d'eau comprise. Disponible 15 juillet. S'ad: 175 Belcourt, app. 4, tél.: 372-3590.
(192-226-33241)

LOGIS 4 1/2 pièces, dans un bas, maison de 3 ans, bien situé, installation laveuse-sécheuse, chauffage Novelec, stationnement avec prise de courant, \$106.50 par mois. Libre 1er septembre. S'ad: 378-3248.
(211-213-33786)

LOGIS 4 1/2 LIBRE IMMÉDIATEMENT LUXUEUX, spacieux, chauffage élect., entrée laveuse-sécheuse, marquetterie, chambre bains céramique, balcon, porte-patio, service complet de conciergerie. Stationnement entretenu. Boul. Fortin. Aussi 4 1/2 libre 1er août et 5 1/2 libre 1er juillet. Tél.: 378-8622.
(206-219-33668)

LOGIS de 5 1/2 pièces, dans un bas, avec garage, libre 1er août, prix \$150. par mois. S'ad: 166 Décelles, Granby. Tél.: (1) 678-2527.
(208-214-33714)

LOGIS LIBRES IMMÉDIATEMENT 85 Alexandra, app. 2, 5 1/2 pièces, chauffé, \$150. par mois.
29 Grove, app. 3, 5 pièces, chauffé, eau chaude fournie, \$150. par mois.
71 Centre, 3 pièces, 3e étage, chauffé, eau chaude fournie, \$90. par mois.
S'adresser: 27 Centre, tél.: 372-3850 ou 378-8253.
(202-225-33619)

LOGIS de 4 1/2 pièces, neuf, chauffage élect. entrée laveuse et sècheuse, entrée entretenu, taxe d'eau payée, antenne T.V. libre mi-juillet. S'ad: 120 Belcourt, tél.: 378-9270.
(209-216-33776)

LOGIS de 4 1/2 pièces, pas d'enfant (pas de gens du Bien-Être Social). Libre 1er septembre. Tél.: 378-2593.
(211-212-33785)

27—HOMMES FEMMES DEMANDES REPRESENTANTS (ES) demandé(es) hommes ou femmes âgés (es) de 30 ans et plus, possédant autc et pouvant fournir références. Ceci est une position de \$25,000. par an. Commission. Chance d'avancement. Pour Granby, Cowansville, Farnham, St-Hyacinthe, St-Jean, Sherbrooke. Tél.: 372-4749.
(214-312-33801)

WAITRESS-barmaid ou waiter-barman demandé (e) avec expérience. S'ad: 297-9905 Stukely demandez le gérant.
(211-218-33792)

28—FILLES FEMMES DEMANDEES PERSONNE demandée pour ouvrage général de maison. S'ad: 372-378-4112.
(209-214-33731)

COUTURIERES demandées avec connaissance de machine à coudre de manufacture. S'ad: 489 boul. Boivin.
(213-243-33862)

WAITRESS demandée au Restaurant Motel du Lac Roxton Pond, Travail à l'année. De 4h. à minuit trente. Tél.: 372-4679 avant 4h. et 372-2909 après 4h.
(207-213-33685)

AVON DEMANDE VOS SERVICES! DEVENEZ représentante AVON et gagnez de l'argent pendant vos moments libres dans votre voisinage. Composez 372-4116 ou écrivez à: Mme Huet, C.P. 28, Iberville, P.Q.
(212-218-33833)

FILLES ou femmes demandées avec expérience sur machine à coudre industrielle. S'ad: 412 Robinson sud, Granby. Tél.: 378-3434.
(212-214-33807)

31—OCCASIONS D'AFFAIRES VOULEZ-vous partir un commerce? Je peux vous offrir un commerce avec peu de versement. Il peut vous rapporter comme vous voulez. Vous êtes les seuls qui décidez. Il faut le voir, pour le croire! Si vous êtes ambitieux et sérieux. Pour rendez-vous, les couples seulement. Tél.: 467-6316 de 7h. à 8h. p.m.
(212-216-33830)

33—AUTOS CAMIONS AUTO Mercury, 1963, moteur neuf 352, transmission neuve. Avec radio. S'ad: 303 Bouchard, app. 7.
(213-214-33872)

METEOR 1967, à vendre. Tél.: 372-1145 avant 4h. p.m.
(213-215-33857)

AUTO Capri Ford, 1972, transmission automatique, freins à disques et radio. Tél.: 372-6062.
(213-215-33860)

AUTO Peugeot 504, 1970, moteur 15,000 milles. S'ad: 120 Champlain, avant 4h. 30 p.m. Tél.: 378-1936.
(212-218-33808)

38—MEUBLES NEUFS ET USAGES SET de salon à vendre, style moderne, 3 sections, 2 tables et 2 lampes. Pour inf.: 78-2922 après 6h. p.m.
(212-213-33815)

AMEUBLEMENT

DUFFERIN
Tél.: 372-3717 ou 372-5598

AVONS de tout en magasin pour meubler dans l'usage. ATTENTION: achetons meubles usagés et payons comptant.
AVONS besoin urgent de sets de chambres et bureaux indépendants. Avons également de tout dans meubles neufs et donnons forte allocation d'échange pour vos meubles usagés.
(

Farnham
7—COMMERCE
A VENDRE
A VENDRE restaurant avec
logis, prix à discuter. Bon
chiffre d'affaires. Cause de
vente: maladie. Situé 1077,
St-Paul, Farnham. Tél.: 293-
3340.
(213-219 — 33842)

16—LOGEMENTS
A LOUER
A 813 St-Paul, Farnham,
grand logis de 5 pièces, dans
un bas plus garage, '80, par
mois. Inf.: 581-1971.
(208-213 — 33736)

LOGIS neuf de 4 1/2 pièces,
libre immédiatement. Tél.:
293-5451.
(212-218 — 33822)

28—FILLES
FEMMES
DEMANDEES
INFIRMIERES
AUTORISEES
ON demande des infirmières
autorisées pour un centre
d'accueil. Pour renseignements,
veuillez vous adresser: Directeur du Personnel,
800, St-Paul, Farnham, tél.: 293-4944.
(209-236 — 33767)

St-Césaire
14—APPARTEMENTS
A LOUER
APP. 3 1/2 pièces meublées,
chauffé, éclairé, libre immédiatement. Tél.: 293-5461.
(212-213 — 33823)

43—MOTOCYCLETES
BICYCLETTES
MOTO Honda 1972, 350CC,
à vendre, en très bonne
condition. S'ad: André Martel,
St-Césaire, tél.: 293-6538.
(212-213 — 33810)

Waterloo
71—MAISONS
MOBILES
ROULOTTES
MAISON mobile, grandeur
14' x 60' meublée au complet,
à Waterloo. Tél.: 539-
3576.
(208-213 — 33742)

**ENCAN
SPECIAL
D'ANTIQUITES**
Avis aux antiquaires et à ceux qui
desirent faire vendre des meubles
antiques ou toute autre chose antique.
MERCREDI SOIR, le 1er août, à 8
heures p.m. nous avons: vaisselle,
chaises berçantes, sur roulettes,
dîners, chaises, tables, armoires en
pin-érable à grain, etc.
Pour faire vendre vos articles
antiques, appelez d'ici mercredi le
soir.
Mme THERESE MEUNIER
TEL.: 469-2615
Lieu de l'encan: salle chez Pierre,
(sur l'emplacement du Rock d'Or,
Petite Caroline, Rougemont).
(212-213 — 33828)

**ATTENTION
NOUVEAU
A ROUEMONT
ENCAN**
à tous les mercredis
soirs à 8 h. p.m.
SALLE CHEZ PIERRE
sur l'emplacement du Rock d'Or
(rang Petite Caroline)
SPECIAL CE SOIR:
Beaucoup d'antiquités
Tous ceux qui ont de la marchandise
à vendre, ménage complet,
surplus de ménage ou tout autre
article, antiquités, etc.
Nous pourrions aller chercher la
marchandise sans aucuns frais.
Pour informations:
Mme THERESE MEUNIER
TEL.: 469-2615
PRIX DE PRESENCE
Il y aura aussi beaucoup de marchandise
neuve à vendre. Alors
venez profiter des aubaines.
STANISLAS LECLERC
enc. lic.
(178-213 — 32727)

ENCAN
pour le règlement de succession de
Mme MARGARET KEENE
à 3 milles de Knowlton sur la
Grande Route entre Knowlton et
South Bolton.
Samedi, le 4 août 1973 à 10 h
précises
SERA VENDU:
un congélateur Cold Spot de 21 pi.
cu.; Réfrigérateur General Electric;
Lévesseuse Lislet; Mobilier de cuisine
chromé avec 4 chaises; Balayeuse
électrique; Humidificateurs et
plusieurs accessoires électriques;
Téléviseur General Electric de 21
pces, modèle cabinet; Quantité de
vaisselle; Annex à l'huile; 2 bicyc-
cles; Chesterfield avec 2 chaises; 2
chaises de salon avec bras; Lazy
Boy; Bibliothèque; Plusieurs chaises;
Corde extension de 100 pds;
Chaudières de toutes sortes en
aluminium; Machine à écrire
Commodore; Chaises de bureau
modèle pivotant; 2 filières en métal;
Echelle; Tondeuse à gazon
Lawn Boy, modèle à gaz; Outils
de jardin de toutes sortes; 2
brouettes; Plusieurs outils d'ouvrier
tels que scie à découper et scie
ronde; 2 étaux; Banc de scie avec
moteur électrique et corroyeur;
Meuble d'émeri avec moteur électrique;
Boîte à clôture électrique
(110 volts); Petit engin à gazoline;
Balance de 1000 lb; et un outil
pour étirer la clôture.
ANTIQUITES: une couteillerie en
argent (10 couverts); Machine à
coudre; Roue de rouet; 2 barils en
bois; Fabrique à beurre; 2 grosses
malles; Cadres de toutes sortes; 4
coffres en bois; 2 bois en bois; 10
bureaux de chambre à coucher; 5
lits en fer; Chaise berçante; Baratte
à beurre; Chaise en jonc; Plusieurs
petites tables et chaises; Pupitre
pour écrire; 2 tables avec pan-
neaux; Mobilier de salle à dîner en
bois avec 6 chaises, buffet et cabinet
à vaisselle; Baratte à crème
glacée; 2 supports à lampes à
l'huile; Poêle à frêle en fonte; 2
horloges; Vaisselier; 3 peluses de
pommes; Set de boîtes 'Iron Stone';
Pots et cruches de toutes sortes; 3
poules blanches; Set de verres 'Red
Block'; Plusieurs morceaux de Por-
celaine et de vaisselle 'Anglaise' et
'Carnaval'; Verre 'Cranberry'; Verre
taillé; Compotier 'Nova Scotia';
Séparateur à crème; Voiture à che-
vaux; Cadre en acier pour Ford,
modèle A, avec rayons de roues en
bois; et beaucoup, beaucoup d'autres
articles infiniment trop long à
énumérer.
CONDITION: COMPTANT
/• Cantine sur les lieux /•
Pour informations, s'adresser à
l'encanteur.
DENIS P. DUNN
ENCANTEUR BILINGUE
LICENCIÉ
R.R. No. 2, BROMONT
(213 — 33875)

PRETS D'ARGENT
DIRECTEMENT DU PRÊTEUR
AUCUNE COMMISSION
1ère et 2ème hypothèques
Sur maisons urbaines et rurales
1ère hypothèque seulement
Sur chalet et commercial
APPELEZ-NOUS POUR INFORMATIONS
LE GROUPE TRADERS LTÉE
Tél.: 378-4687
(213-240 — 33870)

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE BEDFORD
No 11686

**DANS LA COUR
PROVINCIALE**
DR. C.J. ZUKROWSKI, — Demandeur
— VS —
MRS. DOROTHY JAQUAYS, — Défendeur
Il est ordonné au défendeur de
comparaître dans un mois à com-
pter de la dernière publication du
présent ordre.
Le défendeur est avisé qu'une copie
du bref et de la déclaration a été
laissée pour lui à la Cour de Co-
wansville.
Bureau du Protonotaire,
Cowansville, le 19 juillet 1973
D.G.C.P.
Me André Bachand, Avocat,
146, rue Principale,
Cowansville, P.Q.
PROCEUREUR
DU DEMANDEUR

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE BEDFORD
No 11686

**IN THE PROVINCIAL
COURT**
DR. C.J. ZUKROWSKI
— Petitioner
— VS —
MRS. DOROTHY JAQUAYS
— Intime
The defendant is ordered to appear
within one month and is notified
that a copy of the declaration has
been left for him at the office of
the Court.
Cowansville, this 19th day of July
1973.
D.G.C.P.
Me André Bachand, Avocat,
146, rue Principale,
Cowansville, P.Q.
ATTORNEY FOR PLAINTIFF
(33669 — 206-213)

**SIGNALER
372-5433**
UNE ANNONCE
CLASSÉE
LA VOIX DE L'EST
C'EST MAGIQUE
ET PROFITABLE.

A&W
A DES OUVERTURES
Avons besoin de personnel pour remplir
la position suivante:
**HÔTESSE À L'AUTO
ET
CAISSIÈRE**
Travail à plein temps.
Travail de rotation le jour et le soir
Salaire hôte minimum \$1.70 l'heure
Salaire caissière minimum \$2.00 l'heure
Personne sérieuse ayant bonne santé et
agée de 19 à 30 ans.
Prière de s'adresser personnellement en-
tre 3 h et 5 h et 8 h à 10 h.
A & W
777 Principale, Granby. (33879)

BREVETS D'INVENTION
MARQUE DE COMMERCE
DESSINS DE FABRIQUE
EN TOUS PAYS
MARION, ROBIC & ROBIC
2100, rue DRUMMOND
MONTREAL 107, TEL.: 288-2152

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE BEDFORD
GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTREAL
NO: 12-030670-73

**COUR SUPERIEURE
(DIVISION DES DIVORCES)**
DAME HILDA DOREEN MOFFATT, — Requérente,
— VS —
ROMEO PARE, — Intime
PAR ORDRE
DE LA COUR
L'intime, ROMEO PARE, est par
les présentes requis de comparaître
dans un délai de 60 jours à com-
pter de la dernière publication.
Une copie de la Requête en Divorce
a été laissée pour lui au Bureau
du Registrateur des Divorces à
Montreal.
Et de plus, PRENEZ AVIS qu'en
cas de défaut de comparaître et de
vous défendre pendant le délai ci-
haut mentionné, la requérante pour-
ra alors procéder par défaut et un
jugement en divorce et autre res-
drement pourra être accordé
sans que vous en soyez avisé.
COWANSVILLE, ce dix-septième
jour de juillet 1973
Me C. PETER TURNER, Avocat,
314, rue Principale,
Cowansville, Québec
PROCEUREUR
DE LA REQUERANTE
(33672 — 206-213)

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE BEDFORD
No 11686

**IN THE PROVINCIAL
COURT**
DR. C.J. ZUKROWSKI
— Petitioner
— VS —
MRS. DOROTHY JAQUAYS
— Intime
The defendant is ordered to appear
within one month and is notified
that a copy of the declaration has
been left for him at the office of
the Court.
Cowansville, this 19th day of July
1973.
D.G.C.P.
Me André Bachand, Avocat,
146, rue Principale,
Cowansville, P.Q.
ATTORNEY FOR PLAINTIFF
(33669 — 206-213)

**SIGNALER
372-5433**
UNE ANNONCE
CLASSÉE
LA VOIX DE L'EST
C'EST MAGIQUE
ET PROFITABLE.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE BROMONT

AVIS PUBLIC
Sujet: Règlement no 211 intitulé:
règlement aux fins de décréter la
confection de plans pour l'ouverture
d'une rue de 66 pieds de largeur,
latérale au boul. de l'Aéroport dans
le territoire de la Ville de
Bromont.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'à une séance ordinaire du
Conseil municipal de la Ville de Bromont tenue le 5 juin 1973 aux lieux et
heures ordinaires des séances dudit Conseil, le règlement no 211 des régle-
ments de la Ville de Bromont, tel que ci-haut mentionné a été adopté aux
fins de décréter la confection de plans pour l'ouverture d'une rue de 66
pieds de largeur, latérale au boulevard de l'Aéroport dans le territoire de
la Ville de Bromont;
Ce règlement est déposé aux archives municipales de l'Hôtel de Ville,
Boulevard Bromont, en la Ville de Bromont, où toute personne intéressée
peut en prendre connaissance.
AVIS PUBLIC est par les présentes donné que ce plan a été confectionné et qu'une
requête sera présentée à la Cour Supérieure du district de Bedford, si-
geant à l'Hôtel de Ville de Granby, pour confirmation, le 21 août 1973, à
10:00 A.M., à l'un des Honorables juges de la Cour supérieure siégeant à
Granby, district de Bedford.
Ce plan d'homologation concerne plus particulièrement les parties des lots
suivants:
PARTIE DU LOT NUMERO 660
Un terrain de forme irrégulière, étant partie du lot numéro six cent soixan-
te (P. 660), cadastre officiel de la Partie Est du Canton de Farnham, division
d'enregistrement de Bromont, Municipalité de la Ville de Bromont, borné
comme suit:
Au Sud par une autre partie dudit lot numéro 660, boul. de l'Aéroport
(tel qu'actuellement élargi); à l'Ouest par le lot numéro 665; au Nord par
une autre partie dudit lot numéro 660; à l'Est par le lot numéro 661;
mesurant mille sept cent cinquante et un pieds et trente-quatre centièmes
(1,761.34 pi.) dans sa ligne Sud; soixante-six pieds (66.0 pi.) dans sa ligne
Ouest; mille sept cent cinquante et un pieds et quatorze centièmes (1,761.14
pi.) dans sa ligne Nord; soixante-six pieds (66.0 pi.) dans sa ligne Est.
Contenant en superficie deux acres et six cent soixante-neuf millièmes d'acre
(2.669 acres). Mesure anglaise.
PARTIE DU LOT NUMERO 661
Un terrain de forme irrégulière, étant partie du lot numéro six cent soixan-
te (P. 661), du susdit cadastre, borné comme suit:
Au Sud par une autre partie dudit lot numéro 661, boul. de l'Aéroport
(tel qu'actuellement élargi); à l'Ouest par le lot numéro 660; au Nord par
une autre partie dudit lot numéro 661; à l'Est par le lot numéro 665;
mesurant mille sept cent cinquante-trois pieds et vingt-trois centièmes
(1,753.23 pi.) dans sa ligne Sud; soixante-six pieds (66.0 pi.) dans sa ligne
Ouest; mille sept cent cinquante-trois pieds et vingt-trois centièmes
(1,753.37 pi.) dans sa ligne Nord; soixante-six pieds et un centième
(66.01 pi.) dans sa ligne Est;
Contenant en superficie deux acres et six cent cinquante-sept millièmes
d'acre (2.657 acres). Mesure anglaise.
PARTIE DU LOT NUMERO 662
Un terrain de forme irrégulière, étant partie du lot numéro six cent soixan-
te (P. 662), du susdit cadastre, borné comme suit:
Au Sud par une autre partie dudit lot numéro 662, boul. de l'Aéroport
(tel qu'actuellement élargi); à l'Ouest par le lot numéro 661; au Nord par
le lot numéro 665; à l'Est par le lot numéro 666; mesurant huit cent soixante-
dix pieds et soixante-dix-neuf centièmes (870.79 pi.) dans sa ligne Sud;
soixante-six pieds et un centième (66.01 pi.) dans sa ligne Ouest; huit
cent soixante-dix pieds et soixante-trois centièmes (870.63 pi.) dans sa li-
gne Nord; soixante-six pieds (66.0 pi.) dans sa ligne Est.
Contenant en superficie d'un acre et trois cent dix-neuf millièmes d'acre
(1.319 acre). Mesure anglaise.
PARTIE DU LOT NUMERO 666
Un terrain de forme irrégulière, étant partie du lot numéro six cent soixan-
te-six (P. 666), du susdit cadastre, borné comme suit:
Au Sud par une autre partie dudit lot numéro 666, boul. de l'Aéroport
(tel qu'actuellement élargi); à l'Ouest par le lot numéro 665; au Nord par
une autre partie dudit lot numéro 666; à l'Est par le lot numéro 667;
mesurant quatre cent trois pieds et huit dixièmes (403.8 pi.), cinquante
pieds et vingt-cinq centièmes (50.25 pi.) et quatre cent vingt-six pieds et
vingt-cinq centièmes (426.25 pi.) dans sa ligne Sud; soixante-six pieds
(66.0 pi.) dans sa ligne Ouest; quatre cent vingt-cinq pieds et cinquante-
trois centièmes (425.53 pi.), cinquante pieds et vingt-cinq centièmes (50.25
pi.) et quatre cent quatre cent quatre pieds et cinquante-deux centièmes
(404.52 pi.) dans sa ligne Nord; soixante-six pieds (66.0 pi.) dans sa ligne
Est.
Contenant en superficie un acre et trois cent trente-trois millièmes d'acre
(1.333 acre). Mesure anglaise.
PARTIE DU LOT NUMERO 667
Un terrain de forme irrégulière, étant partie du lot numéro six cent soixan-
te-sept (P. 667), du susdit cadastre, borné comme suit:
Au Sud par une autre partie dudit lot numéro 557, boul. de l'Aéroport
(tel qu'actuellement élargi); à l'Ouest par le lot numéro 666; au Nord par
une autre partie dudit lot numéro 667; à l'Est par le lot numéro 668;
mesurant deux cent quatre-vingt et dix-huit centièmes (216.18 pi.) et deux
cent vingt-cinq pieds et un dixième (225.1 pi.) dans sa ligne Sud; soixan-
te-six pieds (66.0 pi.) dans sa ligne Ouest; deux cent vingt-quatre pieds et
trente-huit centièmes (224.38 pi.) et deux cent dix-sept pieds et douze cen-
tièmes (217.12 pi.) (courbe de 23,108.32 pieds de rayon) dans sa ligne
Nord; soixante-six pieds (66.0 pi.) dans sa ligne Est.
Contenant en superficie six cent soixante-neuf millièmes d'acre (0.669
acre). Mesure anglaise.
PARTIE DU LOT NUMERO 668
Un terrain de forme irrégulière, étant partie du lot numéro six cent soixan-
te-huit (P. 668), du susdit cadastre, borné comme suit:
Au Sud par une autre partie dudit lot numéro 668, boul. de l'Aéroport
(tel qu'actuellement élargi); à l'Ouest par le lot numéro 667; au Nord par
une autre partie dudit lot numéro 668; à l'Est par le lot numéro 669;
mesurant deux cent quatre-vingt et soixante-quatre centièmes (214.74
pi.) et deux cent dix-neuf pieds et quarante et un centièmes (219.41 pi.)
dans sa ligne Sud; soixante-six pieds (66.0 pi.) dans sa ligne Ouest; deux
cent dix-neuf pieds et soixante-quatre centièmes (219.64 pi.) (courbe de
23,108.32 pieds de rayon) et deux cent quinze pieds et deux centièmes
(215.02 pi.) dans sa ligne Nord; soixante-six pieds (66.0 pi.) dans sa li-
gne Est.
Contenant en superficie six cent cinquante-huit millièmes d'acre (0.658
acre). Mesure anglaise.
PARTIE DU LOT NUMERO 669
Un terrain de forme irrégulière, étant partie du lot numéro six cent soixan-
te-neuf (P. 669), du susdit cadastre, borné comme suit:
Au Sud par une autre partie dudit lot numéro 669, boul. de l'Aéroport
(tel qu'actuellement élargi); à l'Ouest par le lot numéro 668; au Nord par
une autre partie dudit lot numéro 669; à l'Est par le lot numéro 670;
mesurant quatre cent quarante pieds et trois dixièmes (440.3 pi.) dans sa
ligne Sud; soixante-six pieds (66.0 pi.) dans sa ligne Ouest; quatre cent
quarante pieds et trois dixièmes (440.3 pi.) dans sa ligne Nord; soixante-
six pieds (66.0 pi.) dans sa ligne Est.
Contenant en superficie six cent soixante-sept millièmes d'acre (0.667
acre). Mesure anglaise.
PARTIE DU LOT NUMERO 670
Un terrain de forme irrégulière, étant partie du lot numéro six cent soixan-
te-dix (P. 670), du susdit cadastre, borné comme suit:
Au Sud par une autre partie dudit lot numéro 670, boul. de l'Aéroport
(tel qu'actuellement élargi); à l'Ouest par le lot numéro 669; au Nord par
une autre partie dudit lot numéro 670; à l'Est par le lot numéro 671;
mesurant quatre cent quarante pieds et vingt-cinq centièmes (440.25 pi.)
dans sa ligne Sud; soixante-six pieds (66.0 pi.) dans sa ligne Ouest; quatre
cent trente-neuf pieds et cinquante centièmes (439.58 pi.) dans sa ligne
Nord; soixante-six pieds (66.0 pi.) dans sa ligne Est.
Contenant en superficie six cent soixante-sept millièmes d'acre (0.667
acre). Mesure anglaise.
PARTIE DU LOT NUMERO 671
Un terrain de forme rectangulaire, étant partie du lot numéro six cent soixan-
te-onze (P. 671), du susdit cadastre, borné comme suit:
Au Sud par une autre partie dudit lot numéro 671, boul. de l'Aéroport
(tel qu'actuellement élargi); à l'Ouest par le lot numéro 670; au Nord par
une autre partie dudit lot numéro 671; à l'Est par le lot numéro 672;
mesurant cent vingt-neuf pieds et quatre dixièmes (129.4 pi.) en front, par
soixante-six pieds (66.0 pi.) de profondeur.
Contenant en superficie cent quatre-vingt-seize millièmes d'acre (0.196
acre). Mesure anglaise.
PARTIE DU LOT NUMERO 672
Un terrain de forme irrégulière, étant partie du lot numéro six cent soixan-
te-douze (P. 672), du susdit cadastre, borné comme suit:
Au Sud par une autre partie dudit lot numéro 672, boul. de l'Aéroport
(tel qu'actuellement élargi); à l'Ouest par le lot numéro 671; au Nord par
une autre partie dudit lot numéro 672; à l'Est par le lot numéro 673;
mesurant trois cent quatre-vingt-dix-sept pieds et quatre-vingt-onze cen-
tièmes (397.91 pi.) dans sa ligne Sud; soixante-six pieds (66.0 pi.) dans sa
ligne Ouest; trois cent quatre-vingt-dix-huit pieds et treize centièmes
(398.13 pi.) dans sa ligne Nord; soixante-six pieds (66.0 pi.) dans sa ligne
Est.
Contenant en superficie six cent trois millièmes d'acre (0.603 acre). Mesure
anglaise.
PARTIE DU LOT NUMERO 673
Un terrain de forme irrégulière, étant partie du lot numéro six cent soixan-
te-treize (P. 673), du susdit cadastre, borné comme suit:
Au Sud par une autre partie dudit lot numéro 673, boul. de l'Aéroport
(tel qu'actuellement élargi); à l'Ouest par le lot numéro 672; au Nord par
une autre partie dudit lot numéro 673; à l'Est par le lot numéro 674;
mesurant neuf cent quarante-sept pieds et quatre-vingt-deux centièmes
(947.82 pi.) dans sa ligne Sud; soixante-six pieds (66.0 pi.) dans sa ligne
Ouest; neuf cent quarante-sept pieds et soixante-quatre centièmes
(947.74 pi.) dans sa ligne Nord; soixante-six pieds (66.0 pi.) dans sa ligne
Est.
Contenant en superficie un acre et quatre cent trente-six millièmes d'acre
(1.436 acre). Mesure anglaise.
PARTIE DU LOT NUMERO 674
Un terrain de forme irrégulière, étant partie du lot numéro six cent soixan-
te-quatorze (P. 674), du susdit cadastre, borné comme suit:
Au Sud par une autre partie dudit lot numéro 667, boul. de l'Aéroport
(tel qu'actuellement élargi); à l'Ouest par le lot numéro 673; au Nord par
une autre partie dudit lot numéro 674; à l'Est par le lot numéro 677;
mesurant deux cent quatre-vingt-cinq pieds et treize centièmes (285.13 pi.)
dans sa ligne Sud; soixante-six pieds (66.0 pi.) dans sa ligne Ouest; deux
cent quatre-vingt-cinq pieds et quatre dixièmes (285.4 pi.) dans sa ligne
Nord; soixante-six pieds (66.0 pi.) dans sa ligne Est.
Contenant en superficie quatre cent trente-deux millièmes d'acre (0.432
acre). Mesure anglaise.
PARTIE DU LOT NUMERO 677
Un terrain de forme irrégulière, étant partie du lot numéro six cent soixan-
te-dix-sept (P. 677), du susdit cadastre, borné comme suit:
Au Sud par une autre partie dudit lot numéro 677, Boulevard Aéroport

(tel qu'actuellement élargi); à l'Ouest par le lot numéro 674; au Nord par
une autre partie dudit lot numéro 677; à l'Est par le lot numéro 678;
mesurant six cent quarante-huit pieds et quatre-vingt-cinq centièmes (648.86
pi.) (courbe de 5,605.58 pieds de rayon) et deux cent trente-cinq pieds et
trente-quatre centièmes (235.34 pi.) dans sa ligne Sud; soixante-six pieds
centièmes (235.34 pi.) et six cent quarante-sept pieds et quatre-vingt-six
centièmes (647.86 pi.) (courbe de 5,539.58 pieds de rayon) dans sa ligne
Nord; soixante-six pieds et trente-trois centièmes (66.33 pi.) dans sa ligne
Est.
Contenant en superficie un acre et trois cent trente-neuf millièmes d'acre
(1.339 acre). Mesure anglaise.
PARTIE DU LOT NUMERO 678
Un terrain de forme irrégulière, étant partie du lot numéro six cent soixan-
te-dix-huit (P. 678), du susdit cadastre, borné comme suit:
Au Sud-Est par une autre partie dudit lot numéro 678, boul. de l'Aéroport
(tel qu'actuellement élargi); à l'Ouest par le lot numéro 677; au
Nord-Ouest par une autre partie dudit lot numéro 678; à l'Est par le lot
numéro 679; mesurant cent vingt-deux pieds et quatorze centièmes (122.14
pi.) et sept cent soixante-quinze pieds (775.0 pi.) (courbe de 5,605.58 pieds
de rayon) dans sa ligne Sud-Est; soixante-six pieds et trente-trois cen-
tièmes (66.33 pi.) dans sa ligne Ouest; sept cent cinquante-neuf pieds et tre-
nte-trois centièmes (759.33 pi.) (courbe de 5,539.58 pieds de rayon) et cent
trente-six pieds et soixante-douze centièmes (136.72 pi.) dans sa ligne
Nord-Ouest; soixante-sept pieds et six dixièmes (67.6 pi.) dans sa ligne
Est.
Contenant en superficie un acre et trois cent cinquante-huit millièmes d'a-
cre (1.358 acre). Mesure anglaise.
PARTIE DU LOT NUMERO 679
Un terrain de forme irrégulière, étant partie du lot numéro six cent soixan-
te-dix-neuf (P. 679), du susdit cadastre, borné comme suit:
Au Sud-Est par une autre partie dudit lot numéro 679, boul. de l'Aéroport
(tel qu'actuellement élargi); à l'Ouest par le lot numéro 678; au
Nord-Ouest par une autre partie dudit lot numéro 679; mesurant cinq
cent soixante-huit pieds et cinquante et un centièmes (568.51 pi.) dans sa
ligne Sud-Est; soixante-sept pieds et six dixièmes (67.6 pi.) dans sa ligne
Ouest; cinq cent cinquante-trois pieds et quatre-vingt-treize centièmes
(553.93 pi.) dans sa ligne Nord-Ouest; soixante-six pieds (66.0 pi.) dans sa
ligne Nord-Est.
Contenant en superficie huit cent cinquante millièmes d'acre (0.850 acre).
Mesure anglaise.
PARTIE DU LOT NUMERO 679
Une bande de terrain de soixante-six pieds (66.0 pi.) de largeur, étant partie
du lot numéro six cent soixante-dix-neuf (P. 679), cadastre officiel de
la partie Est du Canton de Farnham, division d'enregistrement de Bromont,
Municipalité de la Ville de Bromont, bornée comme suit:
Au Nord par une autre partie dudit lot numéro 679, (boul. Montréal
tel qu'actuellement homologué), suivant les lignes "K-A" et "H-F"; à l'Est
par une autre partie dudit lot numéro 679, suivant les lignes "A-B" et
"L-E"; au Sud par une autre partie dudit lot numéro 679, suivant les
lignes "C-D" et "E-F"; au Sud-Est par une autre partie dudit lot numéro
679, suivant la ligne "B-C" (courbe de 150.0 pieds de rayon) et suivant la
ligne "D-L" (courbe de 50.0 pieds de rayon); à l'Ouest par une autre
partie dudit lot numéro 679, suivant les lignes "K-J" et "G-F" au Nord-
Ouest par une autre partie dudit lot numéro 679, suivant la ligne "J-I"
(courbe de 840 pieds de rayon) et suivant la ligne "H-G" (courbe de
116.0 pieds de rayon).
La ligne "A-B" est située à une distance de quatre cent pieds (400.0
pi.) à l'Ouest de la ligne Ouest du Boulevard Pierre Laporte (tel qu'actuel-
lement élargi).
La ligne Sud "D-C" est située à une distance de quatre cent pieds (400.0
pi.) à l'Ouest de la ligne Ouest du boulevard Pierre-Laporte (tel qu'actuel-
lement élargi).
La ligne Sud "F-E" est située à une distance de soixante-six pieds (66.0
pi.) au nord de la ligne Nord du boul. de l'Aéroport (tel qu'actuellement
élargi).
Ce dont toute personne intéressée est priée de prendre connaissance et de
se gouverner en conséquence.
Donné à Bromont, ce 30e jour de juillet 1973.
(sg) MARTIAL LALANDE
Greffier de la Ville de Bromont
(213 — 33847)

Compagnie très progressive située dans le parc industriel,
requiert les services d'un
COMMIS AUX VENTES
FONCTIONS:
Coordonnera toutes les activités des ventes.
PERSONNE DEMANDÉE:
Jeune homme ambitieux, dynamique et travailleur.
S.V.P. envoyez curriculum vitae à:
C.P. 382, GRANBY, QUÉ.
Att: M. JEAN-PIERRE LEBLANC
(213-218 — 33861)

J. A. LESIEUR ENR
DIRECTEUR DE FUNERAILLES
372-3309
BUREAU
1, rue Paré Granby
LA OÙ C'EST UN HONNEUR DE VOUS SERVIR

BIRON
(Me Charles)
A Nicolet, le dimanche
22 juillet, à l'âge de 44
ans, est décédé Me Charles
Biron, notaire, 90 rue
Notre-Dame, Nicolet. Les
funérailles ont eu lieu
mercredi le 25 juillet et
l'inhumation a été faite à
Nicolet. Le défunt laisse
dans le deuil son épouse
Thérèse Ouellet, sa mère
Mme Henri Biron, de
Nicolet; ses frères et
soeurs M. et Mme Rol-
land Gélinas (Cécile), de
Québec; le juge et Mme
Jules Biron, de Trois-
Rivières; M. Jean-Marie
Biron, de Labrador City;
le Dr et Mme Guy Ro-
chon (Jeanne), de Gran-
by; le docteur et Mme
Rosaire Millette (Alice),
de Drummondville; M. et
Mme Guy Pettigrew
(Micheline), de Sept-Iles;
M. et Mme Laurent Ju-
tras (Jacqueline), M. et
Mme Germain Duhaime
(Claire), M. et Mme
Georges Biron, M. et
Mme Michel Biron, tous
de Nicolet; ainsi que
plusieurs neveux et niè-
ces.
PERRAS
(Mme veuve Noël)
A l'hôpital Douville, de
Sherbrooke, est décédée,
le 29 juillet, à l'âge de 92
ans, Mme veuve Noël
Perras, née Albina Lali-
bert, et demeurant à
Bonsecours. Les funérai-
les auront lieu mercredi,
le 1er août. Le convoi

funèbre partira des sa-
lons.
Léo Paul Ledoux
5034 Foster
Waterloo
à 9 heures, pour se ren-
dre à l'église de Bonse-
cours, où le service sera
célébré à 10 heures. In-
humation au cimetière de
Bonsecours. Elle laisse
dans le deuil ses enfants,
M. Lionel Perras, de
Granby; M. et Mme Ernest
Perras, de Bonse-
cours; M. et Mme Antonio
Perras, de Bonse-
cours; M. et Mme Si-
mon Lamontagne, de
Magog; M. et Mme Con-
rad Perras, de Béthanie;
M. Paul-Emile Perras, de
Bonsecours; M. et Mme
Anatole Martin, de
Drummondville; ainsi
que 28 petits-enfants et 8
arrière petits-enfants,
ainsi que plusieurs ne-
veux et nièces.
ROCHON
(Jean-Jacques)
Québec, le 21 juillet, est
décédé M. Jean-Jacques
Rochon, demeurant au 3-
4120, 4e Avenue est, à
Charlebois. Il laisse
dans le deuil son épouse,
Laurette Vignola, son fils
Daniel, son frère, le Dr
Guy Rochon, de Granby,
sa sœur, Jacqueline, de
Farnham, et ses belles-
soeurs: Mmes Henri-Paul
Rochon et Guy Rochon,
et sa tante, Mlle Yvonne
Steben.

**COMMISSION DE
FORMATION
PROFESSIONNELLE de la main-d'oeuvre
de la région de Montréal-Sud**
Siège social: 300, boul. Casavant C.P. 443 Tél.: 773-7463
Saint-Hyacinthe, Qué.
"RESPONSABLE DE SECTIONS"
Représentant de la C.F.P. dans la région de St-Jean
La Commission de Formation Professionnelle de la Main-d'Oeuvre de la région de Montréal-Sud est un organisme formé de
représentants d'associations patronales et syndicales, rattaché au ministère du Travail et de la Main-d'Oeuvre. Elle est chargée
de promouvoir, coordonner et évaluer la formation professionnelle des adultes sur son territoire.
NATURE DU TRAVAIL:
Le rôle principal et habituel de l'employé de cette classe consiste à effectuer divers genres de travaux à caractère administratif en
vue d'assurer la bonne marche des opérations. Le responsable de cette classe est également en mesure d'occuper des fonctions
spécialisées au niveau des différentes sections opérationnelles de la Commission.
ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES:
Cette classe comprend les employés qui, de façon principale et habituelle, remplissent un emploi hautement spécialisé dans le
cadre d'une ou de plusieurs activités suivantes:
• promotion et relations publiques • finance et approvisionnement • publicité et recrutement • évaluation et inscription • pré-
paration et réalisation du plan de formation des adultes • évaluation des mécanismes d'application de la formation • de con-
ception et développement de méthodes et de procédés permettant de réaliser pleinement les objectifs visés par le plan de for-
mation.
QUALIFICATIONS REQUISES:
Posséder un diplôme d'études collégiales professionnelles, avec champ de spécialisation approprié, ou posséder un diplôme ou
une attestation d'étude dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente. Il devra posséder, de plus, cinq (5) années
d'expérience pertinentes à la fonction.
TRAITEMENT:
Salaire selon les normes de la Fonction publique. Echelle de \$7,910 à \$10,922.
FAIRE PARVENIR toute candidature accompagnée de "curriculum vitae" et attestations d'études avant le 10 août 1973
à:
M. PIERRE-PAUL BEAUREGARD, Directeur général
300-boul. CASAVANT, C.P. 443
ST-HYACINTHE, QUÉ. J2S 7B8
P.S. Les gens ayant droit au remplacement sectoriel auront priorité en posant leur candidature par leur service ou bureau de place-
ment sectoriel à la condition qu'ils rencontrent les critères de l'emploi.

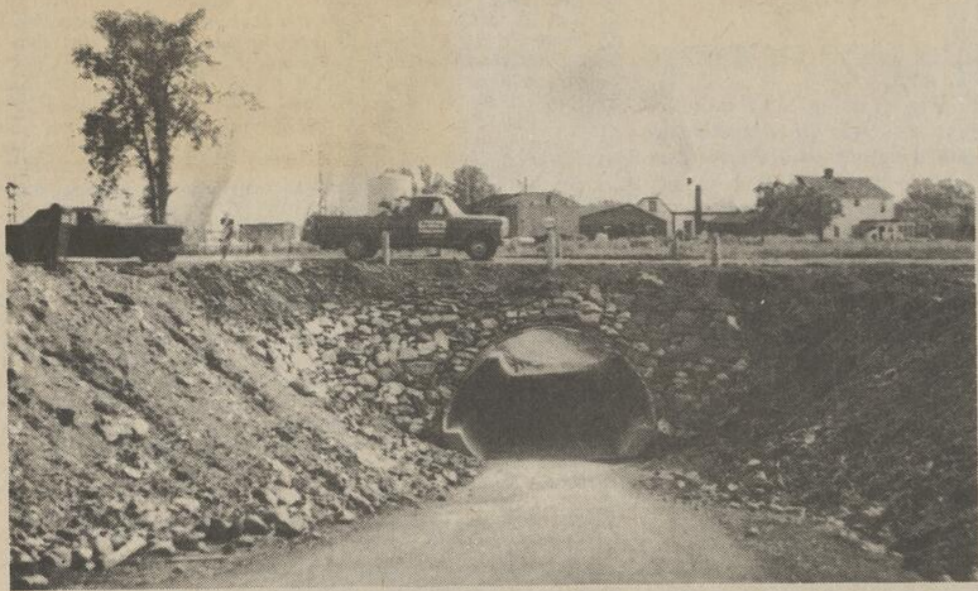
**DIRECTEURS DE
FUNERAILLES**
GIRARDOT & MENARD LTEE
BUR. 225 PRINCIPALE TEL: 372-4498

fleurs pour toutes occasions,
télégraphiées partout
RITA FLEURISTE ENR.
TEL.: 372-2881
372-2882
29 rue Principale
GRANBY

L'art et la distinction
dans les fleurs
Fortin & Ménard Enr
Jean-Marc Ménard, propr.
FLEURISTE
Fleurs télégraphiées
7, rue Paré Granby
372-4343

LA VOIX DE L'EST — MERCREDI 1 AOÛT 1973 — PAGE 11

Deux hommes d'affaires l'ont racheté "L'Action" continuera ses publications



On aperçoit ici le passage creusé sous le Grand Boulevard sud et destiné à l'usage principal des jeunes fréquentant la polyvalente Massey-Vanier.

Les étudiants de Massey-Vanier pourront s'y rendre en sécurité

COWANSVILLE (JDB) — Un passage souterrain sous le Grand Boulevard sud et une passerelle enjambant le ruisseau Gear, sur la rue Rivière assureront la sécurité de tous les jeunes se rendant au complexe socio-éducatif Massey-Vanier, de Cowansville. Tout est prêt pour la prochaine rentrée de septembre.

Le creusage de cette voie d'accès présente un avantage certain: les étudiants ne devront plus employer cette grande voie de circulation, laquelle est rendue encore plus dangereuse depuis l'ouverture de la nouvelle voie d'accès à l'auto-école des Cantons de l'Est.

La passerelle sur le ruisseau Gear n'obligera

plus les jeunes à emprunter la route elle-même et remplacera avantageusement l'absence de trottoirs en cet endroit.

Le problème de la sécurité des enfants se rendant à l'école polyvalente Massey-Vanier a toujours constitué une préoccupation constante pour toute la population et plus particulièrement pour les parents dont les jeunes fréquentent cet établissement scolaire.

Les autorités municipales ont été maintes fois saisies de ce problème très précis: ce dernier n'a-t-il pas constitué le fondement de la campagne électorale d'un ancien candidat à la mairie? C'est dire toute l'importance que cette question présentait pour la

population cowansvilloise.

Conscientes de la gravité de ce problème, les autorités municipales ont travaillé à la réalisation d'un projet qui devait apporter une solution définitive à cette situation sans cesse dénoncée.

Finalement, le conseil municipal a opté pour la pose d'une structure sous le Grand Boulevard sud et la pose d'une passerelle sur le ruisseau Gear, après avoir reçu les approbations nécessaires du ministère de la Voirie.

Les plans et devis ont été réalisés par la firme IRNES Inc. tandis que les travaux ont été effectués sous surveillance de cette firme d'ingénieurs par les Entreprises Larocque Inc., de Cowansville.

QUEBEC, P.C. — Deux hommes d'affaires de Québec viennent de se porter acquéreurs de L'Action-Québec, avec l'espoir de relancer ce journal sur la voie du progrès et de la concurrence.

MM. Claude Royer, notaire, et Jean Pelletier, qui s'est fait connaître des Québécois pour avoir présidé le carnaval de 1972, ont signé une entente de principe mardi avec l'archevêché de Québec, propriétaire du journal depuis sa fondation en 1908.

Le contenu de cette entente n'a pas été dévoilé et les nouveaux propriétaires doivent donner une autre conférence d'information à l'automne pour annoncer "leur nouveau produit".

En plus du journal, ils ont également acheté l'imprimerie commerciale, les deux succursales de la librairie de L'Action et l'immeuble situé Place Jean-Talon.

Que sera le journal dans le concret? Pour l'instant, je me bornerai à dire qu'il sera un organe d'information sérieux, chrétien et libre de toute attache", a déclaré M. Pelletier.

Power Corporation

"M. Royer et moi ne sommes dans cette entreprise les porte-paroles de personne et c'est dans cette même ligne d'indépendance que nous concevons notre journal", a-t-il insisté pour faire taire la rumeur voulant que Power Corporation y ait indirectement des intérêts.

"Ce n'est pas parce que je suis marié à la fille de M. Wilbrod Bhérier qu'il me serait impossi-

ble d'avoir une entreprise de presse et une entreprise parfaitement libre", a précisé M. Pelletier après la conférence de presse. M. Bhérier est dans la direction de Canada Steamship Lines, à qui Power a transféré ses filiales en juin 1972.

Pourquoi vouloir relever un si grand défi? Il explique alors que la disparition de L'Action aurait été une "tragédie" à Québec et, d'autre part, il estime que ce n'est pas le rôle de l'Église, aujourd'hui, d'être en concurrence commerciale comme c'était le cas pour l'archevêché de Québec.

Sacrifice

Le cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec, a du reste observé que "le journal aurait pu être sauvé par une contribution financière considérable du diocèse. Mais après consultation auprès de notre Chapitre, du conseil diocésain de pastorale, du conseil presbytéral, de la commission laïque d'administration et d'autres experts, tous ont été d'avis qu'il fallait chercher une autre solution."

Il ne leur semblait pas que le diocèse soit capable de faire un tel sacrifice financier: "alors que les frais de plus en plus lourds exigés par les communications sociales doivent désormais être partagés entre la presse écrite et parlée".

"Enfin, l'argent seul ne suffirait pas, ajoute le cardinal Roy. Le mode d'administration établi en 1908 ne répond plus aux exigences des sociétés d'édition modernes. Le cardinal Bégin avait fait à l'origine une large part aux laïcs dans l'administration et la rédaction du quotidien. Toutefois, les statuts de la société qui publiait le journal restent ceux d'une oeuvre diocésaine non organisée pour affronter la pression de la concurrence et les exigences du public".

Disparition

C'est donc vers la mi-mai que le président du journal, M. Guy Hamel, lançait un appel à tous les investisseurs désireux de sortir l'entreprise d'une faillite imminente.

Déjà menacé de disparition en 1962 et en 1968, le journal ne pouvait définitivement plus faire absorber son déficit annuel de \$600,000 par l'imprimerie et la librairie de L'Action, sans compter le déficit accumulé depuis plusieurs années.

"Depuis cinq ans, j'ai vainement tenté d'attirer des hommes d'affaires et je ne pouvais pas demander l'investissement nécessaire à l'archevêché sans lui fournir des garanties", a signalé M. Hamel.

Il quitte maintenant sa fonction pour laquelle il n'était pas rémunéré — il avait été prêté par "La

Laurentienne" — en se disant "très heureux de voir L'Action échapper au sort qu'on connaît ces dernières années plusieurs journaux de prestige et de renom en Amérique du Nord".

Echec
Avant cette entente de principe, des négociations menées avec Montréal-Matin avaient échoué et la direction de L'Action avait tenté à

deux reprises d'intéresser le Mouvement Desjardins à la relance du journal. On estimait cette relance à environ \$1 million.

Une des grandes causes de la chute de L'Action, selon M. Hamel, "est de s'être endormi dans la facilité pour laisser les curés s'occuper du marketing du haut de la chaire, en plus évidemment de manquer de capitaux".



La reine Elizabeth et le prince Philip ont quitté Londres, mardi matin, pour Ottawa, où doit s'ouvrir, jeudi, la conférence des chefs de gouvernement des pays du Commonwealth. En tant que chef du Commonwealth, la reine d'Angleterre accordera audience à tous les chefs des délégations présentes dans la capitale fédérale canadienne. Le couple royal, qui a récemment effectué une visite officielle de 10 jours au Canada, séjournera à Ottawa où il résidera au "gouvernement house". Son retour à Londres est prévu pour samedi.

Des vandales perforent des pneus de voitures avec un pic à glace

WATERLOO (AD) — Des vandales ont commis des actes de vandalisme sur cinq véhicules, à Waterloo, causant ainsi des dégâts matériels de quelque \$750.

Ces actes de vandalisme ont été commis durant la nuit de dimanche à lundi, quand des voyous ont percé les pneus de plusieurs voitures au moyen d'un pic à glace.

Les vandales se sont attaqués à l'automobile du capitaine Rodolphe Larose, de la Sûreté municipale de Waterloo, ainsi qu'à celle de son gendre, M. Guy Carignan, perçant sur chacune deux pneus et causant des dommages estimés à quelque \$250. Les individus ont commis ces actes de vandalisme dans la cour du domicile du premier, au 310, rue Girouard.

Les malfaiteurs se sont aussi attaqués à la voiture

d'un autre policier de Waterloo, M. Lionel Filion, du 6191, rue Foster, dont deux des pneus ont été troués à l'aide du même instrument, le tout occasionnant des dommages de \$100.

Les vandales ont répété le même geste à deux autres reprises, perforant les quatre pneus d'une voiture du garage Fournier Automobiles, de Waterloo, ainsi que les quatre pneus d'une automobile appartenant à un certain M. Dufresne. Dans chaque cas, les pertes matérielles sont évaluées entre \$200 et \$250.

La police de Waterloo a entrepris une enquête en rapport avec ces actes de vandalisme, mais elle n'a opéré aucune arrestation jusqu'à maintenant. Toutefois, elle recherche deux individus, dont elle possède une description partielle, et qui seraient les auteurs de ce vandalisme.

La reine est venue pour rencontrer les chefs d'Etats du Commonwealth

OTTAWA (PC) — La reine Elizabeth et le prince Philip sont arrivés mardi après-midi à Ottawa, où ils résideront durant cinq jours à l'occasion de la conférence des chefs de gouvernement du Commonwealth, conférence qui débutera jeudi et qui a lieu pour la première fois dans la capitale du Canada.

La souveraine n'assistera pas à la séance d'ouverture, mais, à la résidence du gouverneur général, endroit où elle réside, elle s'entretiendra avec les leaders du Commonwealth.

A leur descente d'avion, un DC-8 d'Air Canada venant de Londres, la reine et le prince Philip ont été accueillis notamment par le gouverneur général et Mme Roland Michener ainsi que par le premier ministre et Mme Pierre Elliott Trudeau.

Une brève cérémonie s'est ensuite déroulée en face d'un immeuble où avaient été disposés les drapeaux des 32 pays membres du Commonwealth. Il y a eu les traditionnels 21 coups de canon, inspection d'une garde d'honneur, et puis la reine et son mari sont montés dans une voiture découverte pour se rendre à la résidence du gouverneur général.



imaginez!

1 au 4 août

500 achats spéciaux
pour le retour à l'école
chez Woolco!

Oxford pour dames
et adolescentes!

Faites un pas vers l'économie avec cet achat d'Oxford à semelle plate-forme! Modèle lacé à 5 oeillets. Lacets unis (non tel qu'illustré). Marine. Pointures 5 1/2 à 9.



SPECIAL
VEDÉTTE
WOOLCO



\$5
LA PAIRE
AU CHOIX
SEULEMENT

Bottillon résistant
pour bambins et garçons

Une offre à ne pas manquer! Superbes bottillons en suède bleu avec semelle de crêpe naturel et lacets à rayures bonbon. Pour bambins: 8 1/2 à 3. Pour garçons 3 1/2 à 6.

Bottes de camping
pour garçons et bambins!

Une botte solide et durable, à prix économique! Tige en vinyle résistant, couleur havane. Semelle monopiece, injectée et moulée. Bout moccasin. Pour bambins 8 1/2 à 3. Pour garçons 3 1/2 à 6.



HEURES D'OUVERTURE
LUNDI MARDI MERCREDI 9h-6h
JEUDI VENDREDI 9h-5h
SAMEDI 9h-4h

370 rue ST-JACQUES
PLAZA GRANBY, GRANBY

LES GRANDS MAGASINS QUI DIFFERENT PAR LEURS BAS PRIX



COMMISSION DE FORMATION
PROFESSIONNELLE de la main-d'oeuvre
de la région de Montréal-Sud

Siège social: 300, boul. Casavant C.P. 443 Tél.: 773-7463
Saint-Hyacinthe, Qué.

"RESPONSABLE DE SECTIONS"
Représentant de la C.F.P. dans la région de Valleyfield

La Commission de Formation Professionnelle de la Main-d'Oeuvre de la région de Montréal-Sud est un organisme formé de représentants d'associations patronales et syndicales, rattaché au ministère du Travail et de la Main-d'Oeuvre. Elle est chargée de promouvoir, coordonner et évaluer la formation professionnelle des adultes sur son territoire.

NATURE DU TRAVAIL :

Le rôle principal et habituel de l'employé de cette classe consiste à effectuer divers genres de travaux à caractère administratif en vue d'assurer la bonne marche des opérations. Le responsable de cette classe est également en mesure d'occuper des fonctions spécialisées au niveau des différentes sections opérationnelles de la Commission.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES :

Cette classe comprend les employés qui, de façon principale et habituelle, remplissent un emploi hautement spécialisé dans le cadre d'une ou de plusieurs activités suivantes :

- promotion et relations publiques
- finance et approvisionnement
- publicité et recrutement
- évaluation et inscription
- préparation et réalisation du plan de formation des adultes
- évaluation des mécanismes d'application de la formation
- de conception et développement de méthodes et de procédés permettant de réaliser pleinement les objectifs visés par le plan de formation.

QUALIFICATIONS REQUISES :

Posséder un diplôme d'études collégiales professionnelles, avec champ de spécialisation approprié, ou posséder un diplôme ou une attestation d'étude dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente. Il devra posséder, de plus, cinq (5) années d'expérience pertinente à la fonction.

TRAITEMENT :

Salaire selon les normes de la Fonction publique.
Echelle de \$7,910 à \$10,922

FAIRE PARVENIR toute candidature accompagnée de "curriculum vitae" et attestations d'études avant le 10 août 1973.

à: M. Pierre-Paul Beauregard, Directeur général
300 boul. Casavant
C.P. 443
St-Hyacinthe, Qué.
J2S 7B8

P.S. Les gens ayant droit au remplacement intersectoriel auront priorité en posant leur candidature par leur service ou bureau de placement sectoriel à la condition qu'ils rencontrent les critères de l'emploi.